

LE THEÂTRE DU GRAND MARCHÉ

1981-1987

Théâtre Volland
130 Route Piton Défaud - 97460 Saint-Paul
Île de la Réunion
Tél. 06 92 08 26 51
Siret 326 357 472 00025 **ppf 900 12**

LE FIL DES EVENEMENTS DU GRAND MARCHÉ

- Construction du Théâtre du Grand-Marché en novembre 1981 à l'initiative du Théâtre Volland. Le succès et la fréquentation du lieu par le public amènent les responsables de l'Etat et du Département, dès 1982, à envisager la construction d'une salle en dur.
- De 1984 à 1987, construction du "Théâtre Fourcade" : 50% Etat, 50% Département sur un terrain communal - Il est prévu que la gestion du Théâtre revienne au CRAC qui passera une convention avec le Théâtre Volland pour l'animation du lieu.
- En 1985, l'Etat se retire du CRAC. Les jeux sont donc ouverts pour la gestion de Fourcade. Le Théâtre Volland propose un Centre Dramatique (financement Etat-Collectivités Locales).
- Auguste Legros, Président du Conseil Général et Maire de Saint-Denis, promet régulièrement la gestion du futur Théâtre à la Troupe Volland. En audience, le 1er Aout 1986, il déclare : " Fourcade sera à Volland comme Champ-Fleuri est au CRAC "

MAIS, les services de la mairie manœuvrent pour récupérer l'équipement:

- 1) le projet initial est dénaturé - Le théâtre est transformé en salle de conférence et de congrès. "On ne peut plus le confier à une troupe de Théâtre"
 - 2) une opposition est suscitée parmi les artistes eux-mêmes : " La troupe Volland veut tout pour elle... " - " Pourquoi pas vous..." ...etc... Les associations satellites de la mairie et les milieux artistiques conservateurs sont mobilisés. Une pétition circule clandestinement.
 - 3) on fait le siège du Maire pour qu'il revienne sur sa décision : peu à peu, Auguste Legros cède.
- Voyant la situation se dégrader et à la suite d'articles tendancieux parus le 17 mars, le Théâtre Volland réagit publiquement :
 - * le 20 mars, création d'un large comité de soutien
 - * campagne d'explication dans la presse
 - * pétition de soutien - 6000 signatures
 - * un grand gala "SAUVEZ VOLLARD" sur le barachois le 4 avril
 - * voyage éclair à PARIS : Robert ABIRACHAED Directeur des Théâtres au Ministère de la Culture confirme son soutien à la compagnie (le matin même 22 avril paraît un article dans Libération).
 - Le 9 avril, Auguste Legros a choisi officiellement le projet "GAUCI" Contrôle total de la mairie sur la programmation. Un strapontin est offert à la Troupe.

- A l'approche de l'inauguration - début Juillet - Auguste Legros, Président du CONSEIL GENERAL, cède à Auguste Legros, MAIRE, la gestion du Théâtre Fourcade.
- Le 11 juillet, le ministère réagit et bloque les fonds d'investissement non encore versés. (3,7 millions)
- Le 16 juillet, coup de force la veille de l'inauguration, des ouvriers de la mairie entendent détruire l'ancien Théâtre. Les comédiens s'opposent à la disparition de leur lieu de travail. Le maire propose un relogement dans des conditions insalubres (marché de ste clotilde, entrepôts mal situés...)
- Les comédiens et les membres du comité de soutien " occupent " leur Théâtre.
- Auguste Legros déclare "on emploiera d'autres moyens" - le 26 août le Théâtre Vollard est assigné en justice - La mairie réclame une expulsion avec astreinte de 1000 F/Jour.
- Le 7 septembre , la Troupe Vollard emménage en fanfare au Cinérama de la Possession - Le peintre Laurent Segelstein peint une fresque éphémère pendant qu'on détruit l'ancien théâtre.

TROUPE VOLLARD ET THEATRE FOURCADE

L'homme de la rue et bien souvent nos amis artistes se demandent pourquoi la troupe Vollard ne prend pas sa place dans l'animation du Théâtre Fourcade bientôt ouvert d'autant qu'on les persuade "qu'il n'y a pas de problème et que le théâtre Fourcade est ouvert à la troupe Vollard comme aux autres". Expliquons-nous.

D'un théâtre départemental à une salle polyvalente municipale.

Le public doit savoir que des travaux de transformation ont changé l'affectation initiale du lieu. Au départ la scène et les gradins devaient être mobiles, modulables, créatifs, propres à l'invention scénique. Le conseil général ayant décidé d'ajouter une fonction "salle de congrès" au lieu, il a perdu ses qualités premières et est devenu un "petit Champ-fleuri" avec ses fauteuils rouges, sa scène frontale en béton et ses murs peints en rose. Nous ne sommes pas les seuls à dire que ces transformations ont fait des dégâts, le ministère de la culture qui finançait à 50% les travaux a préféré suspendre ses crédits. Par ailleurs la municipalisation pure et simple du théâtre ne fait pas l'unanimité, la commune n'ayant fourni que le terrain. Les 25% communaux semblent être rajoutés à la hâte et ne figurent pas sur les plans de financement initiaux. Mais admettons que le théâtre tel qu'il est soit propre à la pratique culturelle, qu'en sera-t-il de son fonctionnement ?

La panacée des artistes locaux

Pendant des années des rancœurs, des échecs, des déceptions se sont accumulées autour de Champ-fleuri et du CRAC. En ouvrant ses portes à tous les artistes et à toutes les pratiques le théâtre Fourcade dans un premier temps va désamorcer le mécontentement. La multiplication des promesses par l'actuelle direction assurera le succès de l'inauguration. Au fil des mois les artistes locaux s'apercevront que ce lieu a ses limites, ses exigences et ses contraintes, qu'il y a de la distance entre le rêve ("je veux monter sur la scène") et la réalité ("je peux monter sur la scène"), que les spectacles ont un prix, sont l'objet de réglementations et que les conditions proposées sont décevantes. Il y aura les passe-droit, les copains, les conflits à répétition entre l'équipe du théâtre et l'autorité municipale. On ne pourra pas servir tout le monde.

Le public marron

Dire que la capacité réduite de la salle (entre 200 et 300 places) résoudra les problèmes de public est un leurre. Ce ne sont pas les dimensions de champ-fleuri qui ont fait déchanter les spectateurs mais l'incohérence de la programmation, la mauvaise qualité générale des spectacles en regard d'un prix d'entrée élevé, l'absence sur place d'une équipe de création locale et performante. Aux débuts du théâtre Fourcade le public viendra, mû par la curiosité et fidèle à la confiance

accumulée dans le lieu par la troupe Vollard (c'est ce fond de commerce, patient travail de six années, que nous "vole" l'équipe Gaucci). Après quelques pièces de théâtre amateur jouées par des acteurs sympathiques mais débutants, après les galas de fin d'année des écoles de danse, après le rock et le folklore, le tout interrompu de congrès divers et de défilés de mode où sera l'intérêt du public?

Quel destin pour la troupe Vollard ?

Nous nous tiendrons à l'écart de cette expérience comme nous nous sommes tenus à l'écart des trente six réformes du CRAC tant qu'elles ne paraissaient pas sérieuses. Au risque, le public le comprend, d'encourir les foudres d'une administration qui n'aime pas qu'on critique la pertinence de ses choix et d'un monde politique qui persiste à négliger les problèmes culturels ("Ah, ces artistes passionnés") et à les minimiser ("cette affaire a pris trop d'importance, c'est la faute des médias"). Résumons : un lieu devenu impropre à la véritable création sans défaire ce qui a été fait, un conflit potentiel entre les financeurs, un projet culturel qui manque de recul, de métier et de réflexion, une trop lourde attente de la part des artistes locaux, c'est beaucoup, c'est trop.

Un Centre Dramatique Régional.

Le projet de la troupe Vollard, un centre dramatique régional à Fourcade respectait l'esprit du financement de l'équipement, il reconnaissait six années de réussite culturelle au Grand marché, il offrait un profil de carrière aux sept professionnels permanents de la compagnie aujourd'hui menacés de chômage, il n'empêchait nullement l'ouverture sur les autres troupes et les autres arts, il se refusait seulement à la démagogie et à la surenchère dans un milieu où l'égoïsme est roi et où le manque de repères quant au niveau réel des oeuvres et des carrières se prête à toutes les manipulations. Ce "centre dramatique", qui se propose d'être l'un de ces repères, reste l'objectif de notre compagnie.

Un nouveau lieu.

Il lui faut un lieu, modulable et créatif, à l'image de l'actuel théâtre du Grand Marché que la mairie doit détruire pour "dégager" l'entrée du théâtre Fourcade (ce lieu existe aux anciens entrepôts "JEUMONT" au Butor, libres fin juillet). Nous rangeons nos six années de réussite théâtrale au magasin des souvenirs. C'est cher payé l'incompétence des autres : notre relogement est une solution d'apaisement et de compromis. La mairie ne perd pas la face et peut mener l'expérience du "carrefour des créations" tandis que le théâtre Vollard se retire dans l'honneur.

Emmanuel GENVRIN
Directeur du THEATRE VOLLARD

1981

MEMOIRE DU THEATRE VOLLARD
SUR L'AMENAGEMENT DU GRAND -

- M A R C H E

Théâtre Vollard
14 rue de PARIS 97400 ST-DENIS
21.33.12.6601
ANCIENNE MAIRIE

Le manque de lieux de jeu sur SAINT DENIS est une préoccupation constante de notre théâtre . L'unique instrument techniquement conséquent étant jusqu'à ces dernières années le fameux théâtre de SAINT GILLES, celui-ci est limité par son plein air contraignant, son manque de public, son éloignement de zone urbaine, son plateau scéniquement déterminé, son manque d'imprégnance culturelle . Il était bien question de construire un centre à SAINT DENIS : on attendait sa réalisation depuis vingt ans et le projet semblait chaque fois repoussé tandis qu'il nous fallait un lieu "dans la ville et dans l'immédiat" ! Les promoteurs de ce futur centre n'imaginaient pas non plus de solutions transitoires comme prospecter des lieux possibles, aménageables rapidement et sans trop de frais .

Par nécessité, notre théâtre faisait ce travail de prospection et proposait différentes salles paroissiales aménageables (un projet sur la salle J.BOSCO, un autre sur la salle ST JEAN) ou lieux publics (parking RONTONAY qui servit aux représentations de l'ORFEO). Le lieu le meilleur et le plus original s'avèrait le GRAND MARCHÉ de SAINT DENIS , vaste zone couverte, bien aérée, vide depuis toujours, bâtiment au cachet très particulier. Un spectacle s'est identifié au lieu : " MARIE -DESSEMBRE ", donné 17 fois par la troupe VOLLARD et qui déplaça plus de 5000 spectateurs . Séduits par l'expérience, les responsables de la ville pour l'animation nous proposait de conserver l'aménagement du lieu (un cirque de bois et de toile) et de le transformer en théâtre permanent . Nous proposâmes plutôt l'aménagement du lieu en espace modelable, pourvu d'une régie, de gradins mobiles ...etc... Projet peu coûteux au demeurant. A la recherche d'un lieu de répétition pour la troupe , de bureaux, d'ateliers (les locaux actuels doivent être prochainement rendus) nous proposâmes notre installation permanente au grand marché .

Dans le même temps, le projet du centre de CHAMPS FLEURI était de plus en plus contesté. Etait-on sûr que le gros " ZAFFAIRE BETON" était le meilleur outil culturel pour la ville. N'allait-on pour celui-ci concentrer les activités, pomper toutes les finances ? Avant qu'il soit construit, n'était-il pas de conception inadaptée, déjà dépassé.

..../....

-sée ? Le plus grave : aucun projet artistique, d'animation, de relation avec le public, de politique culturelle n'accompagnait la réalisation architecturale . Inquiets de ce projet, nous demandions une entrevue avec Didier CUELLIAUX, secrétaire général de la préfecture, que l'on disait à l'époque sensibilisé à ce problème. Il nous fut répondu (juillet 81) que la question ardue du financement du centre était en passe d'être résolue, qu'il fallait l'accepter tel qu'il était faute de quoi ni celui-là ni aucun autre ne verrait le jour. Quant à savoir ce qu'on allait y mettre dedans, on nous conseillait d'attendre la construction des murs pour se poser la question .

Les " assises de la culture " en avril dernier allaient de nouveau soulever le problème du centre. On apprenait par la presse que des réunions avaient lieu (entre qui, avec qui ?) : qu'on allait réduire le projet initial de CHAMPS FLEURI et aménager d'autres lieux - Salle ST JEAN, salle de cinéma du CRAC, Grand marché - Nous étions satisfaits de ces mesures. Mieux, des architectes de la mairie nous consultaient sur notre conception de l'animation au grand marché et ses implications architecturales. Il semble malheureusement que, promoteurs du projet, consultés techniquement, nous soyons écartés de la réalisation finale. Le 26 juillet paraissait un article de presse où l'aménagement du grand marché devenait projet du CRAC. Le bureau de notre association réagissait vigoureusement et publiquement par une lettre ouverte à Dominique WALLON (le 3 août 82) .

Notre théâtre s'inquiète que l'état considère le CRAC comme son partenaire privilégié et, semble-t-il unique en matière d'équipement culturel. Il est de notoriété publique que le CRAC est en crise profonde et durable. N'est-il pas imprudent d'accroître son monopole ? De plus, le CRAC n'est plus seul professionnel dans l'île, d'autres ont surgi ces dernières années qui remettent en cause la tutelle de cet organisme. A l'heure où se prennent des décisions qui vont orienter les investissements culturels, nous invitons l'état à considérer qu'il lui existe d'autres partenaires que le CRAC à LA REUNION. On considère trop souvent que la solution des demandes en matériel (salle, projecteurs, régie décor ..etc) de la part d'associations comme la nôtre seront magiquement réglées par la réforme ou l'augmentation considérable des moyens du CRAC , solution nous empêchant à jamais de devenir autonomes .

A notre sens, il vaudrait la peine de réouvrir le dossier du GRAND MARCHÉ de façon qu'il soit lié au projet de notre troupe . Nous comprenons parfaitement les hésitations du ministère quant au contrôle de ses investissements : qu'il n'oublie pas qu'il faut des personnes et des projets pour les habiter . Notre théâtre, fort de quatre années d'existence, fort de son audience, fort de son professionnalisme attend désormais la reconnaissance de l'état. Si le ministère le veut, il doit être possible de trouver le moyen juridique et financier de le réaliser . Un accord entre l'état et la ville pour équiper selon nos conceptions le lieu du Grand marché puis signature d'une convention avec le THEATRE VOLLARD pour l'animation permanente du lieu ?

ET LE GRAND MARCHÉ?

Souhaitons que maintenant la municipalité trouve bientôt les crédits nécessaires pour remettre aussi en état le « Grand Marché » dont le délabrement est tel qu'il a été peu à peu abandonné. Même aux jours où les maraîchers viennent en plus grand nombre la plupart des plateaux de vente restent vides.

On nous dit que depuis fort longtemps sa reconstruction est prévue. Plusieurs projets — quatre ou cinq, assure-t-on — seraient même dans les cartons du Service Municipal des travaux à l'Hôtel de Ville. Peut-être a-t-on hésité devant la dépense qu'il eut été nécessaire d'engager et qui fut trouvée trop importante. Mais, si nous avons fidèle mémoire, sur l'emprunt de trois millions contracté par la Ville de St-Denis, il y a quelques années déjà, en vue de grands travaux d'utilité publique, une tranche de un million n'avait-elle pas été, par le conseil municipal d'alors, affectée à la reconstruction du Grand Marché? C'est, peut-être, après tout, sur cette somme que furent distraits les cinq ou six cent mille francs qui se sont trouvés nécessaires pour le Marché du Butor, considéré, à juste titre d'ailleurs, comme plus urgent.

Primitivement on n'avait pas pensé faire aussi grand ni aussi beau. Des projets avaient été étudiés dont la réalisation ne devait pas dépasser 125.000 francs. Il était alors question de reconstruire seulement le Marché sur l'exact emplacement de l'ancien, mais, depuis, la ville fit acquisition d'une boutique voisine et acheta de plus, à un autre propriétaire, un carré de terrain par derrière. La superficie du nouveau marché se trouve être ainsi presque deux fois plus grande que celle de l'ancien. Le résultat obtenu justifie pleinement la dépense.

Puissions-nous néanmoins ne pas trop longtemps encore, pour cela, attendre la reconstruction du « Grand marché ».

au XIX^e siècle



Le CRAC au Grand-Marché ?

Les projets du ministère de la Culture et les vœux du conseil général semblent bien coïncider. Trois grandes options sont retenues : réaménagement des locaux actuellement occupés par le CRAC (Centre régional d'animation culturelle) ; réalisation d'une salle d'animation théâtrale de 300 places dans le Grand-Marché de Saint-Basch ; construction d'un théâtre au Bator, d'une capacité d'environ 700 places.

L'un des effets attendus par le projet de la Direction du développement culturel au ministère est donc, entre autres, de placer le Grand marché sous la maîtrise du CRAC. n'aura pas été notre stupéfaction d'apprendre par la presse que ce lieu du Grand-Marché sera « sous la maîtrise du CRAC ». Mais sur quel ton faudrait-il dire que le monopole culturel du CRAC nous n'en voulons pas. Quand comprendra-t-on que le public n'en veut plus !

« Donnez plutôt leur chance aux associations, confiez les projets à ceux qui les ont créés, aidez-les, développez-les, ils seront garants de leur réussite. »

« Donnez au théâtre Volland, mais à d'autres aussi, les moyens de leur développement en régie, finance, lieux de spectacle. »

« Occupez-vous des vivants au lieu de réveiller les morts ! »

Le bureau de la Troupe Volland

M.D.L.F. Ce texte a été rédigé sous forme de « lettre ouverte » à M. Dominique Wailon, directeur du Développement culturel au ministère de la Culture.

La troupe du Théâtre Volland, qui a récemment encore occupé ces lieux, nous a adressé le point de vue suivant où elle s'élève tant contre la forme prise par l'« usurpation » que contre le fonds alimentant des dispositions, sans doute jugées trop lourdes et encore excessivement centralisatrices par les « théâtres ». Une réaction, que nous versons au dossier « Culture ».

Le théâtre Volland : stupéfaction

« Le théâtre au Grand-Marché, c'est nous. 17 représentations, plus de 4.000 spectateurs au Grand-Marché, c'est nous. Le projet d'en faire un lieu de création et d'animation permanente, c'est nous, les « structures mobiles », c'est nous. « Nina Ségarnour » en décembre, au Grand-Marché ? Encore nous. Quelle

Le CRAC sous les projecteurs

J.R. 25 juillet 1972

« L'estimation actuelle du théâtre serait évaluée à 150 millions, l'Etat participerait forfaitairement avec une subvention de 6 millions de francs, soit une participation globale pour les trois lieux de 15 millions de francs. »

« Compte tenu de la difficulté de répondre, dans ce cadre financier, au programme proposé pour le théâtre, je suis prêt à envisager une réévaluation de cette participation globale forfaitaire jusqu'à 14 millions de francs, soit 5 millions de francs pour le théâtre sur un coût d'objectif qui atteindrait 24 millions de francs. »

Le conseil général étant d'accord avec ces propositions, le futur CRAC sera donc conçu et réalisé selon ce schéma.

« Avec des locaux d'acoustique publique (salle de spectacle, salle d'exposition, etc.), des locaux techniques (scène, dépôt de costumes, etc.), des locaux annexes (bureau d'administration, etc.) et des locaux annexes (salle de spectacle, etc.). L'ensemble de ces lieux étant sous la maîtrise du C.R.A.C. Le coût de cette salle évalué à 10 millions de francs bénéficierait également d'une contribution de l'Etat à 40 %, soit 5 millions de francs. »

« construction d'un théâtre au Bator, sous les 700 places minimum, extensible à 1.000 places, avec ses locaux annexes. »

Sur le plan du financement, M. Dominique Wailon précise : « Dans l'hypothèse où

« le futur théâtre réaménagerait les locaux actuellement occupés par le CRAC, soit une participation de 150 millions de francs, soit 5 millions de francs. »

« Pour les lieux annexes la participation du conseil général, M. Dominique Wailon, directeur du développement culturel au ministère de la Culture, définit un nouveau projet : »

« réaménagement des locaux annexes du C.R.A.C. à l'instar d'une enveloppe de 100 millions de francs, avec une participation de l'Etat à 40 %, soit 40 millions de francs. »

« réaménagement, dans le grand marché, d'une salle d'animation théâtrale de 300 places, participant au financement.

Choix final cette semaine

Le jury chargé de choisir parmi les quatre projets retenus à la suite d'un concours de concepteurs-réalisateurs pour la construction d'une salle de spectacle de 800 à 1 000 places à Champ-Fleuri au Butor se réunira mercredi prochain. C'est à l'issue de cette réunion que sera connu le projet définitivement retenu.

On a procédé hier au conseil général à l'ouverture des plis présentés par les quatre équipes d'architectes et d'entreprises encore en course. (Groupe 4 et Grand Travaux de l'Océan Indien — Abadie et Apavou — Boqué, Rivière et Bourbon Travaux — Quantin et S.B.T.P.C.). Pour préparer la réunion de mercredi quatre commissions techniques vont se réunir pour examiner les différents aspects techniques des dossiers.

Le jury sera composé de re-

présentants du conseil général de la mairie de Saint-Denis et de l'Etat qui financeront cette réalisation. Lors du vote, le président du Centre réunionnais d'action culturelle et l'architecte des bâtiments de France auront voix consultative. Pour participer aux décisions et pour travailler sur d'autres projets (salle du Grand-Marché et centre d'action culturelle) sont arrivés hier dans l'île deux représentants du ministère de la Culture.

Le CRAC sous les projecteurs

Le futur Centre réunionnais d'action culturelle a été à nouveau sous le feu des projecteurs au conseil général.

Où en est-on de ce dossier.

Dans une lettre adressée le 13 juillet au président du conseil général, M. Dominique Wallon, directeur du développement culturel au ministère de la Culture, définit ainsi le nouveau projet :

— réaménagement des locaux actuels du C.R.A.C., à l'intérieur d'une enveloppe de deux millions de francs, avec une participation de l'Etat à 50 %, soit un million de francs ;

— réalisation, dans le grand marché, d'une salle d'animation théâtrale de 300 places, partiellement transformable,

avec des locaux d'accueil du public (hall, bar, aire d'expositions, etc.), des locaux techniques (loges, dépôt décors, garage pour camions de tournées) et des locaux annexes (bureau d'accueil des troupes et deux salles d'animation réunion). L'ensemble de ces lieux étant sous la maîtrise du C.R.A.C. Le coût de cette salle évalué à 10 millions de francs bénéficiera également d'une contribution de l'Etat à 50 %, soit 5 millions de francs ;

— construction d'un théâtre au Butor, salle de 700 places minimum, extensible à 1.000 places, avec ses locaux annexes.

Sur le plan du financement, M. Dominique Wallon précise : « Dans l'hypothèse où

l'estimation actuelle du théâtre serait maintenue à 20 millions, l'Etat participerait forfaitairement avec une subvention de 6 millions de francs, soit une participation globale pour les trois lieux de 12 millions de francs.

Le conseil général étant d'accord avec ces propositions, le futur CRAC sera donc conçu et réalisé selon ce schéma.

Le CRAC au Grand-Marché ?

Les projets du ministère de la Culture et les vœux du conseil général semblent bien coïncider. Trois grandes options sont retenues : réaménagement des locaux actuellement occupés par le CRAC (Centre réunionnais d'action culturelle) ; réalisation d'une salle d'animation théâtrale de 300 places dans le Grand-Marché de Saint-Denis ; construction d'un théâtre au Butor, d'une capacité d'au moins 700 places.

L'un des effets attendus par le projet de la Direction du développement culturel au ministère est donc, entre autres, de placer le Grand marché sous la maîtrise du CRAC.

La troupe du Théâtre Volland, qui a récemment encore occupé ces lieux, nous a adressé le point de vue suivant, où elle s'élève tant contre la forme prise par l'« usurpation » que contre le fonds alimentant des dispositions, sans doute jugées trop lourdes et encore excessivement centralisatrices par les « théâtres ». Une réaction, que nous versions au dossier « Culture ».

Le théâtre Volland : stupéfaction

« Le théâtre au Grand-Marché, c'est nous. 17 représentations, plus de 4.000 spectateurs au Grand-Marché, c'est nous. Le projet d'en faire un lieu de création et d'animation permanente, c'est nous. Les « structures mobiles », c'est nous. « Nina Ségamour » en décembre, au Grand-Marché ? Encore nous. Quelle

n'aura pas été notre stupéfaction d'apprendre par la presse que ce lieu du Grand-Marché sera « sous la maîtrise du CRAC ». Mais sur quel ton faudra-t-il dire que le monopole culturel du CRAC nous n'en voulions pas. Quand comprendra-t-on que le public n'en veut plus !

« Donnez plutôt leur chance aux associations, confiez les projets à ceux qui les ont créés, aidez-les, développez-les, ils seront garants de leur réussite.

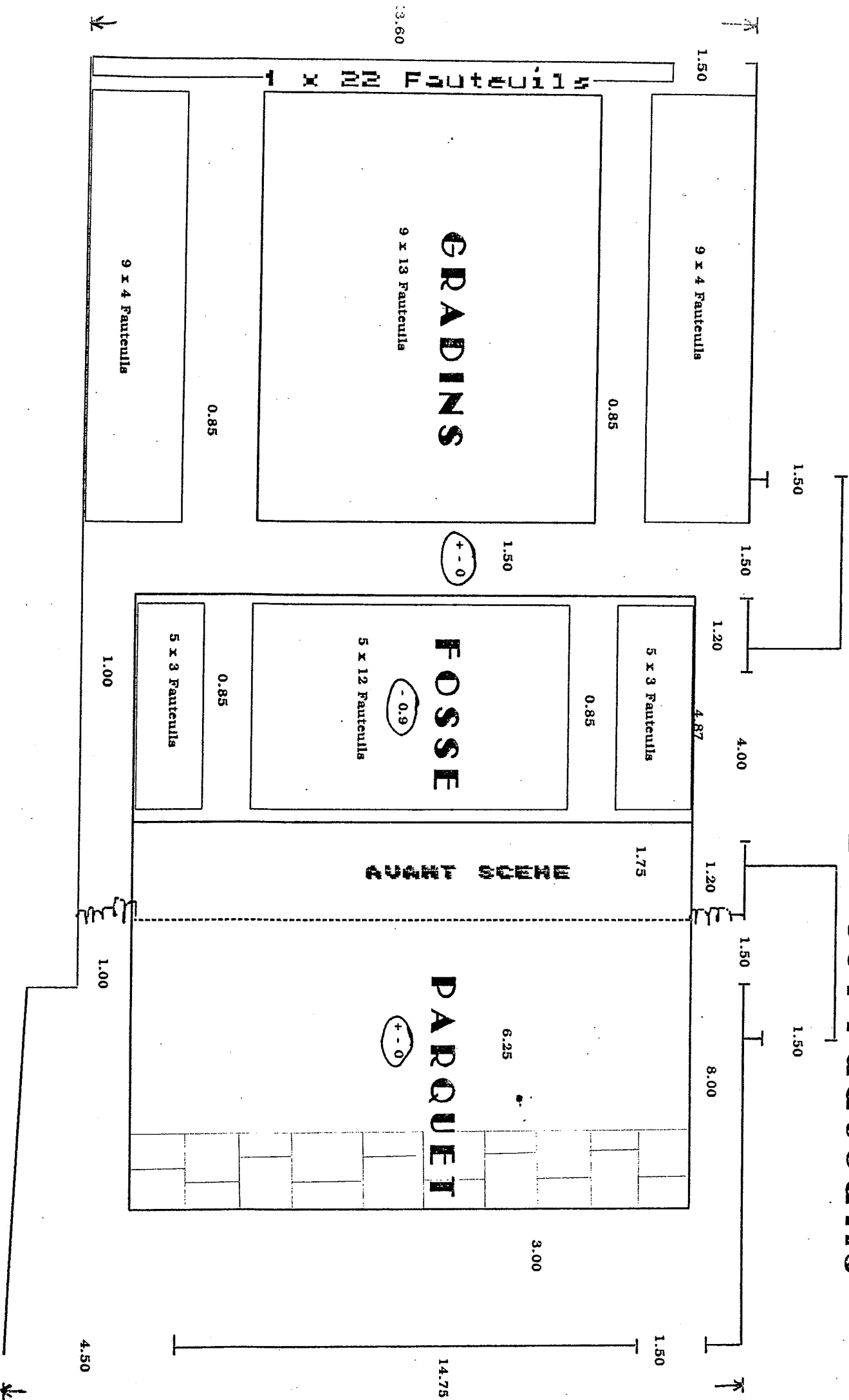
« Donnez au théâtre Volland, mais à d'autres aussi, les moyens de leur développement en régie, finance, lieux de spectacle.

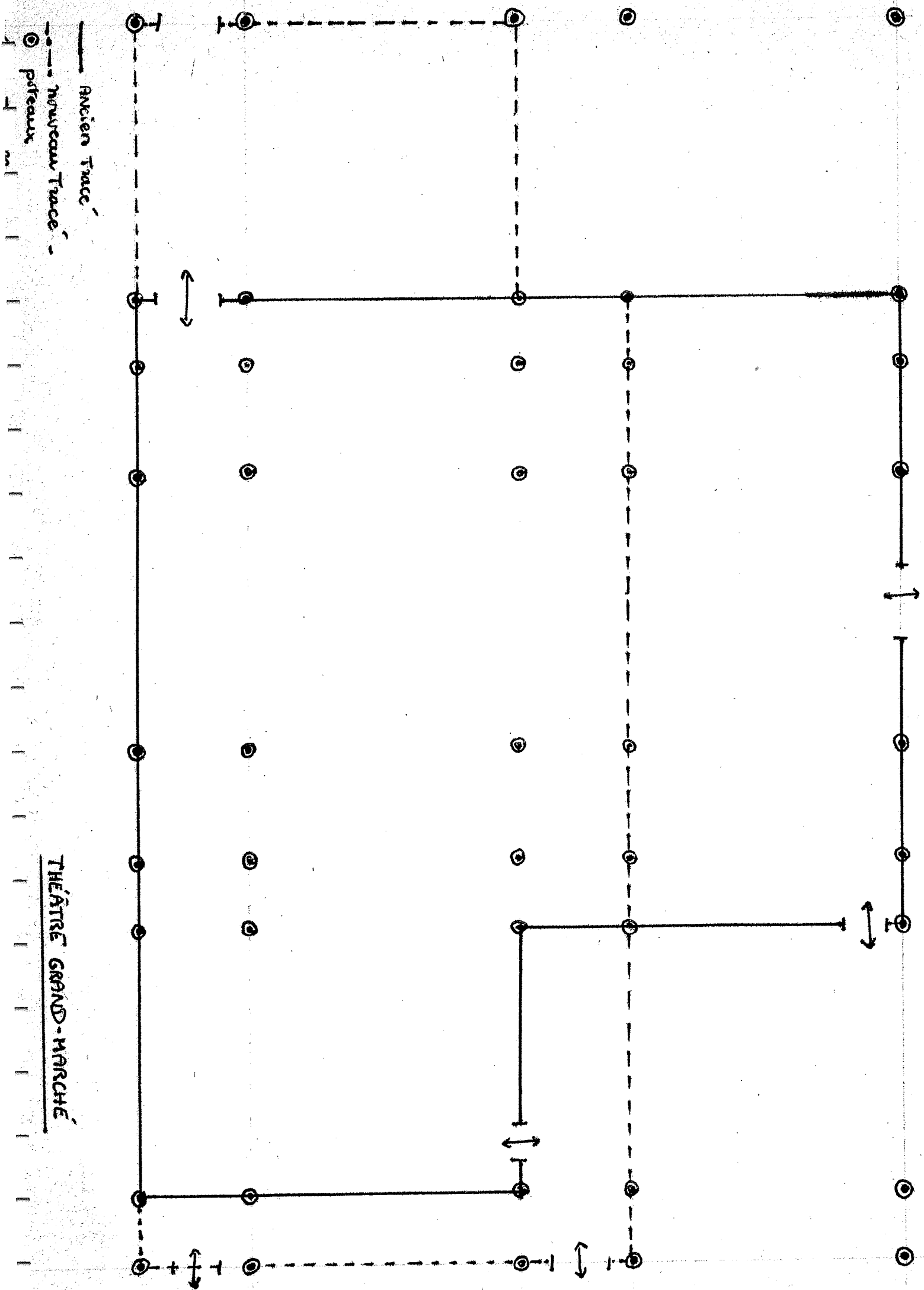
« Occupez-vous des vivants au lieu de réveiller les morts ! ».

Le bureau de la
Troupe Volland'

N.D.L.R. Ce texte a été rédigé sous forme de « lettre ouverte » à M. Dominique Wallon, directeur du Développement culturel au ministère de la Culture.

emmanuel GENVRIN : "C'est moi qui suis le père de ce projet. J'ai rencontré M.CULTIAUX (secrétaire général de la préfecture) dès 1980 pour empêcher la construction d'un centre trop gros à Champ Fleuri et qu'avec l'économie réalisée l'on aménage une série de lieux à Saint-denis. En 1981 j'ai convaincu Eric BOYER et marie-claude PONCET (de la direction du développement culturel) d'élargir un projet de forum au grand-marché en une véritable salle et d'aménager notamment la salle Saint-jean pour accueillir des spectacles de danse et de théâtre amateur. C'est vrai que la salle devait être gérée par le CRAC (qui aurait sous traité au théâtre Vollard par convention). A cela il y avait des raisons juridiques et administratives. N'oublions pas que nos interlocuteurs pensaient que le CRAC serait rapidement l'objet d'une réforme. Plutôt sceptique je leur demandai d'envisager d'autres solutions, Centre dramatique ou lieu animé par une compagnie. Quand au projet lui-même, il n'a pas été l'objet d'un concours architectural. J'ai participé un jour à une réunion avec des spécialistes. J'ai dit ce qu'il faudrait. La construction actuelle me paraît avoir de graves lacunes, scène et passerelles en béton, espace difficilement modulable, look ringard et absence de locaux administratifs. Je me demande aussi pourquoi l'on a appelé cette salle "Georges Fourcade" du nom d'un réunionnais qui n'a pas laissé que des bons souvenirs. Quoiqu'il en soit, le bon sens appelle différentes remarques. 1) à l'évidence cette salle est destinée à remplacer le théâtre en bois qui existe et qui est fréquenté par le public dyonisien depuis 5 ans. 2) on ne peut pas non plus ignorer que "l'âme" du théâtre au grand-marché c'est le théâtre Vollard. 3) si ~~par le grand-marché~~ ^{d'avenant} on écartait le théâtre Vollard du grand-marché, où irait-il à son retour de Beaubourg, seule véritable compagnie professionnelle de la Réunion avec ses 6 salariés permanents et 10 salariés intermittents ?





Ancien Trace

nouveau Trace

piers

THÉÂTRE GRAND-MARCHÉ

THEATRE VOLLARD

2, rue Maréchal Leclerc

97400 St-DENIS

Tél. : 262 * 20.33.62

PARIS le 13.12.1984

Marie-claude PONCET
DEVELOPPEMENT CULTUREL
2 rue Jean Lantier
75001 PARIS

Madame,

A la suite d'une tournée en métropole du Théâtre Vollard je suis resté à Paris le temps de sensibiliser les différentes directions du ministère de la culture au projet d'installation de la compagnie dans les locaux du futur théâtre du Grand-Marché. En attendant d'être reçu par vous et afin de faciliter la discussion j'ai préféré par avance écrire quelques données du problème.

En septembre dernier le président du conseil général et le préfet de la Réunion ont posé la première pierre du théâtre du Grand-Marché à Saint-Denis. Rappelons que les moyens de la construction ont été prélevés sur le projet initial du centre culturel de Champs-Fleury devenu plus modeste. Chacun connaît l'engagement de notre compagnie pour qu'un projet se réalise au Grand-Marché :

- En ayant fondé et pérennisé le caractère culturel du lieu.
- En ayant convaincu de la nécessité du projet les responsables de la ville et du département.

En ayant plus précisément participé à la définition du projet au cours de réunions à la mairie de Saint-Denis à propos de la capacité d'accueil de la salle, de la mobilité du plateau, des salles de répétition ...etc...

Aujourd'hui le Théâtre Vollard a quitté ses locaux de l'ancienne mairie pour de nouveaux à l'intérieur même du Grand-Marché, 2 rue du Maréchal Leclerc. Il est acquis qu'il continuera d'accueillir le public au Grand-Marché pendant la durée des travaux. L'expérience d'ouverture de cette salle provisoire sur d'autres spectacles a été un succès: 6000 entrées pour 50 soirées organisées (cf rapport d'activité 84) Enfin, du côté de la mairie et du conseil général il paraît définitivement admis que l'avenir du théâtre qui se construit se fera avec nous. Consulté, monsieur DROUHET, directeur de la DRAC nous a offert son appui

A ce stade de l'entreprise il est déterminant que la direction du Développement culturel prenne position quant au fonctionnement futur

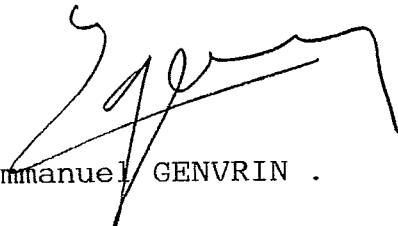
.../...

du théâtre qui se construit. Entendez-vous toujours que cette structure soit gérée par le CRAC ? Accepteriez-vous de reconsidérer le dossier ? En nous incluant avec plus de responsabilités dans sa gestion ?

Je suis persuadé que le Théâtre Volland peut être l'occasion d'un consensus rapide et sans défauts entre l'état et les collectivités locales sur son projet. La durée des travaux sera suffisante pour élaborer avec nos partenaires un fonctionnement et une action culturelle attachée au Grand-Marché ainsi que la constitution d'une équipe de gestion et de création capable d'animer avec permanence et cohérence le bâtiment au premier jour de son inauguration .

En espérant vous avoir convaincu quant à notre motivation concernant tout devenir du Grand-Marché de Saint-Denis et vous rencontrer au plus vite sur ce sujet, veuillez agréer, madame, l'expression de mes salutations distinguées .

Le directeur ,



Emmanuel GENVRIN .

4ème Bureau

S324-3

// O N V E N T I O N

---o0o---

Entre :

Le Département de la Réunion, représenté par le PRESIDENT DU
CONSEIL GENERAL,

d'une part,

Et

La commune de St-Denis, représenté par son Maire,

d'autre part,

VU la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 25-26
septembre 1986 relative au principe du transfert du Théâtre du Grand Marché à la
commune de St-Denis

Ont préalablement à la convention, objet des présentes, exposé ce qui
suit :

.../...

ARTICLE 4 : Installations complémentaires et transformations

La commune de St-Denis ne peut réaliser des installations complémentaires à demeure ou des transformations dans tout ou partie des biens et équipements, objet de la présente convention, sans l'accord préalable du Département.

ARTICLE 5 : Plan des installations

La Commune de St-Denis devra tenir à jour de manière permanente le plan de l'ensemble des installations annexé à la présente convention.

ARTICLE 6 : Répartition des charges entre le Département et la commune de St-Denis

1) Dépenses à la charge du Département

- les grosses réparations portant sur le bâtiment,
- les grosses réparations portant sur les équipements lourds dont la liste est annexée à la présente convention, sauf en cas de faute de la commune de St-Denis,
- l'assurance responsabilité civile à la charge du propriétaire dont le contrat est annexé à la présente convention.

2) Dépenses à la charge de la commune de St-Denis

- l'entretien courant du bâtiment tel que prévu par l'article 18 de la loi n° 82-526 du 22 juin 1982 relative aux droits et obligations des locataires et des bailleurs,
- l'entretien courant des équipements lourds prévu à l'alinéa 2 de l'article 6-1
- l'entretien et le renouvellement du matériel dont la liste est prévue à l'article 3 de la présente convention,
- l'assurance responsabilité civile usagers à la charge du locataire dont le contrat est annexé à la présente convention.

ARTICLE 10 : Conditions financières

Le Département met gratuitement à la disposition de la Commune de St-Denis les biens et équipements prévus à l'article 1er de la présente convention.

ARTICLE 11 : Résiliation

La présente convention pourra être résiliée :

1) par le Département de la Réunion

- . en cas de défaillance de la Commune de St-Denis à ses obligations prévues par la présente convention, le Département a la faculté de résilier la convention deux mois après une sommation par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée infructueuse.
- . en cas de non respect des règles d'hygiène et de sécurité publique dans les conditions prévues à l'article 6 de la présente convention.

2) par la commune de St-Denis

La Commune de St-Denis doit avertir le Département par lettre recommandée avec accusé de réception six mois avant la date d'expiration de la présente convention de la volonté de ne pas renouveler la convention.

ARTICLE 12 : Jugement et contestations

Les contestations qui s'élèveraient entre le Département de la Réunion et la Commune de St-Denis au sujet de l'exécution et de l'interprétation des clauses de la présente convention et qui n'auront pu être réglées à l'amiable, seront jugées par le Tribunal Administratif du Département de la Réunion.

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE
DE
SAINT-DENIS

Administration Municipale

Direction des
Affaires Culturelles

N° 1638

Saint-Denis, le

10 DEC. 1984

LE MAIRE DE SAINT-DENIS,
Chevalier de la Légion d'Honneur

A Monsieur le Directeur du
Théâtre VOLLARD
14 rue de Paris
97400 - SAINT-DENIS

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'aménagement du futur théâtre "Georges FOURCADE", les services municipaux étudient actuellement les différentes modalités de fonctionnement et de gestion susceptibles de convenir à une telle structure.

Nous avons pensé que la création d'un "CENTRE DRAMATIQUE" au sein de cet ensemble complèterait efficacement les objectifs poursuivis en la matière.

Sachant tout l'intérêt que vous portez à la mise en oeuvre de ce projet, il me serait agréable que vous effectuiez des démarches, notamment auprès des ministères, afin d'y recueillir tout renseignement pouvant nous aider dans cette entreprise.

Je tiens cependant à vous préciser que ce "Centre Dramatique" n'est qu'une éventualité et que votre investigation en ce sens ne préjuge en rien des accords qui pourraient être conclus entre votre Compagnie et la Municipalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.



A.D. DEGROS

THEATRE DU GRAND MARCHE

Le Théâtre du Grand Marché, dénommé Théâtre Georges FOURCADE, représente un outil essentiel pour le développement culturel de la Réunion.

L'ouverture de cette structure contribuera ainsi à enrichir le paysage culturel de l'Ile.

Cet ensemble culturel a pu être réalisé grâce à la participation financière de l'Etat, du Département et de la commune de St-Denis selon le plan de financement suivant :

- Etat : 50 % du coût des travaux (soit 4 962 967,00 F)
- Département : 25 %
- Commune de St-Denis : 25 %.

Le Département en tant que maître d'ouvrage a donc assuré l'ensemble des travaux et leur suivi.

Transfert du théâtre à la commune de St-Denis

Le transfert du Théâtre du Grand Marché à la commune de St-Denis résulte de l'application du plan global départemental ayant pour objectif de doter l'ensemble de l'Ile de structures performantes et adaptées en faveur de la création et de la diffusion culturelles.

Les grandes lignes de ce plan sont les suivantes :

- l'Espace Culturel de Champ Fleuri (salle de 1000 places), ayant un rayonnement départemental.

- La mise en place et le soutien aux activités de quatre salles de spectacles intercommunales, principalement axées sur l'encouragement et l'aide à la création locale.

- L'aide à la création et à l'aménagement de salles communales afin de développer la vie culturelle locale et permettre une meilleure décentralisation.

Adhérant à ce schéma, la commune de St-Denis a donc accepté la proposition du Département.

Ce Théâtre reste toutefois propriété du Département. Les conditions de remise et d'entretien du bâtiment, des équipements et installations ainsi que la vocation de la salle sont déterminées par une convention de mise à disposition, approuvée par le Bureau du Conseil Général en date du 1er avril 1987.

./...

DEPARTEMENT DE LA REUNION

CONSEIL GENERAL

Direction

des Services Techniques

CONSTRUCTION DU THEATRE "GEORGES FOURCADE"

A SAINT-DENIS

-----00000000-----

Situé en limite sud du Grand Marché, le théâtre, d'une longueur de 53 mètres, d'une largeur de 16 mètres avec une hauteur maximale de 14 mètres, aura une surface totale, hors-oeuvre de 1 300 m² répartie sur plusieurs niveaux.

Dans la partie centrale axée sur l'entrée du Grand Marché, se trouve la salle de spectacles (gradins et estrade) d'une longueur de 27 mètres et une largeur de 13,60 mètres.

Les gradins d'une capacité de 207 places, accessibles depuis l'entrée principale ou depuis la façade Ouest sont démontables permettant ainsi une diversification importante des spectacles (théâtre, expositions etc...)

La fosse (11,40 m X 6,60 m) accessible depuis l'entrée principale, est équipée de 98 fauteuils démontables permettant ainsi un prolongement de la scène.

Cette dernière comprend une estrade fixe de 11, 40 mètres sur 6,23 mètres.

.../...

Il a été veillé à un maximum de confort, l'air ambiant étant amené par une ventilation mécanique.

On trouve ensuite en partie Est (rez-de-chaussée) :

- l'arrière scène,
- le sas et le foyer des artistes,
- le local décor,
- un bureau,

et en partie Ouest les sanitaires ainsi qu'un local sous gradin réservés aux conférenciers. ...

AU 1er ETAGE : en partie Est

- une loge collective
- deux loges individuelles,
- deux bureaux,

en partie Ouest

- Les boxes pour la traduction simultanée

AU 2ème ETAGE : en partie Est

- la salle de répétition et de réunions de 200 m2.

Ce bâtiment a pu trouver sa place à proximité même du Grand Marché avec une architecture s'intégrant au site. Reposant sur le terrain naturel, on a une structure en béton avec une couverture bardage double peau (isolation phonique et thermique).

L'équipement prévu permettra une grande diversité de spectacles, (théâtre, expositions etc...).

.../...

- effets spéciaux

auxquels s'ajoutent le matériel prévu initialement.

- équipements divers : piano, vidéo, projecteur, rétroprojecteur etc...

Permettant une autonomie totale du théâtre.

COUT :

Le coût de l'opération terminée est de 16 700 000 F ;
financée par :

- Etat.....	5 000 000 F
- Département.....	5 850 000 F
- Commune.....	5 850 000 F
	16 700 000

Cet équipement réalisé par le Conseil Général a donc bénéficié d'une aide de l'Etat mais aussi de la Commune de Saint-Denis qui en plus de sa participation financière a cédé gratuitement au Département le terrain nécessaire à l'implantation de la construction

Les copropriétaires de l'immeuble voisin "Les Horizons" en acceptant de vendre une petite partie de leur terrain, ont permis la mise en place des gradins rétractables.

Le Concepteur de cet équipement est le Cabinet
HEBRARD-ABADIE.

Les Entreprises retenues pour cette construction sont :

- S.E.B.T.P. (SOUTON) - Clos et couvert,

- SCOFER..... - Menuiseries métalliques - bois scéniques.

- E.G.P.E..... - Plomberie.

.../...

TEMOIGNAGES

Samedi 19 et Dimanche 20 avril 1986

THÉÂTRE: UNE NOUVELLE SALLE

Une salle de théâtre est en construction au grand marché de Saint-Denis, elle sera ouverte en octobre prochain, précise le «Quotidien» qui a enquêté sur sa gestion future:

«La construction de cette salle fait partie d'un projet qui ne date pas d'hier, explique M. Eric Boyer, président de la commission des affaires culturelles. Le 23 juillet 1982, le conseil général décidait la mise en place d'équipements culturels, avec la création d'une salle de 1000 places à Champ-Fleuri, d'une salle de 300 places dans l'enceinte du Grand Marché ainsi que le réaménagement des locaux occupés par le CRAC au jardin de l'Etat qui comprend une salle de 100 places. Avec l'accord du ministère, les études ont pu être lancées et deux opérations sont déjà réalisées: le théâtre de Champ-Fleuri et le réaménagement de la salle du jardin de l'Etat. Quant au théâtre du Grand Marché, la construction a commencé en août 1985, et il devrait être livré vraisemblablement pour le mois d'octobre 1986. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour savoir qui va diriger ce théâtre. La décision n'a pas encore été prise».

Dans cette affaire, chacun reste sur ces positions et personne n'ose s'avancer quant à l'avenir de ce théâtre. Du côté du CRAC, par

contre, les choses se précisent légèrement.

«En fait, je n'en sais pas plus que les autres, confie M. Delcamp, directeur artistique. A l'origine, c'est un théâtre qui devait faire partie du CRAC puisqu'il venait compléter la salle de 1000 places de Champ-Fleuri. Avec une capacité de 300 places, il s'adressera à un genre artistique différent de celui de Champ-Fleuri. L'avantage d'une salle comme celle du théâtre Fourcade est que les spectacles pourront rester plus longtemps à l'affiche. Quoi qu'il en soit, je pense qu'il ne serait pas possible de déposer Volland de son théâtre. Mais une «confrontation» entre lui et le CRAC serait extrêmement positive. A mon avis la cohabitation est envisageable.

Une affirmation qui fait bondir Emmanuel Genvrin! «La cohabitation entre Volland et le CRAC est impossible, prétend M. Genvrin. Il y a une incompatibilité de fond. Le CRAC devrait être un service public, or, le CRAC est au service du CRAC. Nous ne voulons pas subir son impérialisme. Nous ne voulons pas être au service du CRAC. Pendant cinq ans, nous avons fait vivre le théâtre du Grand-Marché et nous sommes parfaitement capables de poursuivre cette action dans la nouvelle salle. De toute façon, ceux qui dirigeront ce futur théâtre, auront beaucoup à faire, il faudra qu'ils chassent les fantômes! Car l'âme du théâtre du Grand-Marché, c'est la troupe Volland!».

JIR 30 avril 86

Théâtre du Grand Marché

Lever de rideau en juin

Avec le succès grandissant de l'activité théâtrale réunionnaise, la structure provisoire de la troupe Volland sous le Grand Marché de Saint-Denis commence à se faire étriquée. Patience, la claqué, le rideau du nouveau théâtre pourra bientôt se lever...

Depuis plusieurs années, principalement du fait de l'extension de la ville vers l'Est, le Grand Marché s'éteint à petit feu et on est bien loin du centre d'animation, du lieu de rendez-vous qu'il a jadis été. Etant donné son importance symbolique dans la vie réunionnaise, il fallait coûte que coûte lui donner un nouveau souffle.

Bien conscients du problème, la municipalité et le conseil général ont opté pour la solution culturelle. Le marché a d'abord abrité quelques expositions « fait main » très réussies, et maintenant le théâtre Volland, construit de bric et de broc, et qui connaît une certaine célébrité.

Il était toutefois à regretter que les troupes locales n'aient que cette salle minuscule et mal aménagée pour se produire. Il a donc été décidé de construire un vrai théâtre, de 300 places, contigu au marché.

Monsieur Eric Boyer, président de la Commission culture au conseil général est allé visiter le chantier, afin de se rendre compte de la progression des travaux ; ils sont bien avancés et devraient être terminés en juin prochain.

L'objectif recherché en matière

d'animation sera alors atteint puisque cette nouvelle salle pourra, outre les spectacles, être le siège de nombreuses activités, à savoir expositions, conférences et congrès, etc. Tout a été conçu à cet effet, depuis le box des journalistes et le système de traduction simultanée, jusqu'aux gradins escamotables. L'entrée principale se fera par le marché.

La salle s'appellera « Georges Fourcade », vous savez, le père de « Petite fleur fanée », l'hymne réunionnais. Ce n'est que justice quand on sait sa contribution à la popularité des chansons créoles.

Avalanche de la culture ?

Quand on lui demande si, après Champ-Fleuri et ses 1 000 places, ce nouveau théâtre n'est pas le signe d'une « avalanche de la culture » se déversant sur Saint-Denis, M. Boyer met en garde sur deux points.

Tout d'abord, il convient de bien voir que ces deux salles ne sont en aucun cas la propriété de la ville de Saint-Denis, mais de la Réunion

tout entière. Quant à leurs utilisations respectives, elles seront très différentes. L'objectif de l'espace culturel de Champ-Fleuri est de permettre aux grands spectacles internationaux de se produire sur notre île ; c'est en quelque sorte le « théâtre français de l'océan Indien ». Parallèlement, le ministère de la Culture, en accord avec le conseil général, a prévu dans un budget commun la rénovation de la salle du CRAC et la construction du théâtre du Grand Marché.

Celui-ci ne fera absolument pas double emploi avec Champ-Fleuri, car il permettra aux troupes locales de faire des représentations dans un cadre adapté. Ce qui prendrait des allures de catastrophe et de bide devant des fauteuils aux trois-quarts vides à Champ-Fleuri fera salle comble au Grand Marché... plutôt encourageant, non ?

Quant à la gestion de cette nouvelle salle de spectacles et congrès, rien n'est encore fermement établi. Il faut étudier la question très sérieusement afin de mettre en place une structure qui ne lésera personne.

Le coût de l'opération s'élève à 14 000 000 F, mais il est vrai que « réanimer » ce secteur symbolique tout en développant le mouvement culturel réunionnais n'avait pas de prix. Et puis, il promet d'être bien beau et agréable, ce théâtre, souhaitons aux artistes d'être à la hauteur. Eh bien, jouez maintenant...

VISU

Février 1987

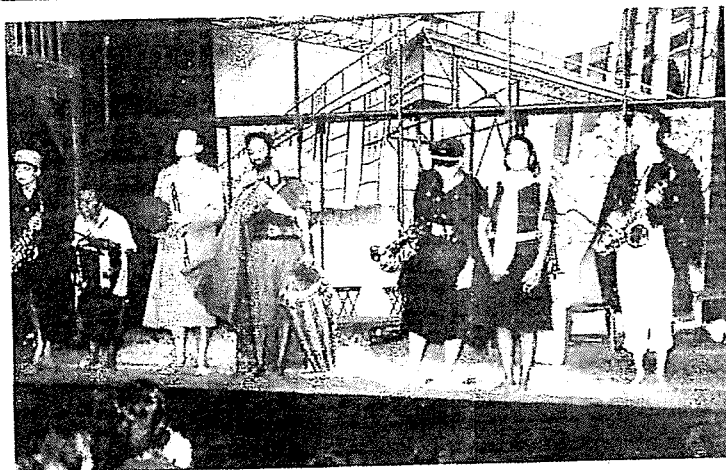
« Prince eclaire »

UN THEATRE AU GRAND-MARCHE

VOLLARD, ENFIN

LES deux belles photographies que voici : le salut de la Troupe Vollard à la fin de « Colandrie », sa dernière création théâtrale et musicale en

créole et en français, et le visage d'Emmanuel Genvrin, acteur (mais aussi auteur, metteur en scène, directeur de troupe professionnelle soutenue par une association culturelle), dans « Marie Dessebre » (81), symbolisent les deux étapes d'un travail acharné et reconnu par tous. A présent M. Auguste Legros donne son feu vert pour que ce travail se poursuive, comme prévu, au Grand-Marché où la troupe... campe ingénieusement depuis des années. Un équipement, soutenu dans sa conception par la direction du théâtre, devrait être inauguré par « Le barbier de Séville » de Beaumarchais, joué par la troupe. Mais les travaux, parfois, cela dure plus que prévu. Une salle de trois cents places, un équipement qui réclame une animation constante et de qualité. Voici un merveilleux axe



d'animation pour la ville de Saint-Denis, ce « bout » de la rue Maréchal-Leclerc, surtout si le grand parking jouxtant le grand-marché est transformé en jardin... ! Qu'importe : l'histoire retiendra que M. Legros a su avoir près de lui... un « Molière » : qui d'autre peut dire cela dans l'île ?

(1) La troupe Vollard a, depuis longtemps, élaboré un programme d'animation de ce « lieu » qui n'a, certes pas, le beau parking de Champ-Fleuri, mais qui, grâce à la tradition établie depuis des années par Vollard, a déjà... un public sans avoir de théâtre un tour de force !



TEMOIGNAGES

30 mars 87

Polémique autour du théâtre Fourcade **VOLLARD PASSE LE RELAIS**

Manifestement écoeurée par la cabale montée contre elle, la troupe «Vollard» ne s'est toutefois pas résignée, à l'annonce faite jeudi soir de laisser la salle du théâtre Fourcade à «une association». Cette décision équivaut à un refus de laisser la troupe «Vollard» animer le Grand Marché comme elle l'a fait depuis l'ouverture de son théâtre, en 81. Et en fin de compte, à un renvoi déguisé, puisque l'ancienne salle doit être démolie.

Aussi après l'écoeurement, l'abattement... c'est la riposte: le

théâtre Vollard estime maintenant que c'est au public de réagir. Un comité de soutien s'est constitué autour de quelques amis (1), les pétitions proposées au public ont recueilli en fin de week-end 4000 signatures. Et à l'issue d'une réunion qui se tenait hier après-midi au local de la Compagnie, la motion suivante a été adoptée:

«Le THEATRE VOLLARD ne désirant pas s'opposer aux volontés des élus, a décidé de se retirer de la polémique née autour de la salle Fourcade. Il estime que c'est à son public de manifester ses

désirs.

Il annule donc le «Lacher de Clowns» du mercredi 1er avril.

Un comité de soutien s'est formé à partir des 4000 premières signatures à la pétition lancée par le THEATRE VOLLARD.

Il appelle l'ensemble du public et des sympathisants du THEATRE VOLLARD à une grande fête de soutien le samedi 4 avril à partir de 15h00 au Barachois, avec la participation de nombreux groupes de CLOWNS, THEATRE, MUSIQUE, DANSE, MARIONNETTES, ARTS GRAPHIQUES, BANDES DESINÉES... ETC....



Le «lacher de clowns», ce sera pour... samedi 4 avril, au Barachois.

THEATRE VOLLARD

SAINT-DENIS 1e 5.03.1987

Le directeur de la Troupe
VOLLARD

à

Monsieur Auguste LEGROS,
Président du CONSEIL GENERAL

Monsieur le Président,

Suite à sa visite au grand-marché
(il a assisté à "NINA SEGAMOUR" le 3 mars à 20h30),
robert ABIRACHAED, directeur des théâtres au ministère
de la culture a demandé à s'entretenir dès le lendemain
avec Pierre-louis RIVIERE et moi-même.

Au cours de cette réunion de plus
de deux heures, monsieur ABIRACHAED a affirmé que la
troupe VOLLARD était bien la seule véritable compagnie
théâtrale professionnelle de l'île et que dans le cas
où nous nous verrions confier la gestion du théâtre Georges
Fourcade, il était prêt à entamer favorablement et rapide-
ment une négociation quant à la constitution d'un CENTRE
DRAMATIQUE dès 1988.

Le schéma serait le suivant :

- Le département (ou la municipalité) confie le théâtre
"en ordre de marche" à la compagnie-centre dramatique.
- Les dépenses de fonctionnement et de création sont
partagées à 50/50 entre la direction des théâtres et
le département (ou tout autre collectivité locale)
- Un cahier des charges est élaboré entre les parties
qui prévoit par exemple "x" créations et l'accueil de
"x" compagnies locales par an. On peut y inclure par
dérogation les 3 ou 4 congrès dont vous me parliez lors
de notre entrevue du 1er Août dernier (puisque la salle
est ainsi équipée).

Depuis que vous m'avez confié une
mission d'exploration quant à l'installation d'un Centre
Dramatique au grand-marché c'est la première fois que
la direction des théâtres s'engage d'une manière aussi
nette. Je pense que nous devons saisir l'occasion pour
la Réunion d'avoir enfin son Centre dramatique (la Martini-
que a le sien depuis 3 ans, à côté d'une institution
de type CRAC et de salles de quartier pour théâtres amateurs
Enfin, ce projet serait le plus prestigieux pour Saint-
Denis ainsi que le moins coûteux, les collectivités locales

n'ayant plus que la moitié des dépenses à leur charge.

Je reste à la disposition de vos services pour d'éventuelles précisions, monsieur Abirachaed ayant promis de me faire parvenir des modèles de cahier des charges et des exemples de budget s'y afférant.

Veillez recevoir, monsieur le président l'expression de mes salutations distinguées.

Emmanuel GENVRIN

DIRECTEUR

P.S : A propos de notre feuilleton télévisé et parce que vous avez bien voulu soutenir personnellement la réalisation des épisodes pilotes je vous informe que d'importantes négociations sont en cours avec des chaînes métropolitaines quant à l'achat d'une série.

J.R 17 mars 87

L'objet des passions

La décision de construction du Théâtre Georges Fourcade, l'objet des passions, remonte à juin-juillet 1982.

C'est le conseil général qui, dans le cadre de son programme d'action culturelle et en accord avec le Ministère de la Culture avait pris cette décision, afin de compléter l'équipement théâtral de Champ-Fleur.

On conçoit aisément, à la lecture du descriptif, que l'eau vienne à la bouche de tous ceux qui se sentent une vocation artistique.

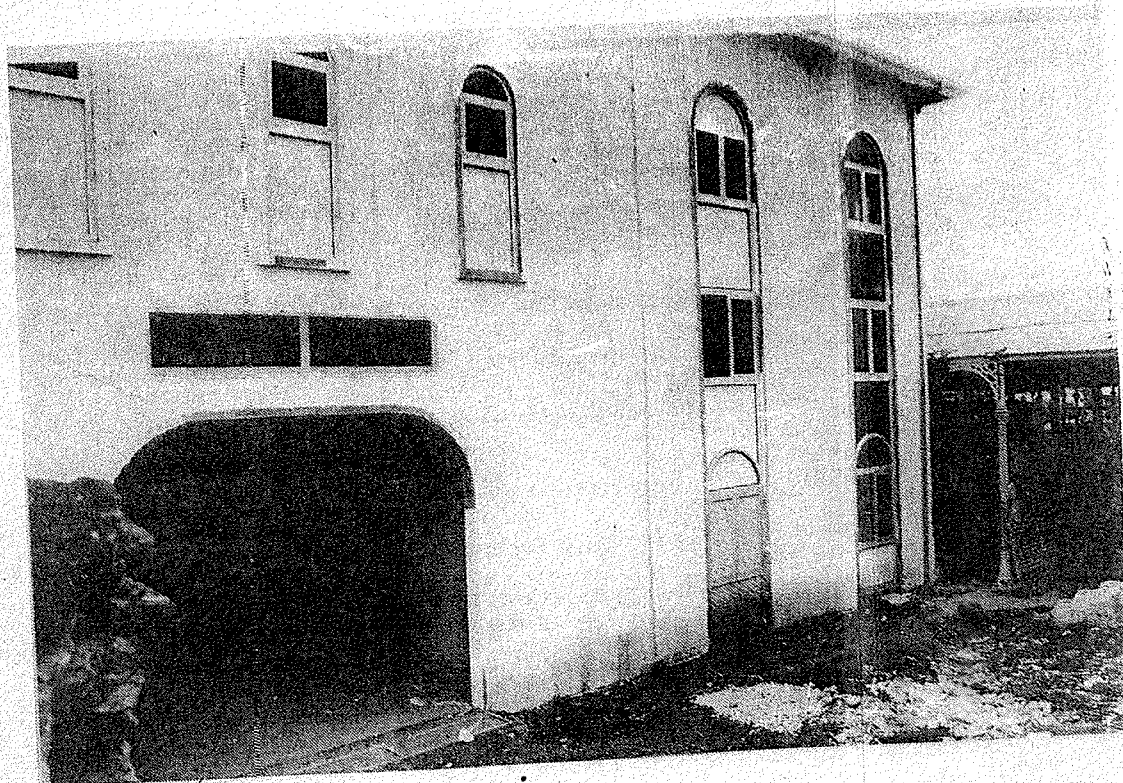
Situé en limite sud du Grand Marché, le théâtre d'une longueur de 53 mètres, d'une largeur de 16 mètres avec une hauteur maximale de 14 mètres, a une surface totale, hors-œuvre de 1 300 m² répartie sur plusieurs niveaux.

Dans la partie centrale axée sur l'entrée du Grand Marché, se trouve la salle de spectacles (gradins et estrade) d'une longueur de 27 mètres et une largeur de 13,60 mètres.

Les gradins d'une capacité de 305 places, accessibles depuis l'entrée principale ou depuis la façade Ouest sont démontables, permettant ainsi une diversification importante des spectacles.

La fosse (11,40 m x 6,60 m) accessible depuis l'entrée principale, est équipée de fauteuils rabattables permettant ainsi un prolongement de la scène, qui comprend une estrade fixe de 11,40 mètres sur 6,23 mètres.

Dans le cadre d'un spectacle « Classique » la première rangée de spectateurs se trouve à 3 mètres de la scène, la dernière à 16 mètres, répartie sur une hauteur de 3,70 mètres (différence entre niveau bas et niveau haut).



Il a été veillé à un maximum de confort acoustique, l'air ambiant étant amené par une ventilation mécanique.

On trouve ensuite, en partie Est (rez-de-chaussée, l'arrière scène, le sas et le foyer des artistes, le local décor, un bureau.

Congrès

A noter, au premier étage, cinq loges dont trois individuelles,

et un local de rangement. C'est au deuxième étage que se situe la salle de répétition (200 m²) et le local son et lumière.

Voilà en ce qui concerne l'aspect proprement artistique du théâtre. Mais son intérêt ne s'arrête pas là : en 86, le bureau du conseil général a décidé d'ajouter un « plus » à la polyvalence de l'ensemble en équipant la salle de spectacle d'un système de traduction simulta-

née, permettant l'organisation de congrès et conférences internationaux. Dans le même ordre d'idée, un local sous-gradins, réservé aux congressistes et journalistes, est équipé d'un télécopieur, d'un télex et de dix lignes téléphoniques.

L'opération a coûté en globalité 15 millions de francs, financés à égalité par l'Etat, le département et la commune de Saint-Denis.

La réponse d'Auguste Legros au Dr Gilbert Gérard

« Le docteur Gilbert Gérard, par un article publié dans une tribune libre du 4 février 1983, a violemment critiqué, prenant prétexte d'une lettre ouverte à monsieur Michel Debré, ancien Premier ministre et député de La Réunion, certaines initiatives de la municipalité et notamment le projet de rénovation du Grand Marché de Saint-Denis.

A travers cette opération — il ne s'en cache d'ailleurs qu'à moitié — c'est au conseil municipal de Saint-Denis — dont il fait aujourd'hui encore partie — que s'attaque l'adjoint spécial. Chaque membre d'un conseil municipal a, bien sûr, le droit de s'exprimer librement, même après l'avoir fait en commission puis en séance. Cette « lettre ouverte » est cependant un mélange tout à la fois de calomnie, de mensonges et d'insultes. Cela augure bien mal de la prochaine campagne électorale de l'intéressé...

Je répondrais seulement, en ce qui me concerne, sur les faits, ceux relatifs au projet de rénovation du Grand Marché, et eux-seuls. Les autres procédés employés par l'auteur de cette lettre sont des bassesses indignes, à mon sens, d'une personne que j'ai eu la faiblesse, jadis, d'accepter sur ma liste.

Il est dit que les expositions-ventes et le théâtre n'ont rien fait pour l'animation du Grand Marché : les Dionysiens qui viennent très nombreux à ces manifestations ne prouvent-ils pas qu'elles ont du succès ?

Il est dit que l'opération de rénovation et d'animation du Grand Marché s'est faite en quatre étapes, en présentant ce découpage dans le temps comme une machination : deuxième contre-vérité volontaire ! C'est sur la base d'une étude de l'agence d'Urbanisme de La Réunion, réalisée en 1981 et portant sur l'animation de l'ensemble du quartier, qu'a été lancée l'opération relative au Grand Marché. La délibération n° 21 du conseil municipal du 6 juillet 1982 prévoit, dès le départ, dans un même programme : et la construction d'un centre commercial, et la réalisation d'un théâtre de 300 places et la rénovation du Grand Marché.

Il est prétendu que le promoteur sera obligatoirement, en même temps, entrepreneur chargé de la construction du mini-théâtre et de la rénovation du Grand Marché.

Le mini-théâtre, financé tant à la fois par l'Etat, le département et la commune, fera l'objet d'un appel d'offres. Pour la rénovation, la même délibération prévoit d'en confier les travaux à une entreprise « dans la mesure où celle-ci sera la moins disante... ».

C'est donc encore une troisième contre-vérité — en forme de procès d'intention — qui est exprimée.

Quant à celle contenue dans ce qui est appelé la « 4^e étape », il faut la citer à nouveau pour avoir conscience de son énormité :

« Au conseil municipal de janvier 1983, 40 millions (4 milliards de centimes) sont votés toujours pour rénover ce Grand Marché... ».

Cette somme représente 10 % du budget communal ! Comment penser que des conseillers municipaux seraient assez irresponsables pour voter un pareil engagement, après le vote du budget 1983 ?

En réalité, la délibération complémentaire du 13 janvier dernier est venue entériner la formule juridique détaillée de l'opération, comme le conseil municipal l'avait souhaité en juillet 1982.

Le texte du rapport soumis au conseil contenait la phrase suivante : « Je vous rappelle qu'au terme de la durée prévue par la convention, cet immeuble d'une valeur actuelle de près de 40 millions de francs reviendra à la commune en pleine propriété... ». Je rajouterai « gratuitement... », en précisant que cet immeuble est le centre

commercial construit par le promoteur, que le terrain communal mis à sa disposition lui est loué et non « donné » comme prétendu, que le montant du loyer versé par le promoteur n'est pas d'un franc symbolique mais qu'au contraire son importance va directement permettre à la commune de financer les travaux de rénovation de la halle du Grand Marché.

Il est donc encore faux et pitoyable de dire qu'on a voté 40 millions en janvier 1983...

Comment expliquer toutes ces contre-vérités ?

Qu'elles témoignent d'une malveillance à destination électorale ? C'est indéniable et je le regrette. Mais, surtout elles dénotent l'incompétence et le manque de sérieux de leur auteur : ce dernier n'était même pas présent à la séance du conseil municipal de janvier 1983 qu'il prétend « commenter »... à sa manière, pas plus qu'il n'était présent, bien que convoqué, à de nombreuses réunions des commissions de travaux publics qui ont décidé des équipements et actions entreprises sur le secteur de Bellepierre (dont il est censé être l'adjoint spécial)... actions et équipements dont il prétend aujourd'hui avoir été l'instigateur...

Chacun appréciera... On peut tout dire en campagne électorale... mais il me semble qu'il y a quand même des limites ».

Les précisions de Gilbert Gérard

1) Je n'ai jamais supplié monsieur Auguste Legros pour être sur sa liste. Lors des municipales de 1977, la Gauche étant donnée gagnante en métropole, il fallait faire l'union. C'est donc en tant que giscardien que je suis entré à la mairie, après accord entre les partis, au plus haut niveau.

Ceci explique que j'ai pu garder cette indépendance d'esprit qui m'a valu « deux demandes de démission » de la part du maire et d'être entraîné par lui devant les tribunaux lors des cantonales de 1982, parce que, sur mes bulletins de vote, il était écrit : « Adjoint », au lieu de « adjoint spécial ».

Pourtant, monsieur le Maire m'avait donné sa parole d'honneur de rester neutre dans la compétition qui m'opposait à monsieur Eric Boyer.

2) Monsieur le Maire dit qu'un appel d'offre sera lancé. Mais il sait bien que la plupart des appels d'offre sont infructueux et que les marchés négociés ne sont jamais passés avec les « moins disants ». Exemple : le centre culturel dont le maire

vient de poser la première pierre.

Dans l'appel d'offre du 9 septembre 1982, la condition impérative était de ne pas dépasser 20 000 000. Comme tous les dossiers dépassaient ce plafond, l'appel d'offre est déclaré infructueux. On passe alors un marché négocié pour 23 306 784 F. Au conseil municipal du 14 octobre 1982, on demande d'approuver le dossier pour 27 000 000 de F.

Enfin, lors de la pose de la première pierre, de ce centre culturel, le Quotidien écrit 12.02.83 « son coût est estimé à 33 000 000 F soit 13 millions de plus que le prix plafond ». Sans commentaire.

3) Je pense que monsieur Legros veut faire de l'humour lorsqu'il parle de mes absences aux réunions de commissions de travaux publics, surtout quand elles intéressaient Bellepierre, car il sait très bien que lorsque j'étais absent c'était lors de mes congés annuels aux mois de janvier-février. Il est vrai que c'est dans ces périodes qu'étaient présentés certains dossiers !!!

Troupe Volland

Des projets pour un théâtre



Une partie de la troupe dans le « Barbier de Seville ».

La troupe Volland existe maintenant depuis huit ans. Elle est installée dans le Grand-Marché depuis six ans. « Ce n'est qu'un théâtre provisoire, affirme M. Genvrin le directeur de la troupe, car un nouveau théâtre se construit un peu plus derrière, que nous allons occuper ultérieurement.

Beaucoup de gens à La Réunion, notamment les amateurs de théâtre connaissent ou ont déjà entendu parler de la troupe Volland, mais comment ces gens travaillent, beaucoup d'entre eux l'ignorent. Cette troupe est professionnelle, c'est une des premières compagnie de France, elle fait d'ailleurs partie des 10 % des plus grosses troupes, de part son budget et ces activités. La troupe est composée de huit comédiens permanents et qui sont rémunérés mensuellement, de cinq intermittents et enfin de trois apprentis comédiens. Mais tout le monde se partage les tâches administratives. Ainsi M. Genvrin comédien de profession joue également le rôle de directeur, Nicole Angama responsable de l'administration, Rachel Pothin aux relations publiques et enfin de Pierre Louis Rivière metteur en scène.

Nous avons également un comédien à part entière, nous précise M. Genvrin, il s'agit de M. Arnaud Dormeuil.

La troupe fait ces propres créations et son théâtre accueille également les autres troupes de La Réunion. Au Grand-Marché en 1986 se sont tenues 21 représentations de la troupe Volland et 33 représentations des autres troupes locales. La salle est donc utilisée fréquemment le public y vient nombreux, par exemple pour la reprise de Nina Ségamour il a été enregistré 2 500 entrées.

La troupe est également connue de l'extérieur, après avoir effectuée 3 tournées

sous le contrôle d'André Ginzburger, notamment une semaine de représentation à Baubourg au centre Georges Pompidou. En ce qui concerne ses projets ; elle prépare une grande opération qui aura lieu à la Villette où elle jouera pendant environ 1 ou 2 mois un nouveau spectacle, « Ronrock ». C'est une fiction qui relate la naissance d'un nouveau volcan dans le sud de l'île et l'histoire de ce nouveau monde.

Une comédie musicale qui promet d'être très drôle. Dans l'immédiat, dès la semaine prochaine la troupe se produira pour le Barbier de Seville, ceci au Grand-Marché. Les représentations seront au nombre de sept dont 11 pour les scolaires.

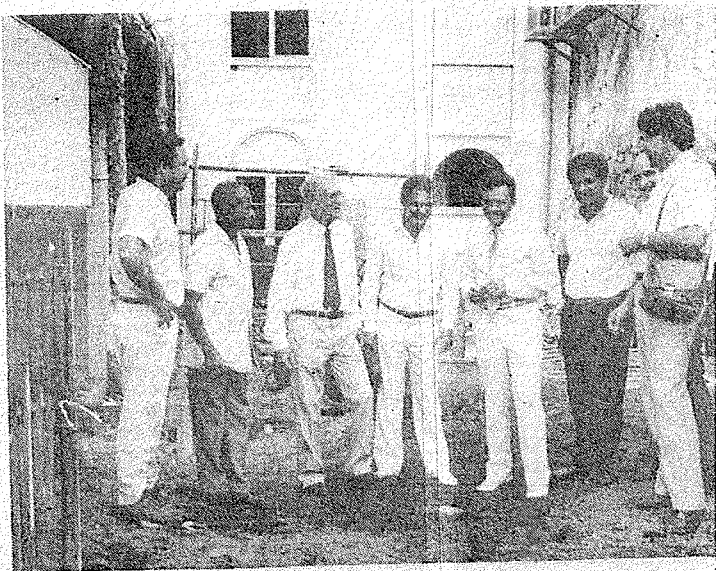
THEATRE FOURCADE

Bientôt livré

Les membres des commissions « Travaux publics » et « Affaires culturelles » du conseil général et de la municipalité de Saint-Denis se sont retrouvés mercredi dernier au Grand-Marché pour une visite du théâtre Fourcade qui devrait être livré prochainement.

A noter que ce théâtre d'une capacité de 300 places est également équipé d'un système de traduction simultanée qui permettra la tenue de congrès internationaux.

Eric Boyer et les membres des commissions du théâtre.



QUOT - mars 87

Théâtre du Grand-Marché : réponses et débat

Actes, lieux, mots, ont-ils un sens, oui ou non ?

Nous publions ici les réactions de deux des personnes mises en cause dans la chronique « **Chemin Carrosse, chemin Surprise** » de notre dernier numéro. La **satire** annoncée alors ne semble pas avoir été reçue avec **fair-play** ! La véritable OPA dont a fait l'objet sous les yeux d'un public mal informé, le théâtre Fourcade du **Grand-Marché de Saint-Denis**, mérite bien un débat. Nous le poursuivons ici, en l'élargissant à la question du mérite, et de la création de nouveaux lieux culturels.

Mais il faut d'abord parler de liberté à ces contradicteurs exagérément courroucés, et cela... à leurs risques, comme dans la fable, « crient au loup » ! Liberté de la presse, et nécessité d'une certaine réflexion publique liée à l'information. Le culturel n'est pas un de ces « lieux saints », tabous et intouchables... Ces réponses témoignent, certes, qu'on nous lit, mais hélas surtout qu'on le fait à la va-vite, que le discours « réactif » est fausse force, et qu'alors, les arguments, on... les passe sous silence ! Voyons ces deux lettres. Comparons : certes le...

« **Zanonyme** » tente d'avoir un peu d'humour (— nous sommes un âne inculte : une petite erreur suffit à le prouver, comme d'autres nous ont cru capables d'attribuer à G. Malher des musiques de film : notre humour, là, avait été pris pour une bétise !). Mais le **président de « Live »**, lui, a lu... à l'envers ce que nous disions. Nous traiter d'« élitiste » ! Où était-il, lui, quand nous produisions la première cassette réunionnaise, « **Chante Albany** ! », ou celle d'**Alain Peters** ? Visiblement, ce monsieur a réagi... avant de nous lire et de s'informer (2). Mais ne nous perdons pas dans les détails où ces « réactifs », se sentant quelque mauvaise conscience de s'être fourrés dans

la position de vouloir « prendre » le théâtre Fourcade se sont perdus. Leur refus de parler du lieu est un **refus du débat**. S'ils évitent le psychologisme dont usa sur les ondes M. Pélen à la suite de notre critique très sévère de son spectacle (que nous avions vu, of course, mon cher Watson), nos deux plaignants évitent également tout problème sérieux. D'où le côté vide, « bide », de leurs missives.

Nous avons clairement dit : **satire** ! Nous pensons que la formidable campagne de presse orchestrée par des organismes n'ayant aucune chronique libre et personnalisée, eux, pour accréditer l'idée que les « **troupes se battent pour le Théâtre Fourcade** » est un déguisement de la vérité. Vérité du travail d'une compagnie professionnelle, hospitalière aux autres (voir 1986), méritante et créative.

Nous avons pris le risque d'une satire parce que le sujet s'y prête. Nous précisons donc : le Grand-Marché est un lieu capital pour

mettre en valeur le **centre-ville** ; le refuser à une **compagnie professionnelle**, et en faire une **salle des fêtes** comme on le faisait en 1920 est une erreur. Non, le Théâtre Fourcade n'appartient pas « à tout le monde ». Sinon, pourquoi s'appelle-t-il « théâtre » ? La démocratie devient « démocrassouille » et pauvre alibi quand elle permet à beaucoup de considérer qu'il y a aussi des travailleurs de l'art. Mme Gauci, « ci-devant « **Zanonyme** », compagne de qui nous écrit (la troupe comporte deux amateurs) est enseignante. Veut-elle « jeter à la rue » tous les permanents de Vollard ? Quand à « **Live** », qui lance un concours très racoleur, ce qui est son droit, avec des moyens énormes, et une affiche à références américano-showbiz, a-t-elle une **approche sérieuse** des problèmes de la musique réunionnaise ? Aligner des noms de collaborateurs n'y changera rien, « **Zoun, Ti-Fock et Philippe**

Barret » ne doivent rien à « **Live** ». La présence de ces grands noms de la musique locale ne sert au président de Live qu'à tenter de brouiller les pistes.

Revenons au Grand-Marché : nous ne l'avons pas quitté, donc à la **VILLA** de « **Talipot** ».

Parlons-en ! Si Talipot réussit son « putsch » au Grand-Marché, quittera-t-il cette **villa**

somptueuse qu'il occupe, sans aucun doute aux frais du conseil général et du conseil régional, rue Macabit, à La Saline, avec, dit-on, bonne et... jardinier !?

Oui, ou non, une villa est-elle « **un théâtre** » ? Nous l'avons dit honnêtement à M. Pélen : « Que ne construisez-vous un lieu nouveau, par exemple à St-Paul ? » Le modèle de la Cartoucherie (Théâtre du Soleil, Paris) est célèbre. (1) Mais non : il y a des troupes qui édifient, d'autres qui semblent vouloir destabiliser les autres. Admirons l'humilité de « **Source Vive** », de **Louis Jessu** !

visu 87

Théâtre du Grand-Marché : réponses et débat

Somme-nous des monstres d'éclater de rire quand on nous dit qu'avec « Le cri du fouquet », pièce pseudo-chrétienne et anti-sorciers, on va « former » un théâtre des jeunes à... Mayotte, terre d'Islam ? Faut-il accepter qu'à La Réunion le critique d'art soit un béni-oui-oui flatteur des nombrilismes bien en vue dans telle ou telle faction des milieux dominants ? Messieurs, vous faites tout pour obtenir ce théâtre, au centre-ville. Bon. Mais votre victoire sera entachée de l'erreur profonde de la magouille... aussi grosse que le bœuf ! Les braves gens, savez-vous, n'aiment pas ça.

A. G.

Le zane et les zautres

Sous la signature « A. G. », l'association « Les Zanonymes » est scandaleusement diffamée dans le Visu du 25 mars dernier. Croyez que nous avons suivi avec attention les digressions de M. Gili dans les numéros précédents. Ainsi ce « critique d'art » arrive à :

Disserter sur une colonne au sujet de spectacles qu'il n'a même pas vu, cela relève de l'exploit.

Situer une pièce de Goldoni de 1762 dans la Renaissance, cela relève du sumatrel.

Parler des « Zanonymes » dans Visu (49 500 exemplaires) pour leur signifier de rester anonymes, cela relève du paradoxe.

Laisser entendre que notre association « Les Zanonymes » postule à la direction du théâtre Fourcade, cela relève de la fausse information volontaire.

Monsieur Gili, défenseur de la culture ? Non ! Rambo de la culture, oui. Après lui, l'élite est sauve.

Ne venez surtout pas voir de nos spectacles, A. G., vous pourriez aimer ça et l'écrire. Nous ne nous en relèverions pas. Vous risqueriez de ternir notre modeste image d'amuseurs. Monsieur A. G., vous souhaitez que la troupe Talipot ne revienne pas de Mayotte ? Manque de chance pour vous elle sera là le 30 mars et pourra enfin répondre à toutes vos insultes et fausses informations la concernant.

Pour finir jouons au jeu de lettres, puisque vous aimez ça : je m'appelle Zanetta (avec un « Z ») et suis fondateur de l'association. Est-ce que mon « Z »

vous indispose autant que le « Z » des Zanonymes ? Monsieur A. G., nous vous offrons notre dernière lettre le « S » afin d'agréer vos initiales. Placez le en point final et... déménagez... dans un autre journal... si on veut de vous.

Alain Zanetta
Trésorier des « Zanonymes »

Monsieur,

Dans l'article ci-dessus référencé, vous avez eu des propos calomnieux envers l'association que je représente.

Nous parlons d'une « villa ». La voici. Sincèrement, nous pensons que le « Théâtre Talipot » doit, pour arriver enfin à « parler vrai », se forcer à « agir vrai ». Une villa sur la Rivière : cela déclenche le doute.

Nous ne descendrons pas dans la boue où vous voulez nous attirer (...)

Le président,
J.-L. COCHONNEAU

courage » qui veut défendre ses poussins !

A.G.

Lettre à « Cléo et Alain »

Chemin Surprise ? Sans blague ! Ça fait un bout de temps qu'il s'arrête chez Philippe Pelen. Même s'il n'est pas là pour répondre. C'est ça, un carrosse ? Un divan de psychanaliste ou une



Live regroupe des débutants, des amateurs et des professionnels que vous diffamez : sans compter. Si Ti Fock, Zoun, Barret et les autres ne sont pas les musiciens de La Réunion, qui sont-ils ? Invite-t-on au festival de Bourges des artistes bons pour les faubourgs ? Que dire des membres de la troupe Volland qui ont suivi des cours à Live et de la participation d'un de nos professeurs à la pièce : Nina Ségamour ? Je connais Philippe Pelen et je suis écœuré par vos propos à son sujet.

Si le public des faubourgs n'est pas le vôtre, la musique se veut et se doit d'être à la portée de tous.

L'élitisme dont vous voulez faire preuve se rapproche bien plus du vulgaire jet de venin d'un serpent acariâtre.

L'association Live fait la promotion des artistes locaux et de la musique. Le concours 87 en est la preuve.

Camus. Voici ce que nous a écrit Bernadette Ladange, dont nous connaissons le mérite à la tête depuis tant d'années de la « Troupe folklorique de La Réunion ». C'est chez elle que « Talipot » a trouvé aide et réconfort. Ainsi quand un stage annoncé à grand renfort de pub s'avérait... vide (ex : février 87), on se rabattait sur la solution Bernadette, « stage sur séga et maloya », etc. Le dévouement de Bernadette (qui a deux fils dans la troupe) se comprend et nous le respectons. Elle suit depuis 1975 ce que nous faisons, nous, à La Réunion pour les cultures de l'océan Indien. Aussi publierons-nous très sereinement sa « volée de bois vert » que voici, en disant « No comment », ou plutôt en saluant en elle la « mère-

tribune d'idéologue, d'où un super Zinzintello bombarde de mollards fielleux l'objet de son ressentiment ! A dada ! Agaga ! Fouette cocher !

Quelle haine ! Faut-il que vous soyez frustré, pauvre « Cléo-Alain ». Et qui se formalise que le sport soit plus en lumière que la culture ? Nos critiques sportifs seraient-ils mieux... éclairés que nos chroniqueurs artistiques-z-et-littéraires ? C'est sûr que certains papiers torche-cul ne traîneraient pas longtemps sur un terrain de sport.

« Il est toujours réconfortant pour les médiocres de cracher sur ce qui les domine » a dit Camus. Alors crachez. Bavez, dégueulez, soulagez-vous. Chemin Carrosse et Ravine Caca.

Innocent des médiocrités, des rivalités, des cupidités, tout en haut d'un talipot, un petit fouquet lance son cri aux vents du large.

Grand-Marché

RALÉ-POUSSÉ POUR UN THÉÂTRE

L'heure approche d'un choix par le Conseil général du directeur du théâtre Fourcade. Plusieurs candidats sont sur les rangs. Volland dénonce les magouilles et monte au créneau



Qui dirigera le nouveau théâtre municipal Georges Fourcade à Saint-Denis? L'approche du renouvellement a aiguisé bien des appétits. Mais «Volland», qui estime être chez lui au Grand Marché, veille au grain...

(page 6)

TEM
Nov 87

Rumeurs autour d'un théâtre

METTRE CARTES SUR TABLE

«Témoignages» a levé — dans une édition du mois de novembre 86 — un coin du voile sur les enjeux engagés autour de la construction d'un nouveau théâtre à Saint-Denis, le théâtre Fourcade. Rien de bien nouveau depuis, si ce n'est le début d'une polémique sournoise, réglée à coups d'articles de presse, comme des bulles à la surface de l'eau peuvent annoncer quelque grenouillage des profondeurs

L'objet du tumulte? Le théâtre Fourcade, tout nouveau: 1.300 mètres carrés de superficie sur plusieurs niveaux. Une scène de 27 mètres sur 13,60 mètres, un local décor, un bureau administratif, un foyer d'artistes, un local de rangement, des loges... et tout cela pour 305 places de spectateurs. Voilà pour la partie artistique: un vrai théâtre de professionnels.

A l'origine, lorsque fut prise la décision de construire le théâtre, le Conseil général, en accord avec le Ministère de la Culture (qui a subventionné le projet) dissocia cette structure de l'ensemble de Champ-Fleuri dont elle devait faire partie.

Cette dissociation a été officialisée la semaine dernière par la signature d'une convention entre

Conseil général et Mairie de Saint-Denis, aux termes de laquelle les nouveaux bâtiments reviennent à la municipalité dionysienne.

PASSIONS RIVALES

Un théâtre municipal de plus, donc. Mais neuf. Cela a suscité une agitation subtile et éveillé des appétits. A deux mois de la fin du théâtre, les services culturels du Conseil général ont en leur possession sept dossiers émanant de troupes à la recherche d'un lieu de répétition — dont trois aspirent à la direction artistique de la nouvelle structure.

Les appétits sont grands; la compétence ne suit pas toujours. Or, l'importance de l'enjeu impose que le nouveau théâtre trouve pour le diriger un gestionnaire individuel ou collectif à la hau-

teur de la tâche.

Et qui? Autour de cette question se déchènent actuellement — et de façon assez malsaine selon nous — des passions rivales.

Le théâtre Volland, première troupe professionnelle de la Réunion (et la seule à avoir fait ses preuves) a aussi été le premier à déposer. L'an dernier, un Mémorandum visant à faire de la nouvelle structure un Centre dramatique régional. Emmanuel Genvrin a défendu récemment son projet devant M. Abirachad, directeur du Théâtre au Ministère, qui lui a trouvé des qualités et n'a pas dit non.

D'autres candidatures ont surgi depuis, de façon rien moins que spontanée. Volland, qui se sent menacé par la manœuvre, n'hésite pas à dire qu'elles ont été sou-

citées et portées à bout de bras dans le seul but de lui contester le «leadership» du monde théâtral (voir notre encadré).

C'est ainsi qu'a été soutenue — y compris financièrement — la création d'une autre troupe professionnelle, pleine d'ambitions, bien que n'ayant pas encore fait ses preuves devant le public. Talipot, la troupe dirigée par Philippe Pelen a déposé une demande de direction du nouveau théâtre, accompagnée d'un dossier qui se veut alléchant: école d'art dramatique, laboratoire de recherche théâtrale etc. Budget: 4,5 millions.

Le troisième dossier pour la direction du théâtre émane de Brigitte Baudi, qui dirige une troupe amateur «Les Carionymes». En signant de profession, elle a déposé un dossier faisant une large place aux amateurs et dont le budget est évalué à 2 millions de francs.

en quelque sorte la marque d'un sous-développement de la politique dionysienne en matière d'équipement culturel.

Car les salles disponibles à Saint-Denis ne manquent pas. On peut citer Château-Morange, Joinville, l'OMTL, la salle Truffaut et la salle Saint-Jean.

Autant d'endroits où ces petites troupes pourraient travailler s'ils avaient été un tant soit peu équipés.

Pas besoin d'être extra lucide pour constater que la pléthore des candidatures et demandes en tout genre fait bien l'affaire du Conseil général, qui peut ainsi donner l'illusion de jouer les arbitres. Une façon de faire oublier qu'il tire les ficelles.

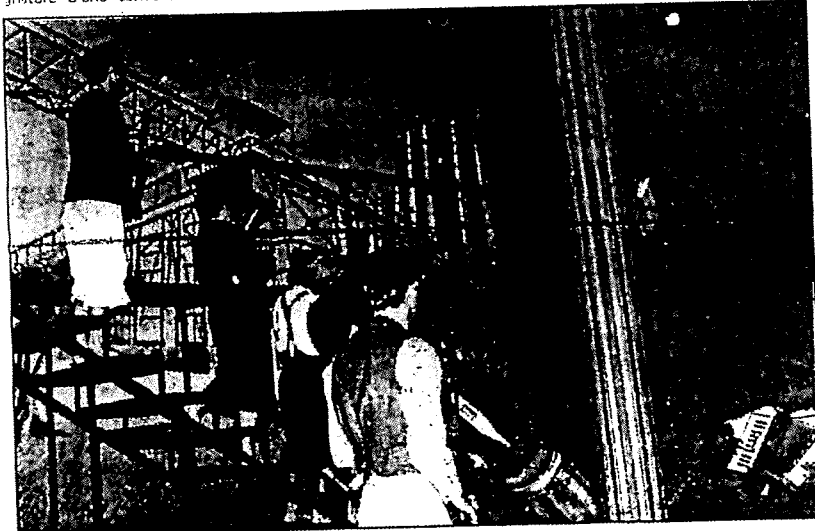
Souhaitons une chose que le débat engage soit conduit cartes sur table, c'est-à-dire loin des polémiques souterraines.

Et si l'on doit y avoir polémique, que les arguments et les enjeux en soient clairs pour tous.

Pourquoi ne pas tenir sur le sujet une «table ronde», débat auquel viendraient discuter et argumenter tous les prétendants avec leur projet?

Le Conseil général semble ne pas y être opposé. Alors, chiche?

Pascale David



Le théâtre Georges Fourcade permettra-t-il à la création locale de prendre son essor ou sera-t-il un instrument de luxe aux mains de routiniers ou d'incompétents? Le théâtre local est à un tournant de son développement

Volland monte au créneau

«On a manipulé des gens naïfs...»

Le théâtre Volland lance aujourd'hui un comité de soutien

La troupe Volland estime être la cible de la «manipulation» montée par le Conseil général à propos du théâtre Fourcade. Créée il y a huit ans et installée depuis six ans dans le Grand Marché de Saint-Denis, Volland est historiquement la première compagnie des DOM-TOM (elle existait avant la création d'un centre dramatique martiniquais créé par Aimé Césaire en 82) et la première troupe professionnelle de la Réunion.

Elle a créé un lieu théâtral à partir de rien et y a amené un public. «Si les gens vont au Grand Marché, c'est pour voir Volland», affirme Emmanuel Genvrin selon qui la installation de sa troupe dans le grand marché s'est accompagnée de la promesse qu'à cet emplacement serait construit un jour un théâtre neuf dans lequel travailler.

«On a accepté de travailler dans des conditions épouvantables, on a créé un lieu et parce qu'il est rénové, tout le

monde en veut». Volland se considère chez lui, au Grand Marché, et dénonce: «Il y a eu manipulation de gens naïfs à qui on propose la lune en leur laissant croire que c'est facile à attraper... On a rameuté à la dernière minute des «candidats» pour faire la masse et faire croire qu'il y a conflit. C'est de l'esbrouffe», poursuit Emmanuel Genvrin.

Volland a le projet de faire du théâtre Fourcade un Centre dramatique régional, projet pour lequel E. Genvrin affirme qu'il a reçu des encouragements de Robert Abirachad, directeur des théâtres et spectacles au Ministère de la Culture. Un tel projet, s'il est suffisamment structuré, peut espérer une subvention de l'État de l'ordre de 20% à 50%. Cela suppose la discussion d'un cahier des charges où il peut être inscrit que la troupe gestionnaire accueillerait x troupes par an.

«La solution est dans le cahier des charges», estime en-

core E. Genvrin. «Cela se négocie et cela suppose qu'on définit vraiment les besoins en salles».

Quant à accueillir les autres troupes, c'est chose faite au Grand Marché depuis au moins l'année 86, avec notamment l'organisation du Festival des troupes locales. «En 86, Volland a accueilli au Grand Marché plus de représentations théâtrales des autres troupes que d'elle-même: 33 pour les autres et 21 pour nous. Nous avons tenu trois galas de variétés et une «nuit des nœuds». Alors, qu'on ne vienne pas nous accuser de vouloir le Grand Marché pour nous seuls», polémique encore le directeur de la troupe.

Visiblement écoeuvrée par ce qu'elle estime être des «maquillages de bas étage», Volland tiendra ce matin une conférence de presse, pour le lancement d'un comité de soutien.

P. D.

Vendredi 20 Mars 1987

Témoignages

THEATRE-CREATION

Vollard sur un volcan !

Les géologues ont lancé l'hypothèse, le théâtre Vollard en fait une pièce. « Runrock » en est encore au stade de la gestation, mais bientôt, en l'an 2050 exactement, un volcan surgira de la mer au sud-est de La Réunion...

EMMANUEL Genvrin, directeur de la troupe Vollard, fait feu de tout bois. Les géologues envisagent une éruption volcanique sous la mer au sud-est de La Réunion, il s'inspire de l'hypothèse pour argumenter une pièce. Un navire australien coule dans le sud de l'océan Indien, il introduit dans le scénario un personnage répondant au nom de « Capitaine Raider », un « espion australien ».

Cette nouvelle création confirme la tradition de Vollard selon laquelle les acteurs sont aussi musiciens. « Il s'agit d'une comédie musicale, raconte Emmanuel Genvrin. Tous les comédiens chantent, dansent ou jouent de la musique. Le thème de la pièce nous transporte en l'an 2050, lorsqu'un volcan surgit de la mer au sud-est de La Réunion. Le site est interdit par la gendarmerie aux curieux, aux visiteurs, aux émigrés al-

léchés par la perspective de nouvelles terres. Un premier groupe autour de Cimarron, musicien rasta et révolutionnaire, réussit à s'établir, bientôt rejoint par une famille de colons créoles, les Payen. Leur face-à-face, les prétentions et les aspirations des uns et des autres, constituent l'histoire des premiers habitants de Runrock ».

Une première en mal

Pour les besoins du scénario, Emmanuel Genvrin fera évoluer Arnaud Dormeuil (petit par la taille mais grand par le talent) aux côtés de « Baguette » (2 mètres 10) réputé en

tant que basketteur mais aussi pour sa « compagnie de marionnettes : « Koréa ». Le décor de la pièce sera symbolisé par une plage de roches volcaniques. Un endroit plutôt sinistre où il pleut tout le temps, où les orages sont perpétuels et où la lave continue de s'écouler.

Pour l'heure, les comédiens en sont au stade des répétitions. Emmanuel Genvrin a d'ores et déjà « prévu » la première de « Runrock » pour le mois de mai. D'ici là, la troupe Vollard retrouvera le public réunionnais pour la reprise du « Barbier de Séville », pièce mise en scène par Henri Ségelstein à la fin de l'année dernière et qui

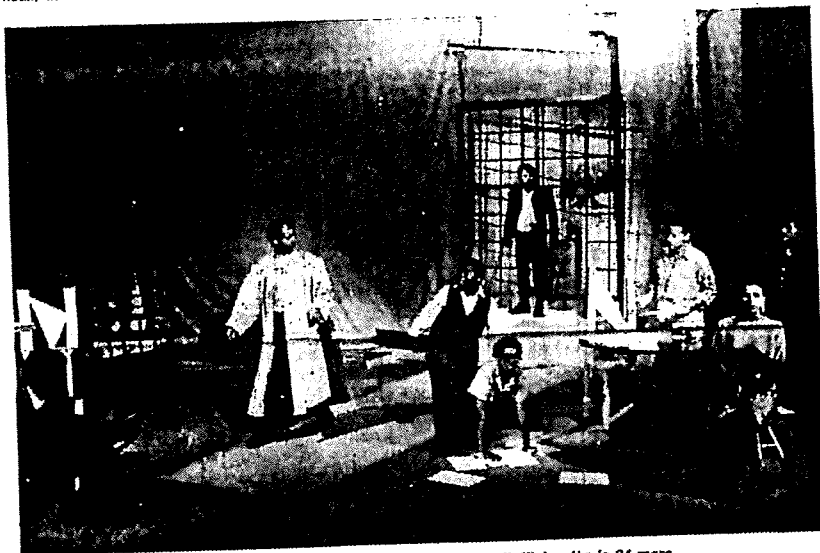
a connu un véritable succès.

« Nous basons notre action sur une moyenne de deux créations par an et quelques reprises, souligne Emmanuel Genvrin. Cette année, la reprise de Nina Ségamour a provoqué un véritable engouement dans le public. Nous avons fait en tout, deux séries de sept représentations plus deux supplémentaires. Pour « Le Barbier de Séville », nous avons d'ores et déjà programmé 6 représentations publiques et 11 scolaires. Par ailleurs, nous avons pris des contacts pour une tournée de Nina Ségamour à Saint-Benoît, l'Etang-Salé, et au Tampon ».

Du côté des projets, signalons que Pierre-Louis Rivière prépare une pièce pour les mois d'octobre novembre qui s'intitule « Garçons ». « Marie Dessembré » ou « Torouze » devraient retrouver le haut de l'affiche d'ici à la fin de l'année. Quant aux « Flamboyants », le feuilleton local mis en scène par Emmanuel Genvrin, un producteur parisien s'occupe de trouver des financements et des acheteurs pour les épisodes et les tournages. Mais chez Vollard, les prévisions se font à long terme. D'ici à l'année prochaine, les comédiens s'envoleront pour Paris présenter leur « Runrock » à la Villette.

Nathalie LEGROS

● Mercredi 1^{er} avril (jour anniversaire de Vollard) à 14 h 30 : rassemblement devant la mairie de Saint-Denis - création d'un comité de soutien (20.33.62).



« Le Barbier de Séville » retrouve le haut de l'affiche dès le 24 mars.

« On a pondu un œuf, ils veulent cuire l'omelette »

Si la troupe Vollard n'est pas en manque de projets, elle risque cependant de se retrouver bientôt à la rue. Depuis 6 ans qu'elle est installée au théâtre du Grand-Marché, sa politique a été de faire « vivre cet endroit, de lui donner une âme ». Objectif atteint, comme vient de le prouver une nouvelle fois, la reprise de « Nina Ségamour ». Mais derrière la frêle bâtisse qui fait actuellement office de théâtre, une nouvelle salle de 300 places baptisée le théâtre Fourcade attend une inauguration officielle qui n'interviendra qu'après la démolition de la vieille salle. Malheureusement, Vollard n'est pas certain de pouvoir s'installer dans ce nouveau théâtre. En avril 1988, Emmanuel Genvrin déclarait au Quotidien : « Nous sommes parfaitement capables de poursuivre notre action dans la nouvelle salle si nous sommes écartés. De toute façon, ceux qui dirigeront ce futur théâtre auront beaucoup à faire : il faudra qu'ils chassent les fantômes ! Car l'âme du théâtre du Grand-Marché, c'est Vollard ! ». Un an plus tard, le langage de Vollard n'a pas changé. Par contre, la situation s'est dégradée puisque plusieurs dossiers ont été déposés à la mairie proposant diverses gestions. « Au mois d'août dernier, Auguste Legros m'a déclaré : Vollard sera

au Grand-Marché comme le CRAC est à Champ-Fleuri, explique Emmanuel Genvrin. Mais une bureaucratie municipale en a décidé autrement. D'autres artistes ont été dressés contre nous. Ils ont constitué des dossiers pour avoir la place. Pire, ils se sont attaqués au « cœur » même de Vollard en proposant des postes de travail mieux payés à certains de nos comédiens. Manœuvre vaine puisque Vollard prouve une nouvelle fois que son équipe est soudée. Mais ceux-là qui se retournent contre nous ne se rendent pas compte qu'ils jouent la jeu de la bureaucratie municipale qui pourra ainsi justifier une gestion municipale par la mauvaise entente qui règne actuellement dans le milieu culturel. Robert Abraché, directeur du théâtre et des spectacles a déclaré lors de son passage dans l'île que nous étions la seule véritable troupe professionnelle de La Réunion. Vollard salarie huit personnes qui se retrouveront au chômage si nous n'avons plus de théâtre. Nous sommes prêts à entamer des actions spectaculaires si on nous met le dos au mur. Dans un premier temps, nous occuperons les lieux, nous ferons appel au public pour nous soutenir. En dernier recours, nous envisageons une grève de la faim ».

Le QUOTIDIEN de la Réunion

Directeur de la publication :
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

Vollard ne veut pas des strapontins !

« On prend le théâtre Georges Fourcade pour un jeu d'échecs, déclare Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe Vollard. Nous ne sommes pas des pions que l'on déplace sans souci des conséquences. Sept personnes, actuellement, sont salariées chez Vollard. Nous fermer les portes du théâtre, c'est nous priver de notre travail ! ».

En trois jours, plus de 400 personnes ont apporté leur soutien à la troupe Vollard en signant une pétition. La mobilisation s'est mise en place en l'espace de 24 heures, dans une « bataille » qui oppose la troupe du Grand-Marché à d'autres troupes locales. L'enjeu ? Trois cents places dans un théâtre neuf situé juste derrière l'actuelle salle occupée par la troupe Vollard et appelée à être démolie.

Vendredi dernier, les comédiens du Vollard recevaient la presse pour soutenir leur révolte. « Vollard existe depuis 8 ans, précise Emmanuel Genvrin, et cela fait six ans que nous faisons vivre ce lieu qu'est le Grand-Marché. Tant qu'on travaillait dans une salle de fortune, on nous a laissés jouer. Maintenant qu'il s'agit d'une salle neuve avec une capacité de 300 places, tout le monde rappelle pour avoir sa part du gâteau. Je tiens à souligner qu'il y a huit salles de spectacle à Saint-Denis. Il y a donc de la place pour tout le monde. Nous voulons le théâtre Georges Fourcade parce qu'il est dans le Grand-Marché et que la salle dans laquelle nous travaillions actuellement doit être détruite. C'est notre continuité qui s'inscrit à travers ce lieu. Le Grand-Marché, c'est Vollard ! Pour amener le public vers cet endroit, il a fallu gagner sa confiance. Le Grand-Marché est une salle très fréquentée. La reprise de la pièce Nina Ségamur l'a suffisamment prouvé ! ».

Le récent passage dans l'île du directeur du théâtre et des spectacles, Robert Abrachod, vient apporter de l'eau au moulin de Vollard. « C'est la seule véritable troupe professionnelle de l'île, a déclaré Robert Abrachod, soulignant son désir de voir le théâtre Fourcade devenir un centre dramatique ».

• Le budget d'un centre dramatique

est axé sur la création, précise Pierre-Louis Rivière de Vollard. Il est financé à 50 % par l'Etat. La solution est dans la discussion du cahier des charges. Vollard, c'est une équipe. Une équipe qui fonctionne et qui a fait ses preuves. La solution du centre dramatique nous semble la meilleure ».

« Notre gagne-pain »

Au mois de mars 1986, la troupe Vollard organisait un festival du théâtre local dans l'enceinte du Grand-Marché. Au programme : les Zanonymes, la troupe de l'Ecole normale, Philippe Pelen. Ceux-là même qui, aujourd'hui, tentent de s'approprier les lieux.

« Nous les avons invités et leur avons payé un cachet pour qu'ils participent à ce festival, précise Emmanuel Genvrin. Aujourd'hui, ils veulent nous écarter ! Ils ont été manipulés. Et puis, nous, le théâtre c'est notre gagne-pain. Brigitte Gaudi (les Zanonymes) est professeur dans un collège. Elle pratique le théâtre en dilettante, ce n'est pas ce qui la fait vivre ! ». Dans la foulée, Vollard dénonce l'attitude de l'association « Live » et rappelle que le soutien du rock et du séga fait partie du programme de Vollard. La musique aura sa place dans ce théâtre au même titre que la danse contemporaine et que toute autre expérience d'avant-garde.

Pour l'heure, les comédiens du Grand-Marché ont décidé de prendre le taureau par les cornes en lançant un appel aux Réunionnais. Les pétitions attendent les signatures et un comité de soutien est mis en place. Mercredi 1^{er} avril (date anniversaire de la création de Vollard), un grand rassemblement est prévu devant la mairie de Saint-Denis à 14 h 30.



Pierre-Louis Rivière, Arnaud Dormeuil et Rachel Pothin.

« Qu'Auguste Legros ne s'inquiète pas, souligne Emmanuel Genvrin. Ce rassemblement n'est pas dirigé contre lui. Nous savons que les cartes

ont été brouillées et que sa position est délicate. Il ne peut contenir tout le monde à la fois ».

• Contact : 20.33.62

Nathalie LEGROS

Ce soir : « Le Barbier de Séville »

« Nous avons pris le parti de considérer Beaumarchais comme un auteur vivant de nos jours, déclare Henri Ségelstein, metteur en scène pour la troupe Vollard du « Barbier de Séville ». Faire d'une pièce vieille de deux siècles une création contemporaine est un défi passionnant... ».

Le défi est devenu une réalité. À la fin de l'année dernière « Le Barbier de Séville », revu et corrigé par Henri Ségelstein, remportait un beau succès auprès du public réunionnais. Une expérience si positive que les comédiens du Grand-Marché ont décidé de remettre le « Barbier » à l'affiche pour 17 nouvelles représentations (6 publiques et 11 scolaires). Les costumes et les décors sont résolument modernes et concourent à donner à cette mise en scène un cachet contemporain. La preuve

est faite que les textes de Beaumarchais n'ont pas vieilli et qu'ils gagnent à s'intégrer dans un jeu « actuel ».

Rachel Pothin incarne une Rosine troublante qui n'hésite pas à danser et à chanter dans un registre cher aux « boîtes de nuit » et aux clips. Quant à Arnaud Dormeuil, voilà un rôle qui donne libre cours à ses talents de comédien. Vous retrouverez Pierre-Louis Rivière en docteur, Gilles Lauret (Don Bazile) et Maxime Laoue dans « La Jeunesse ».

Programme : Théâtre du Grand-Marché à 20 h 30 : Mardi 24, vendredi 27, samedi 28, mardi 31 mars, vendredi 3, samedi 4 avril.

QUOTIDIEN 23 mars 87

Le QUOTIDIEN de la Réunion

Directeur de la publication :
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

VOLLARD DECAPITE

Le théâtre perd sa tête

Plus de 3 000 personnes ont apporté leur soutien à la troupe Volland en signant la pétition de la dernière chance. Celle à laquelle les comédiens se sont raccrochés en espérant atteindre le bout du tunnel : une nouvelle salle 300 places située dans l'enceinte même du Grand-Marché. L'heure est à la défaite au sein de la première troupe professionnelle de l'île !

Le QUOTIDIEN
de la Réunion

29 mars 1987



La troupe Volland jouant le Barbier de Séville dans l'actuelle salle appelée à la démolition.

LE Grand-Marché est un haut lieu de la culture réunionnaise qui suscite bien des convoitises. Dans cette atmosphère de « guerre » où les troupes se renvoient la balle à travers les lignes de la presse, on oublie un peu vite l'homme de la rue. Car c'est bien lui, le premier intéressé au bout du compte, puisque c'est lui qui choisira de faire vivre ou pas ce lieu.

L'histoire démontre sans aucun doute que c'est en décembre 1981 que l'actuelle salle du théâtre du Grand-Marché a réellement été baptisée. La troupe Volland entrait dans les lieux en présentant son inoubliable « Marie Desseembre ». Depuis, le public s'est habitué à venir régulièrement découvrir les nouvelles créations de la troupe, et assister à des spectacles diffusés par Volland. Une « histoire d'amour » qui dure depuis 6 ans.

Aujourd'hui, on annonce à ce public

l'ouverture d'une salle plus grande (300 places) et mieux conçue sur les lieux. La salle actuelle sera donc détruite. Mais si Volland « dirigeait » la petite salle de fortune, Volland ne gèrera pas la nouvelle bâtisse, puisque la municipalité s'achemine vraisemblablement vers une solution d'arbitrage.

Quoi de plus naturel, pensez-vous, que le théâtre Georges Fourcade soit ouvert à toutes les troupes locales ? Mais les troupes locales ont toujours eu leur droit d'entrée au Grand-Marché. Quelque chose a donc changé sur l'écran du milieu culturel local. Aujourd'hui, ceux-là même qui travaillaient côte à côte pour le plaisir du public se regardent en chiens de faïence. C'est à qui emportera le morceau.

Devant l'organisation et la détermination de l'adversité, Volland avait décidé de lever la tête et de se défendre.

Plus de 3 000 signatures sont venues les soutenir dans leur combat.

Un comité de soutien s'est mis place. Un rassemblement était prévu devant la mairie pour le mercredi 4 avril, date anniversaire de la création de la compagnie.

Aujourd'hui, c'est la défaite. « C'est perdu » déclare Volland. Pour l'instant la troupe va tenter d'obtenir « sursis » jusqu'au mois de juillet pour pouvoir présenter au public sa nouvelle création « Run rock ». Sept médiums salariés vont se retrouver la rue après...

« Après, nous partirons à la recherche d'un autre lieu ». Mais si Volland a « perdu », le public sera gagnant ?

Nathalie LEGF

● Ce soir à 20 h 30, le théâtre Volland présente le Barbier de Séville.

REUNION : LE THEATRE FOURCADE MENACE AUSSI DES EMPLOIS

Vollard, l'entreprise

Son produit : le spectacle.
Le tout emballé dans un
théâtre devenu trop petit.
L'appel de Vollard est celui
d'une entreprise qui tente de
garder ses employés, voire
d'embaucher si on lui permet
d'augmenter ses revenus.

« **U**NE entreprise, le théâtre Vollard ? Alors qu'elle se débrouille par elle-même pour couvrir un théâtre digne de ses ambitions, plutôt que d'aller pleurer. Tout ceci parce que l'on n'a pas daigné lui laisser l'exclusivité d'un nouveau théâtre financé moitié par l'Etat, moitié par la commune de Saint-Denis... » Telle est la réflexion que certains n'ont pas manqué d'émettre lorsque, la semaine dernière, la troupe de théâtre s'est dite scandalisée que l'on n'ait pas eu plus de priorité pour la « première et seule troupe professionnelle de l'île ».

Des règles très professionnelles

Toutefois, si une entreprise de spectacle fonctionne selon un environnement et des fonctionnements précis (subventions, primes, aides en tout genre), sa démarche marketing (le public veut voir quoi ?), suivie de l'étape conception du produit-spectacle » et de la vente, la rapproche en tous points de celle d'un industriel en boîtes de conserve, en bonbonnettes ou en confiseries. Avec le même souci de gestion.

Le budget 86 : 1,5 million de francs. On effectif : 7 employés permanents. Un comédien responsable administratif, un comédien responsable des

La comédie la nuit... Le jour, on fait les comptes.

relations publiques, un régisseur général, comédien sur les bords, un comédien directeur, un autre metteur en scène et enfin deux comédiens à 100 %. La masse salariale correspond à 62 % du budget ; pour des fiches de paie qui s'établissent entre 6 100 francs et 9 000 francs maximum.

Le prix de la marchandise (le billet) est de 30 francs. Le tiers du coût réel du spectacle. « Nous sommes passés ces dernières années d'une troupe d'amis ayant fondé une entreprise à une entreprise d'amis avec des règles

très professionnelles », explique Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe. Cependant, Vollard reste une association loi 1901. Mais d'une nature spécifique aux associations culturelles. Elle dispose d'abattements au niveau des charges sociales. Il lui est aussi possible de récupérer la TVA.

Devenir centre dramatique

Comment vit-elle ? « Ces deux dernières années, nous sommes arrivés à un autofinancement de 35 %, explique Emmanuel Genvrin, ce qui est un excellent résultat pour une entreprise culturelle, quand une maison de la culture arrive péniblement à 15 %, on considère qu'elle est très performante ».

Le reste provient des subventions de la Région et du Département, à peu près à égalité. Ainsi que de crédits nationaux et enfin d'une aide de la municipalité qui prête les locaux administratifs de la troupe ainsi que la salle de théâtre, aménagée toutefois par Vollard. Son endettement actuel est de 300 000 francs envers le Crédit agricole et le conseil général, pour le financement d'un feuilleton télévisé. Autant de critères qui feraient entrer Vollard dans le groupe des dix meilleures troupes de théâtre indépendantes de France. Avec même un « plus » par rapport à ses homologues

métropolitains : la situation insulaire de La Réunion oblige la troupe Vollard à plus de créations, car il n'est pas possible de faire de grandes tournées avec une seule pièce.

De même, la troupe possède-t-elle beaucoup de professionnels salariés par rapport à la moyenne nationale car le marché des « intermittents professionnels » est très limité. « Et c'est pour cela, à cause de notre professionnalisme, que notre théâtre Grand-Marché est devenu trop petit pour nous, explique Emmanuel Genvrin. Et que, par ailleurs, nous ne pouvons pas fonctionner avec le statut de troupe que l'on nous propose dans le nouveau théâtre Fourcade. On ne peut pas nous demander d'être des professionnels sans nous donner accès aux outils. Une entreprise comme la nôtre se gère sur 12, 24, 36 mois, pas en nous donnant accès à une salle, entre deux spectacles d'amateurs, sans de véritables possibilités de calendrier de répétitions ».

Une situation qui aurait le double avantage de permettre à Vollard de gagner le statut de centre dramatique et avec le jeu des subventions d'Etat d'obtenir un budget double à la clé. « Une juste récompense pour une troupe qui se bat depuis 8 ans », lâche Emmanuel Genvrin. Et ce sera tout bénéfice pour le public réunionnais.

Emmanuel CHARRA

Le
QUOTIDIEN
de la Réunion

8 avril 87

JIR 10 avril 87

Théâtre Fourcade : l'outsider l'emporte

Brigitte Gauci, directeur artistique

La mairie de Saint-Denis a choisi Brigitte Gauci pour diriger son nouveau théâtre qui ouvrira ses portes en juin prochain.

Cinq candidats briguaient la direction du Théâtre Fourcade : Volland, Tallipot, le CRAC, Live et Brigitte Gauci. La décision prise par Auguste Legros repose sur l'adéquation du dossier présenté par cette dernière, avec les critères requis par le poste à pourvoir.

Le projet de Brigitte Gauci intitulé « Carrefour des créations » correspondait en effet parfaitement aux objectifs de ce théâtre destiné à servir de lieu de rencontre aux troupes théâtrales bien sûr, mais aussi à la musique, à la danse, aux variétés et au folklore. En un mot à toutes les créations artistiques locales. En outre, le profil de Brigitte Gauci, initiée à de nombreuses techniques de création, « collait » lui aussi tout à fait à l'emploi proposé. Enfin, et c'est peut-être là le point décisif, la candidate se présentait en son nom propre et pas au nom d'une troupe. Et cette indépendance a pesé lourd dans le choix du maire de Saint-Denis.

C'est également la raison qui a motivé l'éviction de la troupe Volland : « la candidature de Volland n'a pas été retenue parce qu'il représente une troupe expliquait simplement hier Auguste Legros en annonçant sa décision à la presse. Quant à la polémique révélée par les médias locaux, le maire de la commune a préféré l'ignorer : « nous n'avons jamais voulu la mort de Volland, poursuivait Auguste Legros. Nous avons toujours été les seuls à soutenir cette troupe, lui offrant successivement un local à l'ancienne mairie de Saint-Denis, puis la salle du grand marché. Et nous continuerons à l'aider.

En aucun cas, Volland ne peut se sentir brimé. Qu'il ait cru que le Théâtre Fourcade ait été construit pour lui, est, à mon avis, une illusion d'artiste. Il peut s'estimer heureux que je ne sois pas rancunier et que je n'aie pas voulu lire ce qui est paru dans la presse dernièrement à son propos sinon je pourrais être tenté de ne plus rien lui donner du tout ! Dans cette affaire, déclarait le maire de Saint-Denis, il n'y a pas de place pour la passion ni pour la polémique. Pour les comédiens, la seule place de la passion est sur scène ».

Au cours de cet entretien, le « bras droit » d'Auguste Legros pour la culture, Eric Boyer, ajoutait « il y a

eu confusion entre le choix d'un poste de direction et la survie d'une troupe. Volland aura comme toutes les autres troupes, la possibilité d'utiliser le Théâtre Fourcade, sans contrainte. Nous voulons sauver la création. Pas « une création ». Mais « toute la création ».

Quant à Brigitte Gauci, sélectionnée pour « sa connaissance universelle du milieu artistique, ses compétences et son indépendance, il lui reste quelques semaines, avant l'inauguration du Théâtre Fourcade, pour faire la preuve de ces qualités » concluait le maire de Saint-Denis.

MARINE



*Brigitte Gauci, directeur artistique du Théâtre Fourcade.
(Photo Alain Lemarchand)*

Trois projets pour Fourcade

L'Art en général, et le théâtre en particulier, à toujours été un domaine où la discrétion n'est pas de mise. Sur les planches, tous les sentiments s'exacerbent, et les situations les plus simples tournent à l'imbroglio...

Parfois, « le monde entier est un théâtre ! »... Et nul doute que Shakespeare, s'il revenait à l'heure actuelle à la Réunion y trouverait matière à conforter son opinion. Probablement y prendrait-il d'autant plus de plaisir que la pièce qui se joue actuellement, sous les sunlights des Tropiques, a pour cadre le milieu du théâtre, et que l'objet des passions est lui même un théâtre.

Braquons un projecteur et frappons les trois coups... Le décor est simple à planter : une salle d'audience, au centre, un trône. Dans le prolongement du trône une fenêtre avec, en point de mire, une construction élégante, objet de toutes les passions : le théâtre Georges Fourcade (voir encadré). Sur le trône siège un roi, voire un « prince éclairé », qui n'aura d'ailleurs qu'un nom à prononcer. Derrière les tentures, quelques courtisans ambitieux grenouillent... Et, face au roi...

Face au roi, trois personnages qui présentent, dans un esprit et des formes différentes, la même supplique : obtenir la direction artistique du théâtre.

Reste maintenant à se mettre d'accord sur le genre de la pièce. Les doux « noms d'oiseaux » dont certains protagonistes ont tendance à qualifier leurs adversaires font penser à un Vaudeville au même titre d'ailleurs que la tournure que pourraient prendre les événements...

Mais l'atmosphère a tendance à se noircir depuis quelques semaines. La comédie risque de tourner à la tragédie pour peu que ne se contentant pas de « l'envoi », l'un des protagonistes « touche »...

Plusieurs dossiers sont donc en concurrence quant à l'attribution du poste de Directeur Artistique du Théâtre Fourcade. La nomination de l'heureux(se) élu(e) devrait intervenir dans une dizaine de jours.

Ce sont trois de ces projets que nous vous présentons aujourd'hui.

M.A.

Emmanuel Genvrin

« Memorandum »

« La salle Fourcade n'est ni libre, ni à prendre. Elle a été construite pour le Théâtre Volland, le président Legros nous l'a assuré ».

Emmanuel Genvrin l'a bien spécifié : « Memorandum », son « projet d'animation du théâtre du Grand Marché », ne doit pas être présenté au même titre que les autres, qui « sont des projets de théâtre amateur, de quartier »,... en un mot, « irresponsables ».

« Nous sommes la seule véritable compagnie professionnelle de l'île. Il nous faut de toute façon une salle, puisque le théâtre du Grand-Marché va être détruit. Et il n'est pas question d'accepter un strapontin ».

Bref, en un mot comme en cent, le Directeur du Théâtre Volland considère l'attribution comme acquise : « La salle Fourcade a été distraite du CRAC pour une compagnie professionnelle. Avec elle, la Troupe Volland montera d'un cran ». Certitude bien établie, donc, à tel point même qu'Emmanuel ne vise pas le poste de Directeur Artistique, opposé qu'il est à la dyarchie : « Si j'ai quelque chose, je serai directeur tout court ».

Professionnalisme, créativité, polyvalence

Un directeur qui œuvrera, ainsi que le précise « Memorandum » suivant un axe triple : professionnalisme, créativité, polyvalence.

Le professionnalisme. — « Le rayonnement de l'île et la qualité du travail sont fonction du professionnalisme et de la notion de carrière... Les créations seront

budgetisées en conséquence (répétitions payées, salaires et charges sociales). Même chose pour les travaux de décoration, régie, musique de scène. On embauchera préférentiellement des comédiens qui se destinent à cette profession. Pour le recrutement, des liens privilégiés existeront avec toutes les autres troupes ».

La créativité. — « Ces efforts ne peuvent être consentis que si l'on admet qu'une forte créativité est utile pour servir d'exemple et d'entraînement, qu'elle est rentable (seule chance de voir un produit culturel réunionnais « percer » en métropole), qu'elle est nécessaire pour se forger les modèles de demain (la Réunion ayant comblé son retard, face au vertige du futur...) Les créations du Grand Marché devront avoir un « plus » artistique, prendre le risque de la nouveauté, de la culture contemporaine. Auront la préférence, les textes nouvellement écrits, les musiques originales, les expériences audacieuses et modernes ».

La polyvalence. — « La créativité théâtrale telle que nous l'entendons est proche de la danse et de la musique. Des commandes seront passées avec des créateurs dans ces disciplines pour peu qu'elles aient un caractère de modernité. La création audiovisuelle en liaison avec des équipes télé locales (fiction type « Flamboyants » et retransmissions de galas). Des œuvres spécifiques seront créées en direction du jeune public (continuité Volland et

mercredis récréatifs). La salle sera largement ouverte au public scolaire en matinée. Les relations seront entretenues par un réseau efficace d'enseignants soutenant les orientations du théâtre ».

Inutile de souligner que le Théâtre Volland se taillera la part du Lion. Emmanuel Genvrin le reconnaît d'ailleurs : « Avec deux créations annuelles, une reprise, une création de danse, nous occuperons la salle pendant neuf mois ». Il ne restera qu'un bien mince créneau à occuper, d'autant qu'Auguste Legros compte bien organiser quelques congrès par an. Néanmoins les velléités des autres troupes sont prises en considération dans le projet...

Politique culturelle

Accueil des troupes de la Réunion. — « L'accès au Grand-Marché se fera : par la commande spécifique d'une création à une troupe donnée ; par l'accueil direct si le spectacle est de qualité suffisante ou reconnue, ou s'il possède un impact particulier ; par un accès plus « large » par l'intermédiaire des « Grand-marchés du théâtre » (rencontres biennales du théâtre local).

Accueil des troupes extérieures. — « Des liens privilégiés existent entre nos créations et des expériences similaires en métropole, dans d'autres DOM, dans l'océan Indien. Le théâtre aura la capacité d'acheter des spectacles « intéres-

sants » susceptibles d'enrichir la création locale ».

Cette conception ne fera certainement pas l'unanimité dans le milieu théâtral réunionnais. M. Genvrin sait, et ne cache pas qu'il n'a l'intention de faire « une maison théâtre ». Il avoue d'ailleurs « quer et combattre beaucoup d'expériences, inachevées, et mauvaises pour la Réunion ».

D'ailleurs, la faute ne lui incombe pas si « tout le monde se jette dans cette salle comme la misère sur un pauvre monde. La mairie tente mieux de faire aboutir son projet de rénovation des salles de quartier. Mais, que voulez-vous, « il n'y a pas de politique culturelle cohérente à St-Denis »...



Le QUOTIDIEN de la Réunion

Directeur de la publication :
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

UN NOUVEAU THEATRE AU GRAND-MARCHE

La fin d'une époque pour Volland ?

Petit théâtre deviendra grand... Au mois d'octobre prochain, la petite salle, occupée depuis cinq ans par la troupe Volland au Grand-Marché, ne sera déjà plus qu'un souvenir. Une salle de 300 places ouvrira ses portes. Après la destruction de l'actuel théâtre, la troupe d'Emmanuel Genvrin retrouvera-t-elle sa place dans la nouvelle structure ? Ou, en d'autres termes : qui va gérer ce théâtre ? La troupe Volland, le CRAC ou une équipe municipale ? Les parties sont ouvertes.

Les habitués du théâtre Volland ont vu, pendant la quinzaine du théâtre réunionnais au mois de mars, les dernières heures de gloire de cette petite salle. Lors de la dernière représentation, Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe, annonçait au public : « C'est la fin d'une époque, celle qui aura continué à faire vivre les créations locales. Bientôt, cette salle sera détruite au profit d'une construction beaucoup plus moderne qui accueillera jusqu'à 300 spectateurs ».

Tout vaill pour le mieux dans le meilleur des mondes mais, une fois l'actuel théâtre détruit, la troupe Volland risque de devoir payer bagages, car, jusqu'à présent, aucune assistance ne lui a été apportée quant à sa participation à la gestion de la prochaine salle. Plus de théâtre, et Volland à la rue.

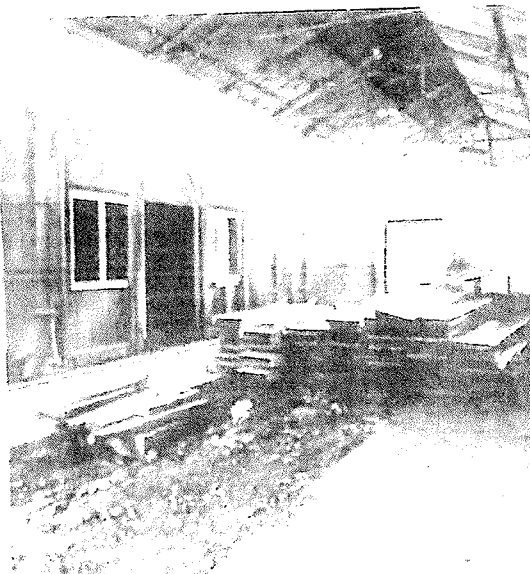
La nouvelle salle, quant à elle, les parties concernées n'ont pas encore statué sur son sort. Elle s'appellera « Théâtre Georges Fourcade », du nom de celui qui contribua à faire connaître les chansons et les zézas créoles. Ses compositions sont devenues célèbres : tout le monde connaît « Mon mari pecheur », « Petite fleur amée », ou encore « Canne à pêche ».

« Non à la cohabitation ! »

La construction de cette salle fait partie d'un projet qui ne date pas d'hier, explique M. Eric Boyer, président de la commission des affaires culturelles. Le 23 juillet 1982 le conseil général décidait la mise en place d'agencements culturels, avec la création d'une salle de 1 000 places à Champ-Fleur, d'une salle de 300 places à Champ-Fleur, d'une salle de 300 places dans l'enceinte du Grand-Marché ainsi que le réaménagement des locaux occupés par le CRAC au jardin de l'Etat qui comprend une salle de 100 places. Avec l'accord du ministère, les études ont pu être lancées et deux opérations sont déjà réalisées : le théâtre de Champ-Fleur et le réaménagement de la salle du jardin de l'Etat. Quant au théâtre du Grand-Marché, la construction a commencé en août 1985, et il devrait être livré vraisemblablement pour le mois d'octobre 1986. Pour l'instant, il est encore trop tôt pour savoir qui va gérer ce théâtre. La décision n'a pas encore été prise.

Dans cette affaire, chacun reste sur ses positions et personne n'ose s'avancer quant à l'avenir de ce théâtre. Du côté du CRAC, par contre, les choses se précisent légèrement.

En fait, je n'en sais pas plus que les autres, confie M. Delcamp, directeur artistique. A l'origine, c'est un théâtre qui devait faire partie du



La construction du nouveau théâtre ainsi que les aménagements coûtent 14 millions de francs.

CRAC, puisqu'il venait compléter la salle de 1 000 places de Champ-Fleur. Avec une capacité de 300 places, il s'adressera à un genre artistique différent de celui de Champ-Fleur. L'avantage d'une salle comme celle du théâtre Fourcade est que les spectacles pourront rester plus longtemps à l'affiche. Or, qui le dit, je pense qu'il ne serait pas possible de déposséder Volland de son théâtre. Mais une « confrontation » entre lui et le CRAC serait extrêmement positive. A mon avis la cohabitation est envisageable.

« Il faudra chasser les fantômes ! »

Une affirmation qui fait bondir Emmanuel Genvrin ! « La cohabitation entre Volland et le CRAC est impossible, prévient M. Genvrin. Il y a une incompatibilité de fond. Le CRAC devrait être un service public, or, le CRAC est au service du CRAC. Nous ne voulons pas subir son impuissance. Nous ne voulons pas être au service du CRAC. Pendant cinq ans, nous avons fait vivre le théâtre du Grand-Marché, et nous sommes parfaitement capables de poursuivre

cette action dans la nouvelle salle. De toute façon, ceux qui dirigeront ce futur théâtre, auront beaucoup à faire : il faudra qu'ils chassent les fantômes ! Car l'âme du théâtre du Grand-Marché, c'est la troupe Volland ».

De festival en festival

C'est en décembre 1981, à l'occasion de la fête de l'abolition de l'esclavage du 20 décembre, que la troupe Volland « entre » dans le théâtre du Grand-Marché. Elle y présente une création qui sera accueillie avec enthousiasme par le public : « Marie-De-cembre ». Auparavant, la troupe avait déjà fait ses preuves avec « Ubu roi » en 1979, « Tempête » et « Ti Zan, la per bobet » en 1980. Par la suite, elle continuera de tenir ses promesses avec « Orfeo », (Monteverdi), « Le mariage de Mascarini », « Nina Ségamour » en 1982 et « Le triomphe de l'amour » (Marivaux) en 1983. En 1984, c'est « Torouze » qui conquiert le public. Puis le « Médecin volant », le « Chasseur de langues » et enfin l'inoubliable « Colandrie », concluront l'année 85. Entre-temps, la troupe Volland fait des tournées à

Maurice, Madagascar, Châtres, Montpellier. Elle participe au festival des îles du Frolat à Marseille, au huitième festival populaire de Marignac, et au festival de la francophonie à Limoges.

Pour l'heure, la voile partit aux Antilles avec « Colandrie », après quoi, elle rejoindra la France avec quatre représentations à Beaubourg. Par ailleurs, « Colandrie » vient d'être éditée, et primée par le ministère de la Culture en recevant une aide nationale à la création dramatique.

14 millions de francs

Autant d'actions qui, par leur dynamisme et leur efficacité, constituent des preuves authentiques de la place occupée par la troupe Volland dans la vie culturelle locale. Reste à savoir si ces preuves seront suffisantes pour faire pencher la balance en faveur de la troupe.

« Il faut tenir compte du coût de cette opération, souligne M. Fulazar (service technique au conseil général). Les aménagements (sono, lumières...) de ce théâtre doivent être employés par une équipe de professionnels. Il n'est pas question que des amateurs s'en servent vu l'investissement que cela représente ».

Le coût total de l'opération s'élève à 14 millions de francs. L'Etat a versé 5 millions de francs, et les 9 millions qui restent ont été partagés entre le Département et la commune de Saint-Denis (50/50). Située en limite sud du Grand-Marché, cette salle fait 49 mètres 50 de long, 16 m 25 de large et 14 m de haut. Des gradins rétractables permettront des agencements multiples de la salle. Le bâtiment comprendra trois niveaux, avec le foyer des artistes, 3 loges individuelles, 2 loges collectives, 2 salles de répétition, quatre bureaux, régie, local technique, local dépôt décors.

« Je tiens à préciser, ajoute Emmanuel Genvrin, que j'ai participé aux réunions qui concernaient ce projet

Des réunions avec les architectes, d'autres avec M. Eric Boyer. Je me suis investi dans ce Grand-Marché avec tous mes comédiens, et nous sommes en droit de nous demander si nous devons quitter les lieux ou si nous pourrions nous installer dans le nouveau théâtre. En avril, nous parlons en tournée aux Antilles et en France, et nous nous posons la question de savoir de quoi nous devons aller ou ? »

Diffusion ou création...

La question reste en suspens pour l'instant bien que, déjà, certaines tendances se dessinent. « Cette salle devra être gérée par un organisme de diffusion, explique M. Neyra de la mairie de Saint-Denis. Le CRAC est avant tout un organisme de diffusion, et Volland est surtout un organisme de création ».

Diffusion ou création, le débat est ouvert qui risque de demeurer stérile. Or, qui l'en sait, avec Champ-Fleur, la salle du jardin de l'Etat et le théâtre de Saint-Gilles, le CRAC est déjà bien implanté sur la place, et montre sous sa direction le théâtre Fourcade serait déboucher sur une situation de monopole. Pour s'orienter vers une culture la plus diversifiée possible, peut-être faudrait-il s'orienter vers une culture pluraliste.

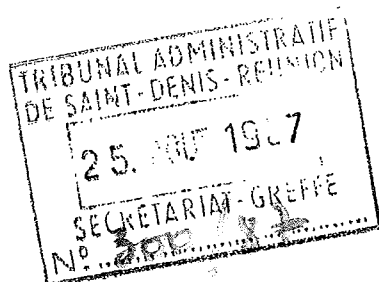
« Nous n'avons pas encore décidé à qui reviendrait la direction de ce théâtre, conclut M. Eric Boyer. Peut-être Volland, peut-être le CRAC, peut-être une autre troupe locale, ou peut-être une équipe municipale. La décision sera prise en accord avec la mairie et le département. Mais d'ores et déjà, nous estimons que la première spectacle qui sera joué dans cette salle est un honneur qui revient à la troupe Volland ».

Nathalie LEGROS
Photos
Philippe BONNARME

18 avril 86

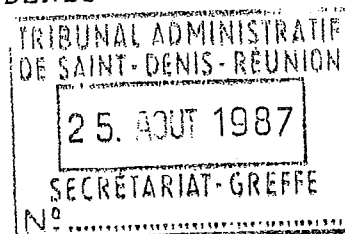
30 AVR. 1987

767 FN/LL



Madame la Présidente
de l'association du Théâtre Vollard
Rue du Maréchal Leclerc

97400 SAINT DENIS



Madame,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que des travaux de réfection d'étanchéité vont être prochainement entrepris dans la halle du Grand Marché.

Je vous demanderai de prendre toute disposition pour que les installations que vous utilisez pour vos représentations puissent être démontées à compter du 1er juin 1987, étant bien entendu que vos activités pourront s'exercer normalement jusqu'à cette date.

Je tiens à vous confirmer, si tel est toujours votre désir, que vous disposerez par la suite de locaux pour vos répétitions.

Par ailleurs, le théâtre Fourcade devant ouvrir vers la fin du mois de juin, je vous propose, compte tenu de l'antériorité et de la qualité de votre programmation d'inaugurer cette salle par un de vos spectacles. Je vous saurais gré de bien vouloir me répondre dans les meilleurs délais si cette proposition vous convient.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

E. BOYER



N° 1422/87 PM/TBUNAL ADMINISTRATIF
DE SAINT-DENIS-REUNION
25. AOUT 1987
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
N° 300/87

Hôtel de Ville, le

25 AOUT 1987

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

Chevalier de la Légion d'Honneur

à
Monsieur le Président du Tribunal
Administratif de Saint-Denis

Cour de la Préfecture

97400 SAINT DENIS

OBJET : Référé administratif en expulsion
du "Théâtre VOLLARD" de la halle du Grand Marché

MEMOIRE INTRODUCTIF D'INSTANCE

POUR

La Commune de Saint-Denis, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Auguste LEGROS, agissant en application de l'article L 316-4 du Code des Communes, vu l'urgence, Hôtel de Ville - 97400 Saint-Denis,

REQUERANTE

CONTRE

"L'Association du Théâtre VOLLARD", représentée par son Directeur, Monsieur Emmanuel GENVRIN, Grand Marché - rue du Maréchal Leclerc - 97400 Saint-Denis,

DEFENDERESSE

La requérante vient par les présentes faire valoir ses arguments tendant à obtenir par la voie du référé administratif, en application de l'article R 102 du Code des Tribunaux Administratifs, l'expulsion du "Théâtre Vollard" de la halle du grand marché sis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Denis.

I - FAITS

Par autorisation unilatérale du Maire de la Commune de Saint-Denis donnée à titre verbal en 1981, l'Association du Théâtre Vollard a installé son espace scénique dans la halle du Grand Marché sis rue du Maréchal Leclerc à Saint-Denis, partie intégrante du domaine public communal ; cette occupation avait été consentie alors que la disposition des emplacements permettait à l'époque une utilisation commune et rationnelle de la halle entre les différents occupants : bazariers, buvettes et le Théâtre Vollard".

.../...

Cette scène est constituée de matériaux légers et démontables et panneaux séparatifs en hauteur ancrés directement sur l'ossature du bâtiment et forme un espace clos à l'intérieur du Grand Marché dans la partie centrale (les photos jointes en pièces annexes rendent compte de cette description).

Le 30 avril 1987, la Commune signifiait à l'Association l'exécution de travaux de réfection de la toiture du Grand Marché consistant en l'étanchéité complète et à la peinture de la charpente et, pour ce faire, lui ordonnait la libération des lieux au 1er juin 1987 (annexe 1). Lesdits travaux ont fait l'objet d'un marché négocié avec l'Entreprise Alain LOMBARD, en date du 2 juillet 1987, l'ordre de service de commencer les travaux ayant été donné le 6 juillet 1987 pour une durée de 45 jours à dater du 8 juillet 1987 (annexe 2).

En même temps, la Commune proposait au Théâtre Vollard de rechercher une solution de rechange pour que les répétitions puissent se faire en un autre lieu. Ces négociations ont abouti à la proposition municipale du transfert rapide du Théâtre dans l'enceinte du marché de Sainte-Clotilde, également domaine public communal (lettre n° 1356 FN/CF du 14.08.87, annexe 3). La proposition était assortie d'une offre de maintien de tout ou partie des bureaux du Théâtre Vollard, à titre gratuit, à l'étage du Grand Marché, et d'un déménagement du tout avec l'aide de moyens municipaux (véhicules, personnels, matériaux en partie).

L'Association s'étant maintenue sans droit ni titre dans les lieux à l'échéance précitée du 1er juin 1987, la Commune, dans cette même correspondance la réinvitait à la libération complète des lieux au plus tard le 20 août 1987, faute de quoi son expulsion serait requise.

C'est l'objet du présent mémoire, la défenderesse ne s'étant pas exécutée (procès-verbal de la police municipale du 20 août 1987, annexe 4).

II - DISCUSSION

2.1. Sur la compétence du Tribunal Administratif

L'occupation par le Théâtre Vollard d'un emplacement matériellement situé sur le domaine public communal que constitue la halle du Grand Marché s'analyse en une occupation privative anormale du domaine public et relève en contentieux de la compétence de votre juridiction.

2.2. Sur la qualité d'occupant sans titre du Théâtre Vollard

L'Association a acquis la qualité d'occupant sans titre de la halle du Grand Marché à la date du 1er juin 1987 pour les motifs liés à l'urgence de la reprise par la commune de son domaine public pour la réalisation de travaux liés à la conservation du bâtiment, lesquels motifs s'analysent en un retrait de l'autorisation unilatérale d'occupation de l'emplacement.

S'agissant d'une occupation précaire et révoable, l'Association ne bénéficie d'aucun droit acquis au maintien dans les lieux quand bien même elle invoquerait des garanties et délais pour son déménagement ailleurs, solutions qu'elle a d'ailleurs jusqu'à présent rejetées.

2.3. Sur les motifs liés à l'urgence de l'expulsion

L'expulsion requise vise à titre principal à libérer l'obstacle que constitue la scène du Théâtre Vollard pour assurer la bonne marche et la continuité des opérations de peinture de la charpente du Grand Marché, et, par la suite,
.../...

d'accès principal au Théâtre Fourcade contigu.

En effet, selon ordre de service en date du 6 juillet 1987, l'Entreprise titulaire du marché disposait, conformément au contrat de marché négocié, de 45 jours pour achever le chantier. Ce délai a expiré le 21 août 1987 sans qu'elle ait pu l'exécuter totalement, l'avancement des travaux restant suspendu à la libération de l'emprise du Théâtre Vollard. Un procès verbal contradictoire de chantier, établi à la date du 21 août 1987, fait état des difficultés rencontrées dans l'exécution desdits travaux (annexe 5).

Les photos présentées rendent bien compte de l'impossibilité matérielle pour l'entreprise d'accéder à la sous-face de la toiture et d'assurer la peinture des éléments de la charpente sur lesquels la structure du théâtre s'appuie.

La résistance de la défenderesse porte préjudice à la bonne exécution du marché et est susceptible d'en modifier les conditions de prix et de délais. Actuellement, l'entreprise est en dépassement de délais et n'est couverte des pénalités journalières de retard que par l'agissement fautif de la défenderesse.

Par ailleurs, la Commune a lancé une consultation pour la réfection électrique du Grand Marché, l'offre des entreprises devant être connue le 31 août 1987. Ce deuxième programme de travaux ne peut être assuré matériellement qu'après achèvement complet des peintures et risque d'être fortement retardé.

Sur un autre plan, ces réalisations techniques doivent impérativement être achevées, avant l'organisation de la Conférence des régions périphériques maritimes de l'Océan Indien, qui accueillera du 6 au 8 octobre 1987 150 à 200 personnes représentant six pays de la CEE, l'assiette actuellement occupée par l'occupant sans titre devant servir en même temps que la salle du Théâtre Fourcade à la préparation de ce congrès. L'attitude abusive de la défenderesse porterait atteinte, dans l'immédiat, à la bonne organisation de ce congrès.

Dans le même ordre d'idée, le Théâtre Fourcade, qui dispose à proximité immédiate dans la halle d'un emplacement spécialement aménagé et affecté au fonctionnement d'un théâtre, ne manque pas de subir un préjudice dans son fonctionnement, le Théâtre Vollard limitant les accès normaux de la clientèle et obstruant complètement la façade intérieure côté Grand Marché de ses locaux, en même temps qu'il pourrait accentuer les risques dommageables en cas de sinistre, les moyens de sécurité (dégagement des allées) ne pouvant jouer pleinement.

Enfin, au fonctionnement de ce même Théâtre Fourcade est lié un projet de réaménagement de l'espace sous la halle (espace d'exposition culturelle, restaurants d'après théâtre, etc...) dont le maintien abusif du Théâtre Vollard ne peut que compromettre la mise en oeuvre très prochaine (annexe 6).

III - CONCLUSIONS

Par ces motifs, l'exposante conclut à ce qu'il plaise au Président du Tribunal Administratif de bien vouloir :

- ordonner sans délai l'expulsion de l'Association du Théâtre Vollard de l'emplacement qu'elle occupe sans droit ni titre dans la halle du Grand Marché ;

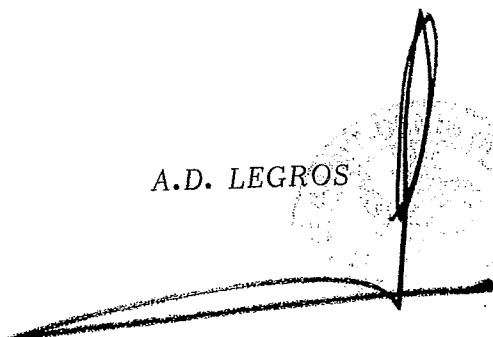
.../...

- assortir cette expulsion d'une astreinte comminatoire de 1 000 francs par jour de retard dans l'exécution de l'ordonnance.

Fait à Saint-Denis, le 25 juillet 1987

Le Maire,

A.D. LEGROS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long horizontal stroke, is written over the printed name 'A.D. LEGROS'.

VISU

avril 87

THEATRE ET MERITE

Fourcade n'aurait pas aimé... un coup d'état au Grand-Marché !

COMMENT rester indifférents à ce qui se passe ? C'est insensé, parfois ! Alors, voici quelques points de réflexion et de... satire.

— Une grande ville doit avoir au moins un théâtre vivant et de qualité.

— Quelle est la troupe de théâtre vivante et de qualité ?

Le théâtre Volland, qui a « inventé » — sans conteste — la vocation culturelle du Grand-Marché, après quoi des techniciens, financiers, édiles, ont décidé de la construction d'un équipement, le théâtre Fourcade, bien nommé.

— Qui doit trancher ? M. Legros. Le débat était simple, mais certains ont voulu le compliquer, et, au fond, le truquer. A RFO, mercredi 18 mars (radio) M. Legros avait raison de parler de la

nécessité d'un arbitrage. Mais on ne peut pas comparer n'importe quoi ! Ni confronter n'importe qui. « Faire ses preuves », avoir du mérite, cela ne veut-il plus rien dire ? Pourquoi « opposer » Volland, Talipot, une inconnue, etc ?

— Les Zanonymes ont bien choisi leur nom (— qui, subitement, à travers l'une des leurs, se portent candidats pour diriger ce théâtre —). Anonymes : qu'ils le restent ! Ce n'est pas parce qu'on ajoute un Z devant un mot qu'on initie un « carrefour de créations » créole !

— Talipot n'est pas... une plante, mais une grenouille fanfaronne. Bèf moka, nana 8 ans ke li travaye ! Les gens de Talipot sont à Mayotte : qu'ils y restent ! (1) — Le JIR de mercredi 17 qui mettaient en parallèle des équipes totalement différentes, sans commune mesure, trompait ses lecteurs. La réflexion sur les choix ne se fait pas ainsi !

— On parle de « Live » au Grand-Marché ! Mais « Live » et ses guitares électriques est à la musique de La Réunion ce qu'un... robot-Nono pour le Noël d'un baba est à... l'ordinateur de

la BR ! « Live » n'a pas besoin du... centre-ville ! Vivent les faubourgs, là, il a des choses à faire !

Et ainsi de suite. Car, en fait, avec tout ce qu'il y a dans l'île d'institutions culturelles en place, pourquoi veulent-ils tous le Grand-Marché ? Ceux qui se disent « profondément créoles » et « enracinés », et qui ont pour théâtre » (sic) une somptueuse villa à La Saline, rue Macabit, aux frais des conseils de l'île ?

Pourquoi ne créent-ils pas un lieu permanent de théâtre à Saint-Paul ? Le public décidera : Emmanuel Genvrin a raison de s'adresser à lui ! Car enfin, soyons raisonnables. Les élus doivent savoir que « diviser pour

régner », cela ne veut rien dire dans ce domaine. L'intérêt de Saint-Denis et de l'île est d'avoir une bonne troupe, avec un bon théâtre. On dit que Robert Abirached aurait parlé de la possibilité de la transformation de Volland en Centre dramatique.. Que les autres troupes, nous le répétons, créent des activités dans les villes de l'île, où il y a tant de jeunesse disponible, si... elles ont le courage de faire ce qu'a fait Volland depuis huit ans : créer un théâtre, créer un public.

A.G.

(1) Talipot à Mayotte ! Pour de la « formation » oui : les Mahorais vont « former » au calme, à la modestie et à la patience les teenagers de Talipot !



Théâtre VOLLARD S'INSURGE

Avec l'annonce de la création d'un comité de soutien autour de sa troupe, Emmanuel Genvrin lance un pavé dans la mare

La troupe Vollard veut voir passer sa qu'elle appelle le «bricolage» des services culturels de la mairie de Saint-Denis et réajuster les pendules à l'heure dans ce qu'on pourra bientôt appeler «l'affaire théâtre du Grand-Marché».

Dans l'imbroglio actuel, Vollard estime que «les choses sont mal présentées» et que «tout n'est pas mis sur la table». Alors la troupe du Grand-Marché lance un pavé dans la mare : «C'est la vie, il y a beaucoup de démagogie dans les procès, ça se tire dans les rues. Et des gens qui brulent n'ont rien à faire... Nous, non». Alors, Vollard dit : «Stop».

La nouvelle salle du Grand-Marché n'est pas une salle de luxe, mais on la voit parce qu'elle est au Grand-Marché, que si on ne va pas là, on ne sait pas aller».

Vollard estime à ce propos avoir reçu assez d'encouragements pour se fonder à faire vivre le Grand-Marché, dont il est l'âme depuis 6 ans. «On est en train d'hériter des problèmes des autres», estime encore Emmanuel Genvrin, selon qui les petites troupes qui maintiennent «rapportent sur le Grand-Marché» le font parce que les salles de Saint-Denis sont insuffisamment équipées. Vollard en énumère huit, de ces salles, pour conclure : «Le Grand-Marché est une salle fréquentée alors que les autres sont effectivement vides». Et d'inviter autres troupes à se mettre au tra-

vail.

Mais Emmanuel Genvrin dénonce aussi cette «stupidité» qui consiste à proposer une troupe professionnelle «qui marche» aux troupes amateurs. «C'est parce qu'il y a des Platini qu'il y a des petits jeunes qui veulent faire du théâtre», estime-t-il encore. Et de s'insurger une fois de plus. «On nous lance dans les pattes des gens qu'on a aidés, qu'on a recus et avec lesquels on veut continuer à travailler».

Pour Vollard, le règlement du problème passe par le cahier des charges du futur théâtre. «Le statut juridique du théâtre ce n'est pas important, ce qui est important, c'est le cahier des charges. Si les choses étaient pensées dans l'intérêt de tous, il n'y aurait pas de problèmes».

L'ÉNERGIE DU DÉSEPOIR

Vollard estime avoir fait du Grand-Marché un endroit hyper-créatif (15 créations en 8 ans) et d'avant-garde, et il veut le garder.

Alors la troupe crée un comité de soutien et lance un appel à tous ceux «qui veulent que le théâtre du Grand-Marché vive» sur la lancée qui a fait sa richesse. «C'est facile de foutre en l'air le théâtre Vollard» — dénonce encore Emmanuel Genvrin — «il suffit de lui

couper les subventions et de lui enlever son lieu. Et on est coincé. On a travaillé à fond la caisse. Mais faire tout ce travail-là pour être présente en «avetollah» de la culture, c'est dur».

Au nom du travail fait ces dernières années, Vollard refuse un morcellement de la future salle. «Si on morcelle la salle, le public ne viendra plus. Ça se passera comme à Champ-Fleuri. Ça ne peut plus faire de politique culturelle, donner une âme au lieu. La maison de tout le monde, c'est la maison de personne. Ce n'est pas une gestion technocratique, avec un bureaucrate qui l'autorise».

«On le voit, Vollard est prêt à défendre son œuvre avec l'énergie du désespoir. Le 1er avril 1987, c'est pas un poisson — date anniversaire des huit ans d'existence de la troupe — Vollard attend devant la mairie de Saint-Denis tous les artistes de la Réunion et tout son public, pour dire bien haut et en musique : «Le Grand-Marché ça marche, gardons-le».

Pascale David

SOUTENEZ VOLLARD !

Monsieur le Maire,

Depuis 6 ans, à Saint-Denis, le THEATRE VOLLARD a démontré qu'il pouvait exister 1 troupe professionnelle impliquée dans l'Histoire culturelle réunionnaise.

- 15 créations dont : Marie Desseembre, Nina Ségamour, Colandine, Barbier de Séville, etc.
- L'organisation du 1^{er} Festival des Troupes locales en Mars 86.
- 43 troupes accueillies au Grand-Marché depuis 81
- 500 représentations dont 110 scolaires et 90 à l'extérieur de l'île
- 110 000 spectateurs

J'en appelle donc à votre sens de l'équité Monsieur le Maire pour que THEATRE VOLLARD demeure dans le lieu qu'il a créé et su animer.

A découper et envoyer à :
l'adresse suivante :
**CABINET DU MAIRE
MAIRIE DE SAINT-DENIS
97400 SAINT-DENIS**

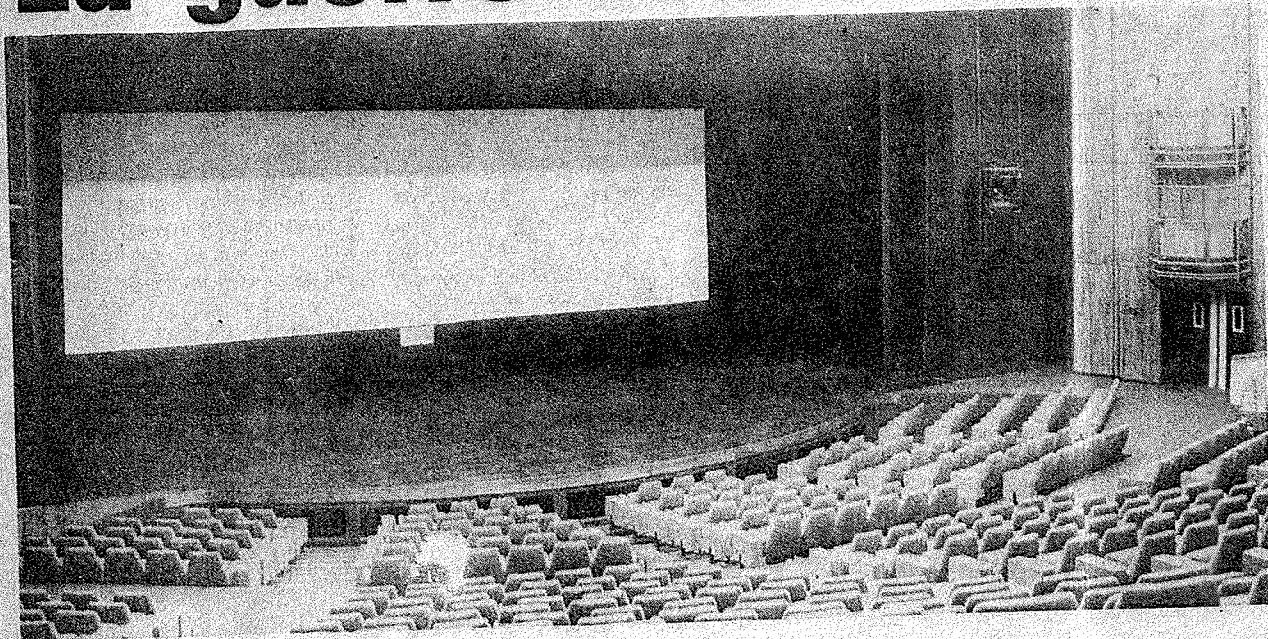
Nom :
Prénom :
Signature :

VOLLARD LE GAILLARD !!!

Témoignages

AVRIL 87

La guerre des théâtres



aura-t-elle lieu ?

Pas de doute : faut s'dédoubler !

Mais nous, pauvres mortels, ne possédons pas ce don d'ubiquité essentiellement réservé aux dieux !

Les dieux ?

Tiens, justement...

Si ceux du théâtre sont réellement avec nous, ne pourraient-ils pas songer à mettre bon ordre, une fois pour toutes, dans le petit univers culturel local ? Ce microcosme troublé, agité, miné de différends et d'anarchie, et qui, derrière le rideau de scène, laisse entrevoir un visage gaillardement buriné de continuelles tensions.

La trame logique du jeu de la concurrence s'en trouve forcément perturbée ! Et, à maintes reprises, le public a dû se retrouver confronté à une programmation exubérante, prenant un malin plaisir à pulvériser en

une seule et même soirée plusieurs spectacles du même genre.

A ne plus savoir où donner de la tête !

TENEZ ! Pas plus tard que la semaine dernière, ce sont les amateurs de danse qui ont dû se couper le cheveu en quatre devant la palette (de choix) qu'on leur proposait. Mercredi soir, d'abord : au théâtre de Saint-Gilles, Anne-Marie Bouygues présentait la première de sa nouvelle création, « *Orphée* », tandis qu'au théâtre Fourcade de Saint-Denis, le studio Basil et Chantale jouait la carte de la décentralisation en sens inverse en amenant dans le chef-lieu leur création tamponnaise, « *Grand-mère Kalle et les dragées d'or* ». Le lendemain soir, même programmation, même problème, même dilemme. Et le vendredi soir, c'est au tour du théâtre du Tampon de venir jeter de l'huile sur le feu en

programmant « *Les Solistes de l'Opéra de Paris* ». De la danse à ne plus savoir qu'en faire !!! Un exemple à venir, celui de la vague « *zouk* » qui va submerger l'île très bientôt : trois groupes antillais sur un même plateau, proposé par Multi-Médias, et un autre groupe, les Force One, programmé lors de la fête de l'Omelette de Saint-Leu, dans la foulée. Ça en fait quand même un peu beaucoup ! En tout cas, c'est vraiment le zouk ! Bien sûr, personne n'a le profil du type à porter le chapeau. C'est pas moi, monsieur, c'est mon copain !

L'embarras du choix

On se défile comme on peut, on se renvoie la balle en une partie de tennis qui perdure bien longtemps...

équipe de création... » Et de terminer sa diatribe en parlant de « culture des pays de l'Est » !

« Non, répond Brigitte Gauci. Le théâtre Fourcade a une vocation de théâtre populaire. Il doit permettre à toutes sortes de public de voir toutes sortes de spectacles. Les goûts

ailleurs des coups fourrés. Le drame n'était plus uniquement théâtral, il devenait réalité. Le malaise devenait gangrène. Les pro-Vollard et les anti-Vollard montaient au créneau. Les premiers pour qualifier d'inhumain la mise à la porte de leur troupe chérie, les seconds pour s'insurger devant

ce que l'on fait. Des exemples ? A la fac de Saint-Denis, Philippe Pelen a pris le poste de prof d'anglais que j'occupais auparavant. Le Crédit agricole nous sponsorise, Talipot va également les solliciter. Et ce qui est très gênant, c'est que pour l'adjudication de Fourcade, Philippe Pelen

type de rivalités. Ils n'étaient que des fantômes venant sporadiquement hanter une scène « d'occase ». Aujourd'hui, c'est par centaines qu'ils envahissent avec virulence les salles de l'île. Et l'on programme à qui mieux mieux... Et l'on déclame, chante, rocke



Même soir, même heure : « Orphée » au théâtre de Saint-Gilles et (en médaillon) les « Solistes de l'Opéra de Paris » au théâtre du Tampon.

sont disparates et il nous faut amener le maximum de gens à fréquenter ce lieu. Notre projet est une ouverture pour tous, et notamment pour certaines troupes qui ne peuvent habituellement s'exprimer ».

Voilà donc le sens dans lequel il faut prendre la notion de « Carrefour des créations ». Et Brigitte Gauci d'adresser à l'encontre d'Emmanuel Genvrin, son tout proche voisin — leurs bureaux sont à une vingtaine de mètres à vol d'oiseau — une dernière boutade : « Il ne faut pas avoir la défaite amère »...

Il est sûr que la grande bataille qui a présidé à l'adjudication du théâtre Fourcade n'a fait qu'accentuer le malaise qui pesait lourdement sur le milieu culturel réunionnais. Les empoignades en coulisse de toutes les troupes théâtrales se sont dévoilées au grand jour. On a voulu dévoiler, ici des manigances, là-bas des cabales,

le projet Vollard qui prévoyait une occupation du théâtre Fourcade neuf mois sur douze par Genvrin and Co.

Plagiat perpétuel

« Genvrin cherche un lieu d'exploitation pour ses propres pièces », affirme ainsi Philippe Pelen qui dirige le théâtre Talipot et qui, jamais, ne mangera un seul grain de sel avec Emmanuel Genvrin. « S'il y a malaise dans le monde du théâtre, crie Pelen, c'est par crainte d'Emmanuel Genvrin ! Il a même reproché au président de Talipot de n'avoir pas discuté avec lui lors de la création de la troupe. Je respecte son travail, mais, à ce que je sache, l'antériorité ne donne aucune priorité. Et surtout, on n'existe pas en écrasant les autres... ».

Du côté de Genvrin, on crie au plagiat perpétuel : « On a l'impression qu'ils copient tout

dépose son propre dossier, mais en plus, il apporte sa caution aux autres projets, sauf le nôtre. Ça fout la trouille, des choses comme ça ! ».

Pour l'heure, Talipot et Vollard ont rompu toutes relations. Philippe Pelen ne ferme pas pour autant toutes les portes.

« De mon côté, il n'existe aucun différend. Si demain, Genvrin m'appelle pour l'étude d'un projet, j'accours. Mais il ne le fera jamais... Le malaise, c'est aussi le fait que Genvrin veut se mettre en rivalité avec les autres troupes théâtrales ! ».

Et ainsi de suite, ils peuvent longtemps se renvoyer la balle dans le camp de l'autre : les arguments ne manquent pas dans chacune des parties.

Dire qu'il y a encore dix années de cela, les acteurs de la vie culturelle réunionnaise ne s'épanchaient guère sur ce

et mime à qui mieux mieux... Et c'est l'anarchie !

Au-delà des luttes intestinales qui rongent la structure théâtrale et culturelle réunionnaise, il y a toujours ce problème d'une programmation anarchique, non pensée et incohérente.

Ainsi, les préoccupations actuelles de Brigitte Gauci ne s'appellent ni Vollard, ni Genvrin (« On leur a proposé de passer à Fourcade début décembre, ils n'ont même pas daigné répondre, tant pis ! »).

Sa préoccupation première s'appelle plutôt CRAC. Au niveau, justement, de certaines programmations qui se chevauchent assez sauvagement. Derniers exemples en date : « 1981 » par la troupe Source Vive à Champ-Fleuri et « Les Rustres » de Goldoni par la troupe de l'école normale à Fourcade ; « Fun'n'Friends », le

tes, il y eut une tentative de conciliation » début 86. Arts Communication, théâtre Volland, théâtre du Tampon et CRAC se retrouvant autour de la même table pour se serrer la main et les coudes. Et pour dire tout haut et tout fort que, désormais, ils se consulteront tous avant d'établir une programmation. Tout le monde sourit devant le photographe, tout le monde blâma les petites perfidies que n'a pu faire aux autres... Et quelques mois après, cet accord — qui, d'ailleurs, n'a jamais été ratifié par écrit — allait en éclats. Déjà, quelques semaines après cette réunion, un de ses participants, rencontré au hasard d'une soirée parlait en riant de « façade » et de « mascarade ». Comment lui donner tort lorsque l'on connaît les « prises de bec » qui eurent lieu entre le CRAC et Arts Communication ? Pour Alain Pillant, qui présidait aux destinées d'AC, « cette concertation était le fait d'hommes de terrain. Ce sont des dirigeants, des présidents d'autres directeurs qui restent dans leur bureau qui n'y ont rien compris et n'ont pas voulu entendre parler de cet accord ! ».

Pour Jacques Dambreville, du théâtre du Tampon, « l'accord de 86 était difficile à mettre en place, dans la mesure où chacun avait déjà monté sa programmation ! » Drôle de situation où l'on se concerta après avoir fait séparément le travail.

Quant à Emmanuel Genvrin, du théâtre Volland, il se montre encore aujourd'hui surpris d'avoir été cité dans cet accord : « C'est vrai, affirme-t-il, nous avons été contactés pour prendre part à cette

concertation. Nous avions refusé, mais on nous a quand même impliqués dans l'affaire ». Genvrin est-il donc pour le règne de l'anarchie culturelle ? Non, absolument pas : « La concurrence est une bonne chose, et il faut savoir être libéral. Si on veut régler la circulation, on en vient obligatoirement à opprimer les compagnies ». Le théâtre Volland semble avoir trouvé le remède à l'écueil du chevauchement intempestif des programmations : l'étalement des représentations. « Nous avons choisi de jouer sur de longues périodes », explique Emmanuel Genvrin. Le spectateur n'a que l'embarras du choix pour sa soirée ». Et si jamais, une inattendue tête d'affiche en matière de spectacle arrivait à se produire un même soir que Volland, tant pis : la compagnie se contentait alors d'une atmosphère encore plus intimiste qu'à l'accoutumée. Il n'empêche : les gradins du Grand-Marché ont très rarement connu la pénurie de coussins...

Une arnaque !

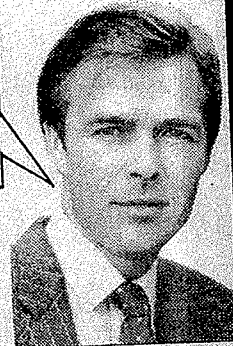
Seulement voilà : Volland avait son théâtre à lui tout seul. Dont il pouvait squatter la scène autant de soirs qu'il le désirait ! Dans les autres hauts lieux de la culture réunionnaise, les spectacles doivent tourner. Et la rotation se doit d'être rapide, au risque de bloquer une structure pendant trop longtemps et de faire s'enliser l'activité culturelle. Se pose alors le grand problème des lieux de la culture dans l'île. Partout, une seule et même plainte : La Réunion est d'une extrême pauvreté en lieux de répétition. Où créer ? Où mettre en décor ? Où répéter ? Questions

cruciales... Que même le tout nouveau théâtre Fourcade ne vient éclairer. Instrument de diffusion avant toute chose, Emmanuel Genvrin lui reproche d'ailleurs de ne pas tenir les promesses de son projet initial : être un « Carrefour des créations », selon l'intitulé du projet établi par la directrice actuelle des lieux, Brigitte Gauci. Quand on connaît le profond différend qui oppose théâtre Volland et théâtre Fourcade, on n'est

guère surpris par la virulence des propos de Genvrin : « Mais c'est une arnaque ! Une création, une vraie, cela signifie au moins trois mois d'immobilisation de la salle. Ce qui est impossible. D'ailleurs, il n'y a jamais eu de création à Fourcade depuis son ouverture. Uniquement de la diffusion. Les artistes pensaient trouver là un lieu de création mis à la disposition de tous, et bien non ! Le théâtre Fourcade est mortel pour une

« UN CHOIX LIBRE ET REFLECHI »

Uni-Inter
construit le couple depuis 21 ans



RAVISSANTE SECRETAIRE. Ses yeux noisettes expriment la tendresse. Elle veut fonder un foyer animé d'enfants. Elle vous voit sérieux, mais ne vous prenant pas au sérieux. Elle a 35 ans. Est-ce vous Monsieur ? N° 701.

Si tu es une Jeune Femme à la recherche d'un compagnon pour la vie, j'ai 27 ans, Métro, Célib. Situation très stable. **TENDRE ET SENTIMENTAL**, il ne manque l'essentiel dans ma vie : **L'AMOUR**. N° 82.

BONJOUR ! J'ai 39 ans, je suis FONCTIONNAIRE. J'ai des projets d'avenir que je voudrais vivre à deux. Côté cœur, **JE VEUX DU VRAI.** J'accepte les enfants et les adores. N° 701.

UN COCKTAIL D'HUMOUR ET DE CHARME, 43 ans, **CADRE**, (12 000 F/Mens) attentionné, Calme. Il aime la musique, le théâtre, les joies de la famille, les soirées en tête à tête. **ATTEND VRAI FEMME**, féminine, simple. Enfts accueillis avec joie. Réside en Métropole. N° 93.

CADRE COMMERCIALE, 29 ans, Célib. Visiblement bien dans sa peau, bien décidée à donner un autre sens à sa vie en fondant un foyer. Jeune homme ouvert, naturel, optimiste. Voulez-vous comme lui construire quelque chose de solide ? N° 30.

35 ans, excellente situation (20 000 F/Mens) **A PRESQUE TOUT REUSSI**, mais vous cherchez pour briser les murs de l'habitude. Vous êtes féminine, sincère, **PARTEZ VOYAGER AVEC LUI**. N° 98.

SON EXIGENCE : le bonheur simple de la vie de tous les jours. Homme de parole, son engagement est profond et sérieux. Il a 35 ans, un emploi et **BEAUCOUP D'AFFECTION A DONNER**. N° 90.

ELLE A TOUT POUR PLAIRE, gracieuse, féminine, de beaux yeux clairs. 28 ans, **ENSEIGNANTS** dynamique et sportive, elle vous apportera Mons. toute les richesses d'une union d'exception. Réf. 701.

Uni-Inter
21.98.31

ST-DENIS 12, rue de la BATTERIE
Permanence à ST-PIERRE

L'annonce n° _____ m'intéresse. Nom _____
Prénom _____ Né(e) le _____ Profession _____
N° _____ Rue _____ Ville _____
Code postal _____ Tel _____ Sit. fam. : ☐ C ☐ V ☐ D ☐ 

Témoignages



avril 87

Théâtre

FOURCADE AU PURGATOIRE

Comment et par qui sera financé l'achèvement des travaux du Grand Marché? L'État reconsidère l'attribution des subventions liées au programme et la mairie de Saint-Denis demande au Conseil Général d'envisager de nouvelles dispositions pour la finition des travaux.

Le feuillet du Grand Marché rebondit. La nouvelle salle, qui devait être livrée dans le courant du mois de mai, n'est toujours pas achevée et donne tous les signes d'avoir trouvé le chemin du purgatoire.

On a vu au cours des épisodes précédents le début de réalisation d'un programme dans le financement duquel l'État devait intervenir par tranches successives, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Puis le Département, maître d'ouvrage dans ce projet, a confié par convention à la municipalité de Saint-Denis le soin de régler les problèmes de gestion de la future salle. Épisode suivant: la municipalité dionysienne désigne une «chargée de mission» ayant pour rôle d'articuler les besoins de diverses troupes ou associations culturelles à la recherche d'un lieu.

Au préalable, les responsables dionysiens et du Conseil Général avaient écarté la proposition du théâtre Volland – premier occupant des lieux – de faire de la nouvelle salle du Grand Marché un «centre dramatique régional», et repoussé du même coup la troupe d'Emmanuel Genvrin, considérée comme une empêcheuse de tourner en rond.

La troupe du Grand Marché a même reçu un avis d'évacuation des lieux à partir du... 1^{er} juin. Or elle est toujours là et s'apprête même à occuper le

Grand Marché pendant toute la durée du mois de juin, avec ses représentations de «Run Rock».

Que se passe-t-il donc du côté de la salle Fourcade?

Visitée récemment par un inspecteur général des spectacles et du théâtre, M. Yves Deschamps, elle a été jugée «non conforme au programme établi en 82».

Selon les personnes (et les passions) on parle de non-respect d'un programme ou plus franchement de détournement de subvention.

La situation créée est la suivante: la salle ne répondant plus aux objectifs pour lesquels elle a été définie, comment l'État va-t-il disposer de la partie des subventions qui lui reste à verser (environ un million de francs a été attribué, sur un programme de subvention qui en comportait quatre)?

Pour corser la partie, le théâtre Volland – qui doit de toute façon quitter le Grand Marché et qui n'accepte pas le projet défini par la municipalité de Saint-Denis – a fait appel au Ministère et à la direction des théâtres (via l'administration préfectorale) pour arbitrer son conflit avec la municipalité de Saint-Denis. C'est M. Rémi Thuau qui joue dans cette affaire les «Monsieur bons offices», dans un souci de faire tomber les passions et si possible de trouver un autre lieu pour la troupe Volland.

Du point de vue administratif, «l'État pourrait utiliser une partie de la subvention inscrite au programme pour installer le théâtre Volland dans d'autres lieux».

Le maire de Saint-Denis ne serait pas hostile à cette éventualité mais les choses en sont restées là, aucun contact n'étant intervenu entre la troupe Volland et la municipalité dionysienne.

Du coup, il faut trouver ailleurs le financement complémentaire pour l'achèvement de la salle Fourcade. Au cours d'une réunion de travail, tenue hier après-midi, le responsable des services culturels municipaux aurait émis le vœu de voir le Conseil Général reconsidérer la fin des travaux, «la salle construite n'étant pas exploitable pour jouer du théâtre».

Tel qu'il se trouve désormais posé, le problème remet en cause un certain nombre de positions acquises. Notamment, le fait que jusqu'à présent, la municipalité de Saint-Denis s'est trouvée à la tête d'un grand théâtre sans bourse délier, simplement en apportant un terrain constructible. En effet, la salle récemment municipalisée a été construite sur des fonds du département et des subventions d'État.

De l'avis des médiateurs, «on est en train de trouver une solution». Mais laquelle? Ce sera l'objet du prochain épisode.

Pascale David

Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

COMITE DE SOUTIEN POUR LE THEATRE VOLLARD AU GRAND-MARCHE

Christian BARRAT (éthnologue), Guy ALPHONSINE (critique de cinéma), Armand APAVOU (entrepreneur), Dominique BLANC (écrivain), Jean-Louis CHATONNET (graphiste), Caroline CAZANAVE (universitaire), Michel FAURE (dessinateur), Axel GAUVIN (écrivain), Deborah ROUBANE (artiste peintre), Jean PIHOUÉE (architecte), Henri PAVIE (directeur du Crédit Agricole), Laurent STIETLJES (géologue), Michel TOUZET (médecin), Maxime LAHOPE (ségatier), Bruno LALOINIE (artiste), Norbert FRANÇOIS (psychologue), Daniel VABOIS (raconteur Z'istoir), Maxime RIVIERE (industriel), Georges BOISSIER (critique de cinéma), Jo FLORESTAN (speakriner), Jean-François REVERZY (psychiatre), Claude WANQUET (historien), Henri COURTES (critique de cinéma), Paul OTTINO (éthnologue), J.-Robert GRACIS (pharmacien), Jacques HOWCHONG (directeur de galerie d'art), Camille, Raoul LUCAS (sociologue), Yves LEFLANCHEC (saxophoniste), Norbert DODILLE (doyen es lettres), Hélène CORE (artiste peintre), Marie-Hélène PLA (sage-femme), Alain GERANTE (réalisateur), Joseph VARRONDIN (professeur).

SAUVEZ LE THEATRE VOLLARD

*Signez la pétition,
lâcher de clowns
et super fanfare
le mercredi 1^{er} avril
à 14 h 30 devant la mairie.*

Vollard au Barachois

Le théâtre Vollard ne désirant pas s'opposer à la volonté des élus, a décidé de se retirer de la polémique créée autour de la salle Fourcade. Il estime que c'est à son public de manifester ses désirs. Il annule le « lâcher de clowns » du mercredi 1^{er} avril.

Un comité de soutien s'est formé à partir de 4 000 premières signatures à la pétition lancée par le théâtre Vollard. Le comité appelle l'ensemble du public et des sympathisants du théâtre Vollard à une grande fête de soutien le samedi 4 avril à partir de 15 heures au Barachois avec la participation de nombreux groupes.

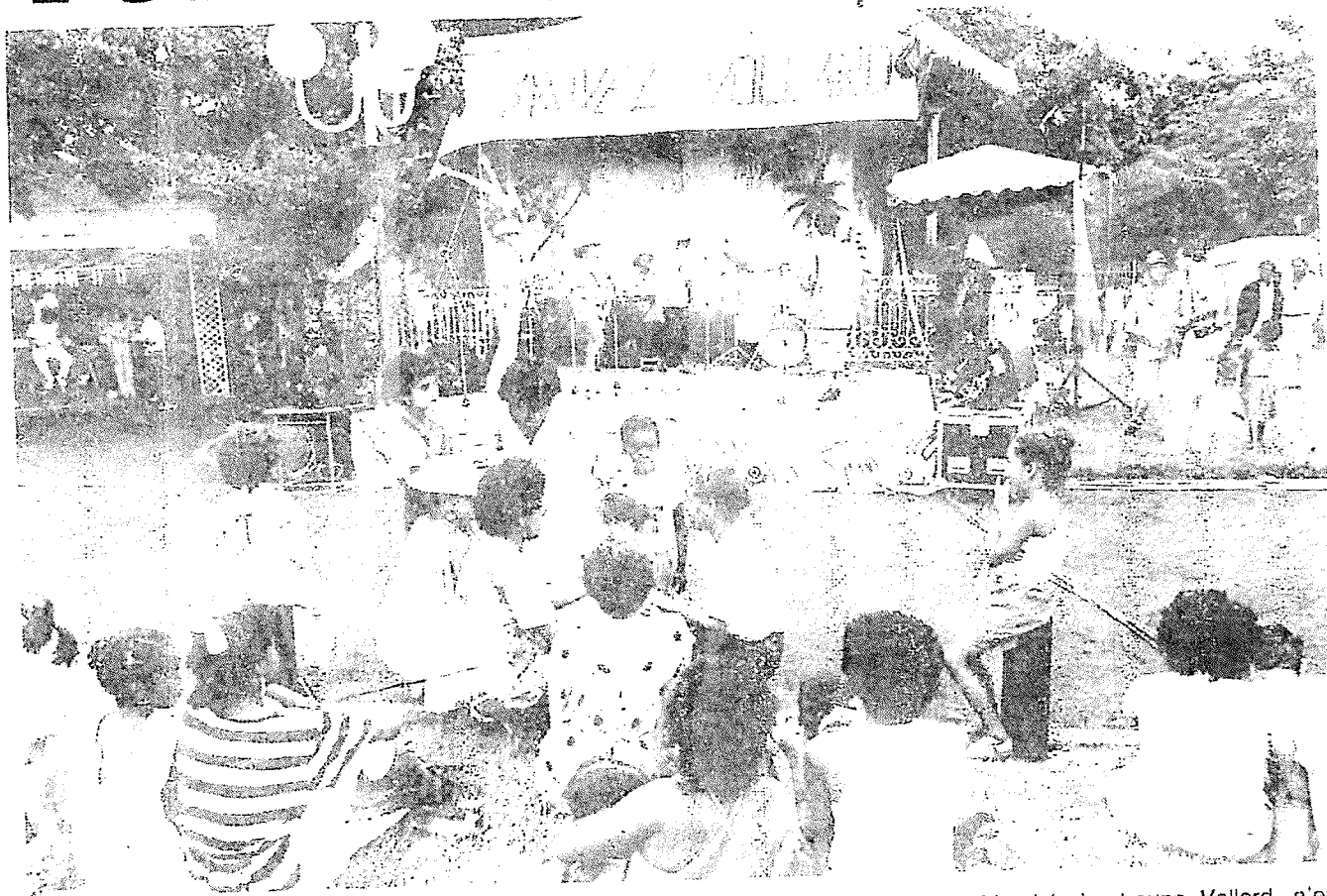
Le QUOTIDIEN *de la Réunion*

Directeur de la publication :
Maximin Chane Ki Chune

ET DE L'OCEAN INDIEN

THEATRE FOURCADE

VOLLARD A LA RUE !



« Personne ne veut la mort du théâtre Vollard, déclare Auguste Legros, maire de Saint-Denis. Mais, en confiant la direction de la nouvelle salle Fourcade à Brigitte Gaucy (une illustre « Zanonyme »), la mairie tourne la dernière page

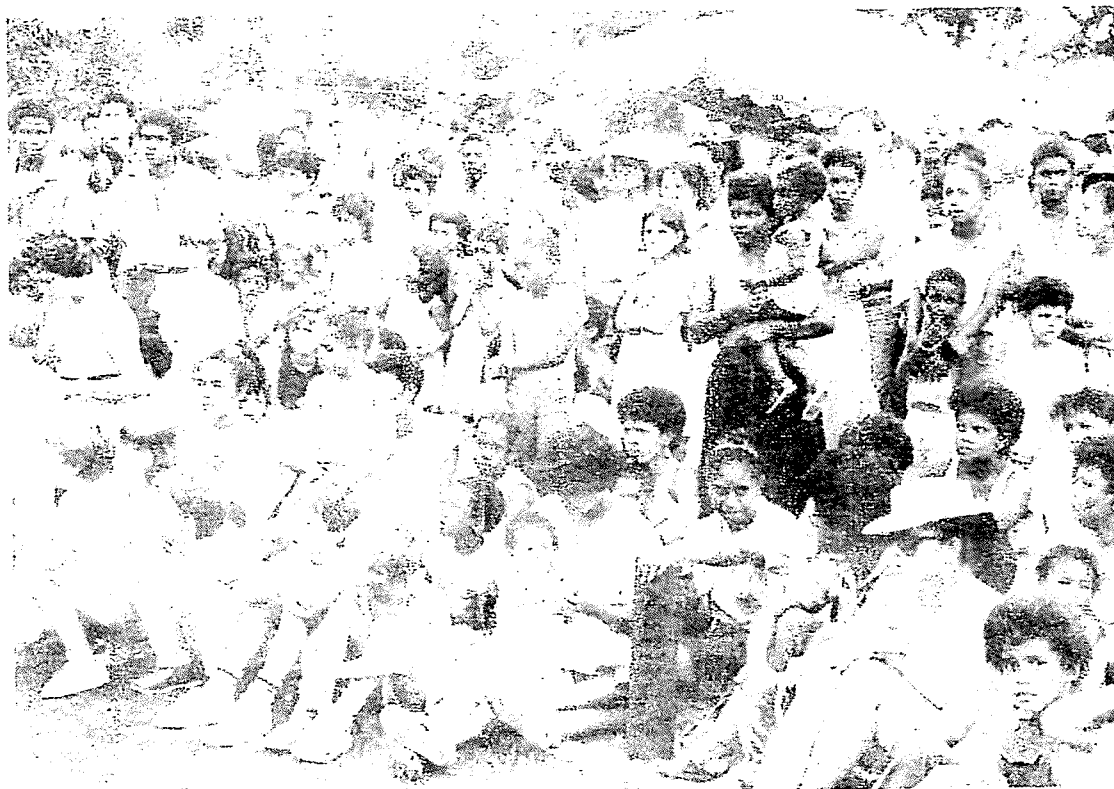
d'une époque du Grand-Marché. La troupe Vollard, n'en doutons pas une seconde, survivra à l'épreuve Fourcade. Mais pour l'heure, ses comédiens plient bagages.

● PAGE 3

6 avril 1987

VOLLARD LÉ GAILLARD

Les artistes au Barachois



Le temps maussade n'avait pas découragé petits et grands.

« **M**i connais pas si nana magouille ou si na point. Ça la pas mon z'affaire. Moi la venir ici pou dire y faut qu'Vollard y continue d'vivre... Comme tout le monde n'a le droit d'vivre : aussi bien zot que nous ou que d'autres » : un des premiers à

monter sur scène, samedi après-midi au kiosque du Barachois à Saint-Denis, Daniel Hoarau a tout de suite donné le ton à la manifestation de soutien à la troupe « **Vollard** ».

Sous le slogan « **Vollard lé gaillard** », cette manifestation organisée par le comité de soutien à la troupe dirigée par Emmanuel Genvrin fut animée par Nicole Angama et Jean-Pierre Baval. Un « **show** » bon enfant qui a connu plus qu'un succès d'estime malgré la petite pluie qui menaçait en début d'après-midi : nombreux furent, en effet, les Dionysiens qui arpentèrent en ce gris après-midi les pelouses et allées piétonnières du Barachois, s'arrêtant à l'occasion pour déguster un morceau de gâteau « **Fourcade** », qui pour acheter un badge, un tee-shirt « **Nina Ségamour** », voire des disques, ou bien signer une pétition.

Tout au long de l'après-midi et jusqu'à la nuit tombée, de nombreux artistes locaux avaient tenu à faire montre de leur solidarité avec « **Vollard** ». Vouloir citer tous ceux qui se sont produits au Barachois en la circonstance c'est s'exposer à en oublier plus d'un. Et cela deviendrait bien vite fastidieux.

Si l'exhibition de la danseuse Yun Chane, évoluant pieds nus trempés dans de la peinture, sur une grande

feuille blanche, a suscité un légitime succès de curiosité, on ne saurait que le résultat pictural fut des plus réussis...

En revanche nous avons particulièrement apprécié le cri du cœur de Daniel Hoarau, toujours égal à lui-même, la pointe de nostalgie soignée par le « **marin** » Maxime Laopé, « **feeling** » d'Alain Mastane et l'acrobate prestation des compères Grat'Fils...

Cette manifestation fera-t-elle pencher la balance en faveur de la troupe d'Emmanuel Genvrin qui revendique le droit pour « **vollard** » de gérer le théâtre Fourcade en attendant d'achèvement au Grand-Marché Saint-Denis ?

Le comité de soutien à Vollard est, lui, persuadé : il estime que Genvrin et les siens qui hantent depuis des années les poutrelles du Grand-Marché dans des conditions, le plus souvent très difficiles et qui ont prouvé leur savoir-faire, ont acquis là un certain droit de prééminence, voire de préemptif sur la gestion du théâtre Georges Fourcade.

MATH

(Photos Philippe BONNAR)

VOLLARD

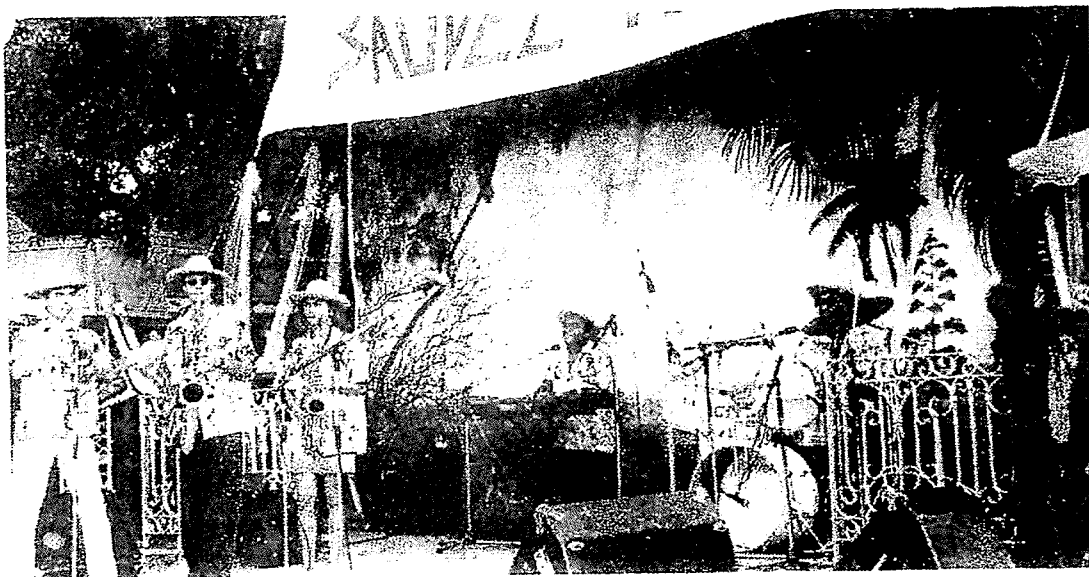


Daniel Hoarau èk son bann camarades.

Samedi au Barachois

« Volland lé gaillard ! »

Les artistes locaux l'ont dit et répété samedi après-midi au Barachois, lors de la manifestation organisée au profit de la troupe Volland.



Volland sur scène, c'est aussi la musique.

La compagnie du Grand Marché va-t-elle mourir ? C'est bien la question qui est à l'origine de cet élan de solidarité dans les milieux artistiques réunionnais et un théâtre qui répond déjà — avant son inauguration — au nom de Fourcade.

Volland ne cesse de le rabâcher : il a besoin de cette nouvelle salle pour se régénérer et, avant toute chose, survivre, car son Grand Marché, trop vieux, est voué à la démolition.

Autour de la troupe, un comité de soutien à dominante artistique s'est donc organisé qui a décidé de montrer sur scène son attachement à la compagnie locale.

La fête eut lieu samedi après-midi autour du kiosque à musique du Barachois, transformé pour l'occasion en théâtre miniature. Les artistes, chanteurs, musiciens, clowns, marionnettistes, peintres et danseurs n'ont pas raté ce rendez-vous, et avec eux le public, amoureux ou pas de Volland.

De 15 à 18 h., la pelouse et les allées de la place n'ont pas désempli. Des gâteaux et sucreries-baptisés Fourcade — ironie — sont partis comme des petits pains au prix de 5 F pièce.

C'était bien moins cher que les articles vendus à la gloire ou à

l'effigie de Volland et l'on peut affirmer que les vendeurs de tee shirt ont filé un mauvais coton.

En revanche, côté pétition, ce fut la manne. Le comité de soutien avait, en milieu d'après-midi dépassé les 4 000 signatures (après quinze jours de campagne).

« Volland lé gaillard », pouvait-on lire ici et là mais on a trouvé les acteurs un rien tristounets. Sans doute l'émotion. Volland, c'est fini ou pas ? Qui rira verra...

6 avril 1987



Il y avait du monde samedi après-midi amoureux ou pas de Volland.



LE GAILLARD!

AU BARACHOIS

LE PUBLIC FAIT LA FÊTE

A l'appel du «comité de soutien du théâtre Volland», le public a rendez-vous cet après-midi avec de nombreux artistes, au Barachois: performances non-stop!

Le théâtre Volland est menacé. Alors il riposte à sa façon avec son langage en donnant rendez-vous à son public pour une grande fête dont la Compagnie d'Emmanuel Envrin ne sera pas le seul animateur. L'idée est venue du comité de sou-

tien à Volland: il veut, par cette initiative, démontrer qu'autour de la première et la plus ancienne compagnie professionnelle de théâtre de l'île, quantité d'autres artistes se rassemblent et travaillent.

Pour relever le défi qui lui est lancé à propos du théâtre Fourcade, la com-

pagnie du Grand-Marché fait appel à son public et à ses nombreux amis. De 15 heures à 19 heures, cet après-midi, tout ce petit monde se retrouvera devant le kiosque à musique du Barachois.

Il y aura les Créol's, Daniel Hoarau, les Grit fils, les Magnolles, Maxime...



Le théâtre Volland et de nombreux autres artistes et troupes feront la fête cet après-midi au Barachois.



Daniel Hoarau sera là avec son kaïamb

hope, Ophélie Rouge Coco, les Calcheros et Alain Mastane.

Simultanément, dans les environs du kiosque se dérouleront diverses performances: peinture et chorégraphie, avec Yune Chane et les peintres Saurent Segelstein et Antoine Du Vignaux; «Source Vive» sur des échasses; le mime Pato, la Petite Fredaine, la fanfare des Beaux-Arts, la compagnie de marionnettes Komela, Arnaud Dormeuil et «Haffne rouge», Jean-Louis

Châtonnet et Bruno Lajoinie... L'air semble présenté par Jean-Paul Bavi et Nicole Angama, qui feront jouer à public le grand jeu dit «de l'omelette» et partageront entre tous le grand gâteau Fourcade (chaacun aura sa part!).

Pendant la fête, des T-shirts à l'effigie de «Nina Ségamour» seront mis en vente, ainsi que des badges et des affiches.

P. D.

Que «vole l'art» au théâtre Fourcade

«D

epuis peu, des gens se sont aperçus que l'on pouvait faire des sous-ventes culturelles à la Réunion.

Aussi, diverses structures ont-elles vu le jour outre celles, municipales, existant depuis longtemps: CRAC, MJC...

Le théâtre Komela, la Compagnie Terre Si Corps, le Jamboree, les Arts et Communication, la Petite redaine, pour ne citer qu'elles.

La survie de ces structures est pour une grande part tributaire de l'accueil que leur réserve le public, seul juge en la matière.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir la bataille, car c'en est une, que se livrent diverses troupes et associations autour du théâtre Fourcade, sans doute attirées par l'appât du gain.

Mais ceci ne devrait pas nous faire oublier les précurseurs qui, par leur force de travail, de compétence et d'amour de ce qu'ils faisaient, ont su former ce public qui actuellement se retrouve aux spectacles.

La troupe Volland en fait partie, celle qui démarra il y a une dizaine d'années avec de petits moyens dans une MJC, et sut créer et animer un théâtre au Grand Marché. Aujourd'hui, on veut le remplacer par un nouveau (répondant mieux aux besoins?), attirant beaucoup de spectateurs et laissant la troupe Volland dans l'incertitude quant à son avenir.

Aussi, j'espère que le public, principal concerné, saura se mobiliser et soutenir Volland dont les membres, devenus professionnels, ont comme seule ressource leur métier de comédiens...

G. Martin

Témoignages

4 avril 1987

Fête au Barachois avec le théâtre Volland et ses amis

«FOURCADE» VAUT BIEN UNE MESSE

La compagnie Volland a remporté son pari, à défaut d'avoir encore gagné la partie: elle a prouvé samedi, au Barachois, qu'elle pouvait rassembler des artistes de tous les horizons dans une ambiance bon enfant et d'un haut niveau culturel. Le public est venu nombreux appuyer et encourager les artistes

Au dessus du podium animé à tour de rôle par Daniel Hoarau, Mastane, les compères Grat'Fils, Bouge-coco, entre autres groupes musicaux, une large banderole lisible depuis la chaussée: «sauvez Volland».

Mais malgré cet «appel au secours», l'ambiance n'était pas à l'angoisse, ni à la morosité. Autour du kiosque, entouré pendant tout l'après-midi d'un public très nombreux (plusieurs centaines et sans doute quelques milliers de personnes, le flux étant incessant) diverses «performances»: la danseuse Yune-Chane laissa trainer ses pieds dégoulinants de peinture sur une feuille de papier, rivalisant d'agilité avec les pinceaux d'une équipe de peintres qui se joignirent bientôt à elle: les clowns de «Source vive» firent rire et chanter le plus jeune public, le facétieux «Baguette», déguisé en «Jandormi», fit sensations auprès des tout petits et traversa l'espace voisin du kiosque avec une nuée d'enfants à ses trousses.

FAUSSE QUERELLE ET VRAI COMBAT

Un peu plus loin, des membres de la compagnie Volland propo-

saient au public le disque des musiques originales de «Nina Ségamour» et «Colandine», deux créations de la troupe, ainsi qu'un badge «Volland le gaillard» et un sac de plage à l'effigie de «Nina Ségamour». La même malheureuse Nina que celle sauvagement barbouillée de peinture rouge par «l'archevêque» Arnaud Dormeuil, lequel mit ensuite ses œuvres aux enchères. La «pornographie» censurée a fait recette, l'une des toiles étant emportée pour le prix de 205 centimes!

Tandis que le podium accueillait en «non-stop» les musiciens, efficacement appuyés par la sono de Johnny Ferié, les activités voisines se sont poursuivies jusqu'à la tombée du jour. Le soleil, en plongeant dans l'océan, donna rendez-vous au dernier carré de supporters dans le théâtre du Grand-Marché lui-même, pour une ultime représentation du Barbier de Séville.

Volland pouvait alors se dire qu'elle avait gagné son pari: apporter à sa façon un dementi à ceux qui espéraient créer le vide autour d'elle, à la faveur d'une fausse querelle.

Il reste que la bataille — car c'en est une — n'est pas terminée, en ce qui concerne la mise en fonctionnement du théâtre Fourcade.



de. Les options des uns et des autres devront être clairement exposées et défendues. La compagnie sait maintenant qu'elle n'ira pas seule au combat.

Pascale David

• Fête au Barachois avec le théâtre Volland et ses amis
«Fourcade» vaut bien une messe

La compagnie Volland a remporté son pari, à défaut d'avoir encore gagné la partie: elle a prouvé samedi, au Barachois, qu'elle pouvait rassembler des artistes de tous les horizons dans une ambiance bon enfant et d'un haut niveau culturel
(Page 3)



Des clowns...



...et beaucoup d'humour, et de facétie pour une «action militante» d'un type très spécial



De la musique...

Témoignages

6 avril 87

Témoignages

10 avril 1987

Théâtre Fourcade **LEGROS FAIT «VOLER» VOLLARD**

Auguste Legros a désigné Brigitte Gauci pour une «mission exploratoire» précédant la réception officielle du théâtre Fourcade, le 15 juin prochain

La nouvelle est tombée hier matin, au cours d'une conférence de presse pour laquelle du reste aucune invitation n'était parvenue à «Témoignages»: Auguste Legros est sorti de son silence pour désigner Brigitte Gauci, enseignante de collège et directrice des «Zanonymes», comme responsable d'une «mission exploratoire» auprès des différentes troupes intéressées par la mise en fonctionnement du nouveau théâtre Fourcade. Brigitte Gauci a accompagné sa candidature d'un projet dénommé «Carrefour de création», qui — selon le maire de Saint-Denis — a reçu l'accord de nombreuses troupes.

Elle est donc désignée pour intégrer les troupes amateurs à ce projet, et vraisemblablement pressentie pour assurer la direction du théâtre après sa réception officielle, à la mi-juin. La mise en place de la structure de direction du futur théâtre, selon ce qu'en a présenté hier le maire de Saint-Denis mettra au-dessus de

la directrice artistique un collectif de six élus dionysiens présidé par Eric Boyer.

Concrètement, cela signifie que le théâtre Vollard, installé dans le Grand Marché depuis six ans sans autre «direction artistique» que celle qui lui valut son professionnalisme, est mise au pied du mur et obligée de quitter les lieux. Le théâtre sera livré à la fin du mois de mai mais réceptionné officiellement le 15 juin, le temps de procéder à «quelques aménagements extérieurs».

Entendez, la destruction de l'ancienne structure et le dégagement de l'accès au nouveau théâtre. Et le tour est joué!

«LA TÊTE HAUTE»

La réaction de Vollard ne s'est pas fait attendre. «Nous, notre vie, c'est le théâtre. On dit non à cette solution-là (celle de la mairie de Saint-Denis-NDLR) et on s'en va. On quitte le Grand Marché, on quitte Saint-Denis. On part ailleurs, pour continuer. Nous avons proposé un projet de Cen-

tre dramatique régional: on ne cédera pas la-dessus, c'est notre carrière. C'est aussi la solution la plus intéressante et la moins coûteuse: si le département n'en veut pas, on va demander à la Région. On va construire autre chose ailleurs, mais on part intact et la tête haute: il y a eu une bonne mobilisation, environ 5.000 signatures, un soutien quasi-unanime de la presse», rappelait hier Emmanuel Genvrin qui a définitivement tourné la page en laissant tomber: «Ils installeront leur truc dans la honte et le déshonneur. Notre rôle à nous, c'est de faire du théâtre».

La troupe Vollard répète actuellement une nouvelle pièce «Roll'n rock». D'ici un mois et demi, elle n'aura plus de lieu où la représenter et lance un appel d'offre. «un hangar nous suffit, le reste, nous l'avons» dit encore Emmanuel Genvrin.

P.D

Après huit ans de travail, le Théâtre Volland face à l'Administration

- Le public et les artistes réunionnais apportent leur soutien

Dans nos îles, le spectacle doit toujours avoir à faire aux amateurs avant que ceux-ci n'affichent assez de talent et ne fassent preuve surtout d'assez d'initiative pour former une troupe professionnelle. Celle-ci aura toutefois à se battre durement face à l'omniprésence de la machine administrative pour défendre ses objectifs. Une réalité à laquelle sont souvent confrontés les artistes de la région et dont les membres de la troupe Volland font actuellement l'expérience à la Réunion. Le 4 avril dernier, lors d'une grande fête au Barachois de Saint-Denis, entre trois et quatre mille personnes, dont un grand nombre d'artistes, sont venues "soutenir" le Théâtre Volland dans son action. Le Théâtre Volland était de passage chez nous, en 1984, pour présenter "Le Triomphe de l'Amour", de Marivaux, au Plaza.



Emmanuel Genvrin

Depuis 1981, le Théâtre Volland est installé au Grand Marché de Saint-Denis, dans un lieu boudé auparavant par les autres troupes, du fait de sa vétusté et de son manque de confort. Sous l'impulsion de la compagnie et grâce aux spectacles qu'il présente régulièrement au public, en sachant tirer parti du pittoresque de la salle du Grand Marché, ce théâtre est devenu, au fil des ans, un lieu très fréquenté par les Dyoniens. Le Théâtre Volland y a créé une

quinzaine de pièces. De leur côté, les pouvoirs publics ont construit un nouveau théâtre (la salle Fourcade), plus confortable et mieux équipé, tout près de l'ancien. Il était question que le Théâtre Volland y trouve place, mais, depuis, l'occupation du nouvel espace dramatique a suscité pas mal de questions et tout a été remis en cause...

Pour la troupe Volland, qui est la première compagnie à la Réunion, réunissant des membres qui ont tout quitté pour servir le théâtre en tant que professionnels, l'affaire de la salle Fourcade est une réelle question de survie et vient toucher au cœur même du problème : le fonctionnement des troupes créatives, visant à l'autosuffisance, face à l'administration et à la force des corps subventionnés et au budget confortable mais aux productions locales très "amateurs". Le Théâtre Volland ne veut pas être mis à la rue après huit ans d'efforts consentis pour animer le Grand Marché, et ne veut pas rater cette chance qui se présente enfin : devenir un vrai centre dramatique. Dans son combat, la compagnie a, le 4 avril, fait appel au public et aux artistes réunionnais, pour une manifestation au Barachois. « Manifestation qui a été un succès d'affluence et à laquelle ont participé, nombreux, les artistes de l'île soeur. Les journaux réunionnais ont, par ailleurs, publié des éditoriaux de soutien à découper et que les lecteurs envoient actuellement à la mairie de Saint-Denis.

La troupe Volland a été fondée un 1er avril 1979 et a présenté, le 8 décembre de la même année, son spectacle Ubu Roi. De sketches et de farces en créole aux classiques d'Aimé Césaire, à Marivaux, la troupe Volland a accumulé, au fil des années, pas mal de spectacles, et surtout, plusieurs pièces de son cru, dont Marie Dessebre, Torouze, Colandine et Nina Segamouir. Au Grand Marché de Saint-Denis, c'est avec Marie Dessebre que la troupe Volland a rallié l'appréciation et l'enthousiasme du public réunionnais pour une série de spectacles qui ont fait revivre, par la même occasion, cet espace à l'architecture baroque. Le Théâtre Volland a fait des tournées à Maurice et à Madagascar et a participé à divers festivals, dont le "Festival de la Francophonie" à Limoges. En avril 86, la troupe s'est rendue aux Antilles, puis a joué pendant une semaine à Beaubourg,



"Torouze" 1984 d'Emmanuel Genvrin

en France, invitée par le "Théâtre International de Langue Française".

Depuis sa naissance en 1979, la troupe Volland a tenté d'être une troupe la plus autonome et la plus neutre possible, favorisant la création et la liberté de ton, tout en étant sans complexe, a priori, envers le créole, encourageant aussi une intégration totale de la musique en direct dans le spectacle, poussant les comédiens à apprendre à jouer un ou plusieurs instruments, présentant également des spectacles sur la réalité réunionnaise, mettant en scène des classiques à l'intention du public scolaire ou, encore, faisant des spectacles pour enfants. Les membres de la troupe sont des comédiens à part entière, ce qui suppose, dans le contexte de la Réunion, beaucoup de sacrifices et de gros efforts.

La troupe Volland est venue à Maurice en 1984, pour jouer Le Triomphe de l'Amour, de Marivaux. Les membres de la troupe regrettent, à ce sujet, que la notion de francophonie ne soit pas la même pour tous dans le contexte régional ce qui va à l'encontre des échanges. Le directeur et fondateur de la troupe Emmanuel Genvrin conclut : WEEK-END

"Pour les uns, la francophonie relève de l'unique défense de la langue française; pour les autres, elle doit avoir un sens plus large et plus ouvert sur les cultures régionales, créolophones, africaines, etc. Nous sommes pour l'option francophone la plus large possible et ne voyons pas en quoi la diffusion de nos pièces de théâtre en créole à l'étranger affaiblirait la position de la France dans le monde. La pièce Nina Segamouir, que nous avons jouée plus de soixante fois à Saint-Denis, passerait très bien à Maurice. En échange, les troupes mauriciennes viendraient plus facilement à la Réunion."

La troupe Volland a été, un temps, jumelée avec la "Mauritius Drama League", mais faute d'échanges entre les deux îles, les liens se sont distendus. Eric Genvrin est venu, pour sa part, animer des sessions de travail à l'île Maurice, et nous a confié qu'au cours de Saint-Denis, il y avait aussi des étudiants mauriciens. Enfin, parmi les projets du Théâtre Volland, figure, en bonne place, la mise en scène d'une pièce importante qui sera confiée à un comédien du théâtre de Liège, à Paris, Alain Duhamel, qui est d'origine mauricienne.



"Nina Segamouir" d'Emmanuel Genvrin et Jean-Luc Triles

40 PAGES 21^e ANNÉE
Week-end

DIMANCHE 12 AVRIL 1987 — Rs 4.00

Libération

THEATRE

Vollard à veau l'eau

A la Réunion, le RPR brûle les planches en expulsant la seule compagnie indépendante locale. Réaction.

Saint-Denis-de-la-Réunion (correspondance particulière)

Victimes de « structures culturelles coloniales », sept comédiens quittent la scène pour le pavé. Déposés du « lieu » qu'ils avaient créé en 1981, reconnus coupables de professionnalisme et mis à l'index pour leur impertinence, ils risquent aujourd'hui le chômage. Le très large soutien

populaire dont bénéficie le théâtre Vollard, seule compagnie indépendante de la Réunion et de l'Océan Indien, n'a pas suffi à infléchir le verdict des autorités locales : la halle du « grand marché » de Saint-Denis, que la troupe hantait de ses répliques au vitriol et du fracas de son orchestre de cuivres, sera détruite. Sur le champ, une ribambelle d'associations se partageront une nouvelle salle, dont la construction est presque terminée. Vollard, contraint de renoncer à sa prochaine création (une comédie musicale rock et bilingue français-créole), s'apprête à plier bagages, à la recherche d'un nouvel hébergement.

« Ici, les services de l'Etat sont sourds et aveugles », s'insurge le directeur de la troupe, Emmanuel Genvrin. « Ils préfèrent encourager le dilettantisme, la culture d'importation. Mais c'est aussi un problème politique : les notables essaient de contrôler les artistes comme ils contrôlent l'information. Notre liberté de ton les dérange. Ils ne supportent pas de voir une seule tête qui dépasse... »

Le directeur de Vollard a perdu la première manche. Mais ne s'avoue pas complètement vaincu : « Il faut maintenant que le ministère de la Culture fasse quelque chose. Robert Abirachaed, le directeur des théâtres au ministère, est venu nous voir il y a tout juste un an. Il envisageait alors sérieusement de nous accorder le statut de centre dramatique. » Depuis, plus de nouvelles...

Yves PUS

NAISSANCE AU GRAND-MARCHE

Derrière la barrière, le théâtre Fourcade

Une naissance avec cocktail et flashes de photographes. Le théâtre Fourcade, caché par une barrière dans l'enceinte du Grand-Marché, a ouvert, pour la première fois, ses lourdes portes sur un spectacle intitulé « découverte du décor ».

UNE fois n'est pas coutume, les « spectateurs » ont délaissé les fauteuils mauves de la salle pour parcourir les couloirs qui mènent aux loges, se promener sur les passerelles qui surplombent le plateau, envahir la salle de répétition et déambuler sur le plancher flambant neuf du théâtre.

Un décor aux allures de peinture fraîche pour un « spectacle » aux allures de cérémonie officielle. Hier, les élus de la commune et du conseil général avaient convié la presse à la réception des travaux du théâtre Fourcade et à la signature d'une convention entre les deux parties. Photographes, responsables culturels, architectes, décideurs, éditeurs et journalistes se pressaient sous les feux de la rampe pour la circonstance. En face, une salle aux fauteuils vides et encore recouverts des emballages en plastique. Lieux déserts et froids puisque l'âme des artistes ne s'est pas encore impliquée... Cela ne saurait tarder. Le ven-

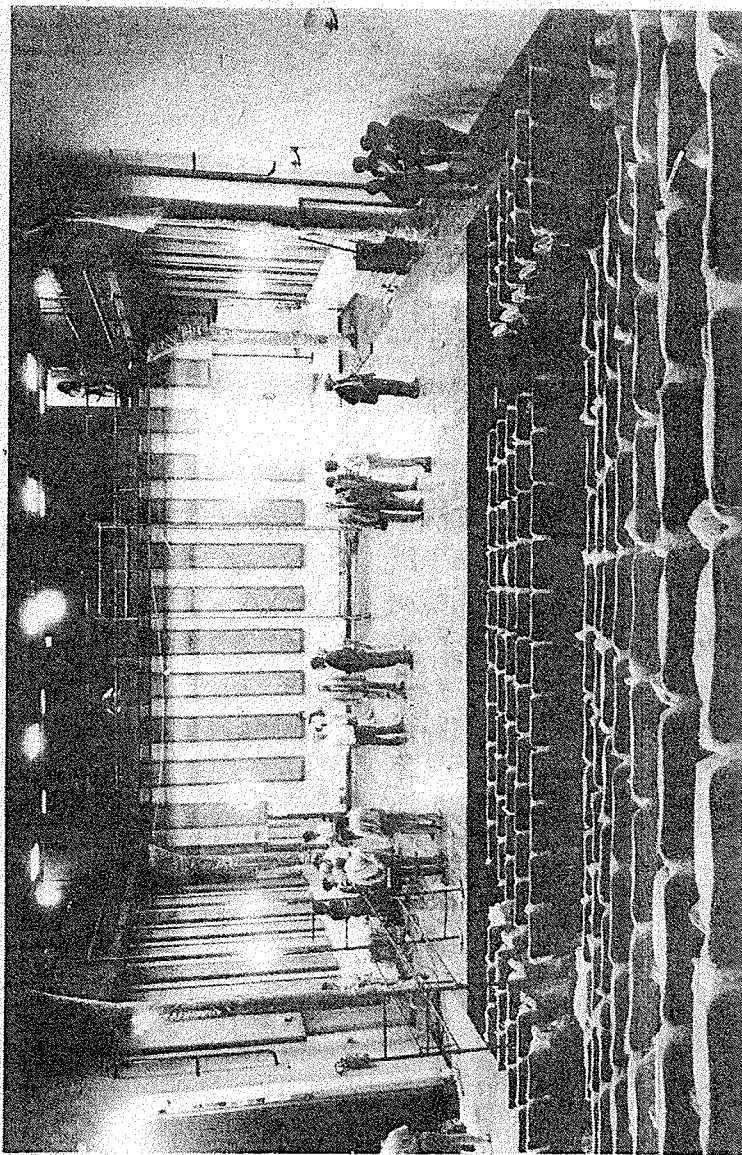
dredi 17 juillet, l'inauguration officielle devrait donner le ton. Mais, il ne s'agira pas que de spectacles et d'art dans cette salle de 300 places.

Si le théâtre Georges Fourcade a « une vocation essentiellement culturelle », il pourra également servir « occasionnellement pour l'organisation de conférences et de colloques ». Une double vocation qui a déjà suscité bien des controverses. Salle de conférence ou salle de spectacles, le théâtre du Grand-Marché démarre de toute façon avec un handicap sérieux dans la balance : la disparition de l'actuelle salle qui remet en cause l'existence même de la troupe Vol-lard.

La convention signée par les deux parties (Département et Commune) statue sur la mise à disposition du théâtre à la mairie de Saint-Denis par le conseil général. Rappelons que ce bâtiment a été financé à 50 % par l'Etat, 25 % par le Département et 25 % par la Commune.

N. L.

Le théâtre Georges Fourcade, côté spectacles. (Photo Henri LA-YU).



Réception de travaux au Grand Marché de Saint-Denis

UN BOUT DU SERPENT DE MER

TEM

Vendredi 10 juillet 1987

La salle Fourcade était en passe de devenir un petit monde local du théâtre ce qu'est «l'Arlésienne» dans la littérature française: on en parle, on en parle (pas toujours en termes élogieux du reste) et on ne voit toujours rien venir. Prévue pour le début du mois de mai, la réception des travaux a eu lieu hier matin. En présence d'une courte suite de techniciens et d'élus, Auguste Legros - président du Conseil général - a signé une convention par laquelle il cède à Auguste Legros, maire de Saint-Denis (sic) «le bâtiment, les équipements et installations dénommés Théâtre du Grand Marché». La convention prévoit une répartition des charges entre le Département et la commune et définit la vocation «essentiellement culturelle» de la nouvelle salle pour une période de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

La salle principale (27m de long sur 13,60m de large) est d'une capacité de 207 sièges, dont une partie - démontable - permet un agrandissement de l'estrade. Celle-ci, d'une di-

mension fixe de plus 71 mètres carrés (la taille d'un F3 très respectable) peut voir sa surface doubler par le démontage des 98 fauteuils de la fosse.

On obtient alors une salle de conférence ou de congrès de bonne dimension et - pourquoi pas? - une piste de danse. La directrice désignée par la mairie de Saint-Denis, M^{me} Brigitte Gauci, assure qu'un tel démontage - qui demande une semaine de travail - n'aura pas lieu souvent. Mais alors, on ne comprend plus très bien l'utilité de tous les équipements «complémentaires»: un système de traduction simultanée en trois langues comprenant un pupitre central, trois pupitres interprètes, six casques interprètes, un émetteur et 305 postes récepteurs individuels avec casque, un local sous gradin équipé de 10 lignes de téléphone, d'un télex, d'un télécopieur, etc...

C'est en fin de compte l'usage qui sera fait de la salle, qui définira sa «vocation» réelle. Wait and see!

P. David

Saint-Denis Un logo pour Fourcade

Le concours de logo organisé par la municipalité de Saint-Denis s'est achevé, vendredi dernier, avec la remise de chèque récompensant le meilleur élément graphique. M^{me} Chantal Roubinet Lambert remporte ce concours et la somme de 7 500 francs. 50 participants pour 127 logos qui seront exposés au rez-de-chaussée de la mairie de Saint-Denis. A travers un lambrequin, Chantal a voulu évoquer le lieu et les ambitions de ce nouveau théâtre, le fond d'un bleu dégradé est synonyme d'oxygène et doit attirer l'œil.



LE JOURNAL DE L'ILE DE LA REUNION
LUNDI 6 JUILLET 1987

Inauguration demain du théâtre Fourcade: **Y'A DU SPLEEN DANS L'AIR**

Une poignée d'artistes amateurs (notre photo), réunis hier à la salle Fourcade, se sont déclarés émus de la situation faite au Théâtre Volland mais ont refusé de traduire leur solidarité dans des actes. L'inauguration du nouveau théâtre s'annonce dans une atmosphère pour le moins tendue.

(Page 3)



THEATRE FOURCADE

Inauguration : par la petite porte !

Un public « sur invitation » se pressait hier soir dans le nouveau théâtre Fourcade situé dans l'enceinte du Grand-Marché. Une inauguration officielle qui a dû se contenter de la « petite porte », le théâtre Volland ayant refusé de faire place nette devant l'entrée principale. Un parterre « gratiné » a pu assister au premier spectacle de ce nouveau lieu.

Au programme : Evelyne Beaumarchais, superbe de fougue, dans une chorégraphie dénuée d'originalité. Le théâtre Fourcade sera-t-il voué à des prestations dignes de spectacles de patronage ? Dans un discours en ouverture de soirée, Auguste Legros précisait que « ce ne serait pas toujours parfait mais que chacun aurait à cœur de faire en sorte que ce théâtre ne reste pas vide. S'il y a des échecs, nous espérons aussi qu'il y aura quelques succès ». La soirée s'est achevée sur « Les pèlerins de Saint-Leu », pièce de Louis Jessu. Aujourd'hui, inauguration populaire.

N.L.



Le théâtre Fourcade côté coulisses.

Spectacles

Théâtre Fourcade

On inaugure cette semaine

Brigitte Gauci a le sourire. La toute nouvelle directrice artistique du théâtre Fourcade procédera cette semaine à l'inauguration de ses locaux. Deux manifestations, l'une pour les officiels, vendredi 17 juillet, l'autre pour le grand public, samedi (voir encadré).



Maxime Laope et le trio accordéon participeront à l'inauguration du théâtre Fourcade. Photo J.-Y. Kee-Soon.

Ce sera peut-être pour elle la fin d'une énorme pression, conséquence de la polémique qui s'est installée autour de «l'attribution» du théâtre et de la revendication de celui-ci par la troupe Volland.

«Il faudra arriver par mettre définitivement les choses au point, raconte Brigitte Gauci. Dans le projet que j'ai présenté au maire et qui a été retenu, je dis que «le travail déjà accompli par le théâtre Volland leur donne droit à un

accès prioritaire à l'outil de travail qu'est le théâtre Fourcade. La popularité de ses créations a atteint un rythme de croisière qui en fait un partenaire sûr... Eux, ils voulaient le théâtre Fourcade pour eux seuls 9 mois sur 12. Et les autres?»

A l'appui de ses convictions, Brigitte Gauci nous montre les mini-sondages réalisés aussi bien auprès des artistes locaux (beaucoup ont appuyé par écrit sa candidature) que du public. «C'est un lieu aussi bien pour les profession-

nels locaux que pour les amateurs. Ils peuvent très bien s'y épanouir que s'y planter. Mais les professionnels seront prioritaires, c'est évident», souligne-t-elle.

Tous les genres, du théâtre à la marionnette en passant par la musique classique, sont attendus au théâtre Fourcade. Une structure qui se veut «complémentaire» du théâtre de Champ-Fleuri. A ce dernier les grosses opérations locales et extérieures.

Avec ses 300 places, le théâtre Fourcade occupera un créneau jusqu'à présent vide, l'un des objectifs avoués des responsables étant d'attirer des artistes qui hésitent à se faire connaître et qui ont malgré tout un répertoire de qualité.

Brigitte Gauci, elle, est consciente du pari qu'elle a pris en posant sa candidature. Directrice artisti-

que d'un organisme qui dépendra d'un comité de gestion formé d'élus, elle sait qu'il lui faudra à la fois tenir compte des lourdeurs de l'administration et des susceptibilités qui sont légion dans le monde du spectacle à la Réunion. C'est un fait que nul ne conteste: on passe parfois plus de temps à la Réunion à se tirer dans les pattes qu'à organiser des spectacles. Et Brigitte Gauci se prépare à parer bon nombre de coups tordus. Mais dans le «milieu» depuis 7 ans avec une participation active à la troupe des Zanonymes, Brigitte Gauci a la conviction de bien connaître les besoins du milieu culturel réunionnais. Quant au théâtre Fourcade, la programmation, elle, débutera le 24 juillet avec des spectacles déjà prévus jusqu'au mois de décembre.

J.-P. Vidot

Le programme

Samedi 18 juillet

— Au Barachois, à côté du kiosque à musique dès 13h15: le groupe Anatole, Jean-Alain Hoareau, chorale A Capella, Hubert Hess, trio accordéon avec Maxime Laope - Jules Arlanda - Loulou Pitou - Rico Bourhis, le groupe Dernière Minute et le groupe R 17, Christian Baptisto et Micheline Picot, les Caignos Blue Grass Band, Elise et les Cocotiers bleus, L'École de musique, Zoun, le Conservatoire municipal, l'Atelier magique, Renée Renée.

— A 17h15, carnaval de rue du Barachois au théâtre Fourcade avec Bernadette Ladauge, les comédiens de Talipot, les marionnettes de Jean-Luc Vassina, les Zanonymes.

— A 18h15, au Grand-Marché, manifestation autour de l'auteur Jean Fourcade avec la participation du CEDAACE, de Bernadette Ladauge, de Talipot, de Marie-Christine Coste (contes pour enfants), les Swingers du Baroque, M. Baval de la troupe Bernica, la Cour des Arts, Marie-Christine d'Abbadie.

THEATRE FOURCADE

La réserve de l'Etat

Le 17 juillet, le nouveau théâtre du Grand-Marché sera officiellement inauguré. Baptisé Georges Fourcade, sa vocation (essentiellement culturelle à l'origine) a évolué au fil de la construction du bâtiment, pour devenir double : « spectacles, concerts, animations », d'une part et « conférences, colloques, congrès », d'autre part... Une vocation à double tranchant.

CETTE transformation a eu pour effet d'arrêter l'Etat sur sa lancée. Celui-ci devait effectivement financer à 50 % la réalisation du théâtre (25 %

Département, 25 % commune). Mais le décret de 1972 stipule (alinéa 4, article 13) « que l'autorité compétente peut exiger le remboursement des subventions versées au titre d'un

équipement dont l'affectation a été modifiée sans autorisation de cette autorité ». Le théâtre Fourcade s'inscrivant parfaitement dans ce cas de figure, l'Etat émet pour l'instant une

réserve quant au versement du reste des subventions, une première tranche de 700 000 F ayant effectivement été déjà attribuée.

« L'Etat ne s'est pas désengagé dans cette affaire, précise Yves Drouhet de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Il reste sur la réserve en attendant que les justificatifs techniques arrivent ».

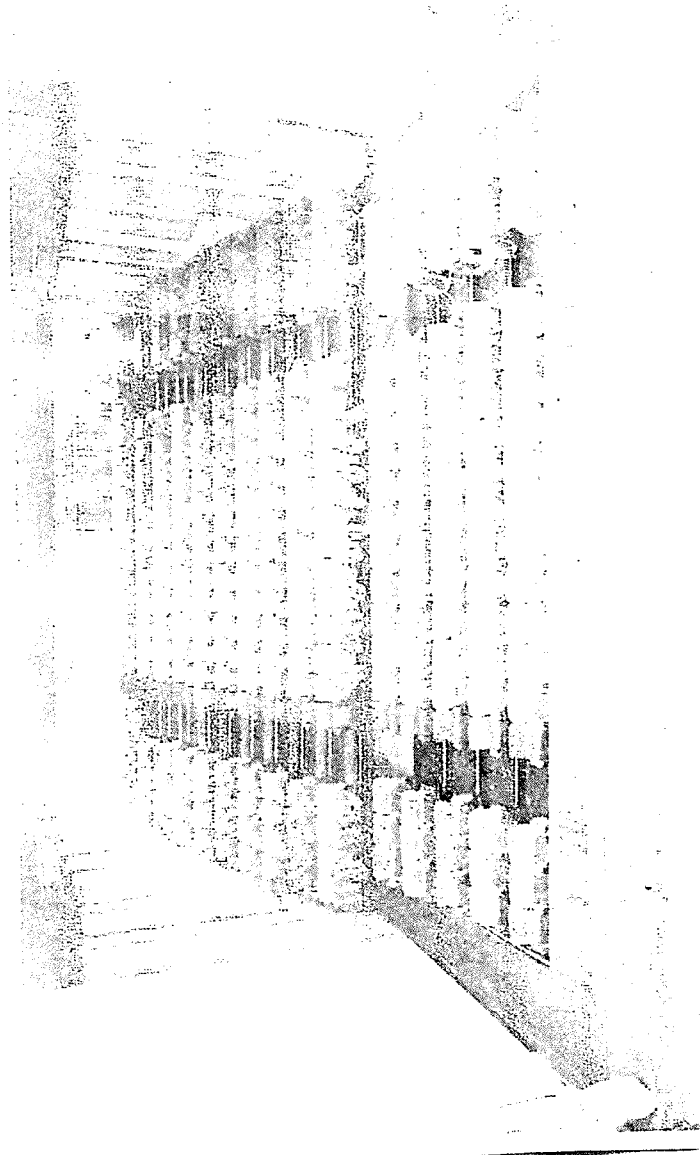
Un rapport d'exécution réalisé par le maître d'ouvrage et adressé à l'Etat permettra au ministère de la Culture de décider si oui ou non le reste des

subventions sera versé.

« Le programme initial a été légèrement modifié, explique M. Dupont, du conseil général. La salle sera ainsi polyvalente et plus rentable. Pour l'instant, nous pensons que l'Etat ne s'est pas désengagé ».

Le récent passage dans notre département d'Yves Deschamps, chargé de mission par le ministère de la Culture, serait à l'origine de la réserve de l'Etat.

N. L.



Le théâtre Fourcade : une salle dont l'affectation a changé en cours de route.

Le QUOTIDIEN
de la Réunion
11 juillet 87

Témoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

Jeudi 16 juillet 1987

• N° 9 804

• 3,50F

Auguste Legros fait démonter le théâtre Vollard

MARIE DESSEMBRE ASSASSINÉE

Hier après-midi, la maire de saint-Denis a envoyé une équipe d'employés communaux détruire le théâtre du Grand Marché. Les membres de la troupe Vollard ont réussi à faire échec à ce coup de force. Une action qui montre la volonté d'Auguste Legros de tordre le cou à la liberté de création.



UNE PARTIE DU THÉÂTRE DU GRAND MARCHÉ VIENT D'ÊTRE DÉTRUITE. LES MEMBRES DE LA TROUPE VOLLARD ONT RÉUSSI À FAIRE ÉCHEC À CE COUP DE FORCE.

Temoignages



Quotidien du parti communiste réunionnais

Inauguration du théâtre Fourcade

17 juillet 87

Y'A DU SPLEEN DANS L'AIR

Avant même d'avoir été inauguré, Fourcade n'est déjà plus un théâtre: c'est Grandguignol et la cour du roi Pétaud rassemblée. D'un côté, Auguste Legros répète qu'il est navré de la situation faite au théâtre Volland, qu'il faut chercher un local de remplacement mais qu'il ne se sent pas obligé de le trouver. D'un autre côté, les artistes et divers amateurs invités à se produire pour l'inauguration de «Fourcade» par

la direction du théâtre ruminent leur ressentiment. «Nous n'avons rien contre Volland, mais...»

Un «mais» qui mesure environ 1,70 m, a les cheveux châtain clairs et des petites lunettes rondes: Emmanuel Genvrin est resté en travers de la gorge de bon nombre de ces amateurs en leur demandant de manifester leur solidarité tant que Volland serait à la rue... Une demande généralement interprétée com-

me un appel au boycott et qui a soulevé un certain émoi chez ses destinataires.

La journée d'hier a été riche de pas moins de trois conférences de presse (en moins de quatre heures). Leur contenu n'a pas vraiment permis de faire avancer les protagonistes vers une solution. Le dialogue de sourds continue: il a seulement monté de quelques tons.

Auguste Legros:

«Volland n'a aucune raison d'être là, même pas une raison sociale»...

Pour le maire de Saint-Denis, «les choses sont claires, simples et nettes». «Le théâtre — poursuit-il — n'est pas la seule activité culturelle et ce théâtre du Grand Marché est appelé à satisfaire tous les besoins. Après avoir répété que la salle Fourcade avait été dissociée de Champ-Fleuril pour séparer les genres et les spectacles, et non pour donner un théâtre à Volland», M. Auguste Legros a fait le tour des propositions faites par ses services à la troupe du Grand Marché: des entrepôts à Montgallard, structures éclatées sur un terrain de 1.000 m², un second entrepôt chemin Finette (Donnadieu), la garage Tadéus, 900 m² pour lesquels la mairie

avait un droit de préemption qu'elle n'a pas utilisé (depuis le garage a été racheté pour 6 millions, par une autre société); l'ancienne NID, 700 m² proposés ensuite à la Région; le cinéma Rio, une salle en mauvais état et de location élevée (le commentaire d'Auguste Legros a été sans appel: «Je ne vais pas payer 60.000 F par mois pour un théâtre»); et enfin Jeumont-Schneider, que «Volland» est prêt à accepter mais que la mairie ne veut pas céder. Soit six propositions, et pas une bonne.

La mairie, pour arguer de sa bonne foi, produit une série de lettres échangées par ses services techniques, la direction de Fourcade et le théâtre Volland, mais omet d'y faire fi-

gurer une lettre récente dans laquelle Emmanuel Genvrin accuse la mairie de faire de la «recherche passive». Toujours est-il que les choses n'ont pas avancé d'un pouce et que l'inauguration de «Fourcade» se prépare de façon bien maussade. «Ce sera moche», ajoute M. Auguste Legros — mais à qui la faute? Le maire de Saint-Denis rappelle qu'il a toujours fait sa place à la troupe Volland, d'abord dans l'ancienne mairie, puis au Grand Marché et ajoute, pour preuve de sa bonne volonté: «Il n'a aucune raison d'être là, même pas une raison sociale; il n'y a aucune convention entre la mairie et Volland et le local est gratuit».

Une gratuité que Volland est en train de payer bien cher...

Emmanuel Genvrin:

«M. Legros ne répond pas aux bonnes questions»

Le directeur de la troupe Volland a réagi vivement à certains propos tenus hier par le maire de Saint-Denis. Il s'est montré surpris d'apprendre que la mairie avait demandé à la direction de Fourcade de proposer à Volland 60% de la programmation dans le nouveau théâtre. «60%, c'est intéressant, mais c'est nouveau. On est d'accord pour l'année prochaine, à condition de pouvoir gérer aussi les 40% restant. On ne veut pas d'équipe en double ou de faibles sur les bras». Quant aux propositions débattues avec les services de la mairie, Emmanuel Genvrin n'y croit pas. «Ils font semblant de chercher. La bonne solution, c'est Jeumont; ça ne gêne personne et la Seigneurie s'en va à la fin du mois. Mais ils ne veulent pas parce qu'ils ont un projet touristique fumeux pour Jeumont. Et cela ils ne le disent pas».

Emmanuel Genvrin continue à proposer son projet de Centre dramatique régional et a bon espoir de le faire aboutir l'année prochaine, si la réforme culturelle préparée par le nouveau directeur du CRAC est acceptée par le ministère. Il devrait alors en sortir, selon lui, un Office Départemental d'Action Culturelle (ODAC) assumant la gestion de Fourcade et de Saint-Gilles, un autre centre d'Action artistique réunionnais chargé de faire fonctionner Champ-Fleuril et un centre régional dans lequel la place du théâtre Volland serait reconnue.

«bonnes relations» avec la mairie soient empoisonnées par cette affaire. Emmanuel Genvrin conclut: «M. Legros ne répond pas aux bonnes questions (celles portant notam-

ment sur un détournement dans l'affectation du théâtre et sur le montage financier — NDLR) il préfère dire que je dramatiser comme un artiste et que j'ai mauvais caractère».



EMMANUEL GENVRIN: «LA BONNE SOLUTION C'EST JEUMONT ET LA

Les artistes ont des états d'âme

La poignée d'artistes qui s'étaient donné rendez-vous hier au théâtre Fourcade faisaient assez grise mine et affichaient des états d'âme qui n'avaient rien à voir avec la liesse d'une fête inaugurale. «Nous n'avons rien contre Volland, mais...» Mais ils ont tous signé une pétition désignant Volland à la vindicte (voir ci-après)



BERNADETTE LADAUGE: «DOMMAGE QUE VOLLARD SE SABORDE, MAIS ON NE VA PAS EN FAIRE AUTANT POUR LUI FAIRE PLAISIR». UNE VISION PLUTÔT FOLKLORIQUE DU PROBLÈME...



EVE TEELUCKOHARRY: «JE SUIS MALADE»

NOTION DE PACE

Monsieur GENVRIN, pour la carte de adhésion...
La troupe VOLLARD touche 300 000 francs de subvention...
La troupe VOLLARD a bénéficié gratuitement de locaux pendant 7 ans...
La troupe VOLLARD s'est vu proposer cinq autres salles pour travailler...

Mais, artistes de la RÉGION, n'avons jamais eu ni nos moyens financiers, ni nos moyens techniques...
Le Théâtre FOURCADE, théâtre de la ville de Saint-Denis, nous offre la possibilité de présenter nos créations au public...

De plus, il est ouvert à la troupe VOLLARD, ce que nous soutenons tout...
La troupe VOLLARD bénéficie de soutien financier, mais doit occuper un local fixe de répétition, sans elle ne peut en aucun cas s'arrêter le droit de monopoliser une structure municipale...

Cette structure, nous en avons besoin nous aussi, et elle peut être partagée équitablement en temps d'utilisation entre tous les artistes de la RÉGION...
Tel est notre souhait unanime.

Les artistes de la Région ont signé la pétition...
Bernadette Ladauge
Eve Teeluckoharry
... (autres signatures)

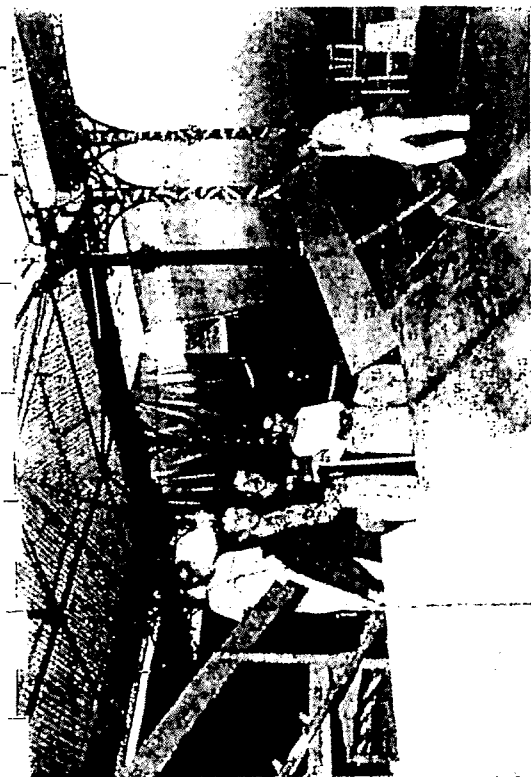
LE JOURNAL

dateur : M. Fernand CAZAL

DE L'ILE DE LA REUNION

QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION

17 juillet 87



Vollard, devant leur théâtre élémentaire, attendent d'être relégués

Vollard boudille de soutien financier, elle doit avoir un local fixe de répétition, mais elle ne peut en aucun cas s'arroger le droit de monopoliser une structure municipale. Cette structure, nous en avons besoin nous aussi, et elle peut être partagée équitativement en temps d'utilisation entre tous les artistes de la Réunion. Tel est notre souhait unanime. Les artistes ».

Les artistes en question ont pris successivement la parole, Alain Zanella, des Z'Anonymes, Jean-Jacques Bernadette Ladauge, Pierre Lovel, du PSM Anatoli, une respectable de la CADANCE. Eve Teillard, le chargé de mission à l'académie culturelle du Recteur, Paul Bertrand, un représentant de la troupe Talpou. Unanimement, ils ont approuvé l'attitude d'Emmanuel Gervin (pas de l'ensemble de la troupe Vollard), qui exerce une véritable « dictature » sur la troupe, qui « représente un danger pour la culture réunionnaise » par son attitude agressive et exclusive : les artistes ne peuvent pas venir au théâtre sans lui donner un rendez-vous. Ils ont jugé en la matière, que le public est important pour eux, pour qu'ils puissent s'exprimer, que pour le théâtre est important d'être sur les chasses publiques (1) et enfin que les « crises de M. Gervin » malgré l'entraînement, ne les empêcheraient pas de faire la fête, comme prévu, demain au Barachois pour célébrer la naissance du théâtre Fourcade.

En attendant, contre vents et marées le théâtre ouvrira ses portes ce soir, dès 19 heures, pour le premier spectacle de danse d'Emmanuel Bernadette, sous l'égide du CEDACE, suivi de la représentation des « Pénitents » de Saint-Louis, de Louis Jassé, par la troupe de Saint-Jacques. Une soirée sur invitations, qui sera programmée à nouveau la semaine prochaine, pour tout public.

Marine

Vollard, devant leur théâtre élémentaire, attendent d'être relégués

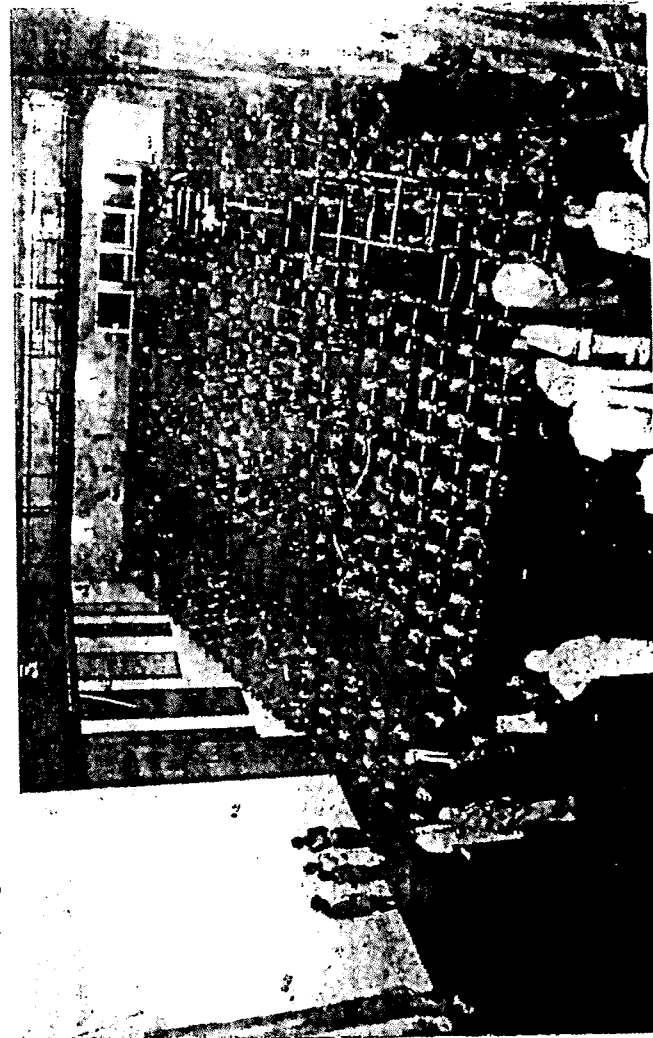
« La dictature de Vollard »

Nous aurions pu rester sur ces déclarations véhémentes, mais il nous fallait aussi entendre l'opinion des amateurs en question. La directrice du théâtre Fourcade, Brigitte Gaudi, et son équipe, étaient justement réunies à quelques mètres de là, avec une soixantaine de personnes, représentant les artistes, auteurs, danseurs, comédiens, musiciens, qui animent cette nouvelle salle tout au long de l'année. Une motion de presse nous attendait, signée par l'ensemble des personnes présentes ».

Monsieur Gervin joue la carte du misérabilisme. La troupe Vollard touche 300 000 francs de subvention. La troupe Vollard a bénéficié gratuitement de locaux pendant 7 ans. La troupe Vollard s'est vu proposer cinq autres salles pour travailler. Nous, artistes de la Réunion, n'avons jamais eu ni ses moyens financiers, ni ses moyens techniques. Le théâtre Fourcade, théâtre de la ville de Saint-Denis, nous offre la possibilité de présenter nos créations au public. De plus, il est ouvert à la troupe Vollard, ce que nous soutenons tous. La troupe

Les comédiens de la troupe

qua des hangars ou des lieux misérables pour travailler. A 40 ans, l'ensemble que j'ai fait mes preuves. Nous sommes des professionnels, nous ne sommes pas des débutants. M. Gervin nous propose 60 % de la programmation du théâtre Fourcade ? Moi je veux bien, mais il faudrait d'abord faire des transferts, car ce n'est pas une salle de spectacle, c'est une salle de congrès. La destination initiale du théâtre a changé parce que le



Le théâtre Fourcade, la pomme de discorde

Po' iqu auto... d'ur, créatio

Vollard en fait un drame Fourcade une comédie

premiers. Les décideurs, comme on dit, essaient pour leur part d'arbitrer ce débat, pourtant tranché, il y a quelques mois.

Hier, le maire de Saint-Denis, mis en cause par le directeur de la troupe Vollard qui se plaint de n'avoir pas été relégué dans un autre lieu, renvoyait pour la presse, les pontes à l'heure. « Les choses sont claires », déclarait Auguste Lagrèze, Vollard a toujours eu le soutien constant et permanent de la mairie. Depuis 10 ans, nous la soutenons. Mais nous ne lui avons jamais promis que le théâtre Fourcade serait pour lui. C'est un lieu culturel, complémentaire du théâtre de Champ-Fleur, un endroit qui n'est pas réservé uniquement au théâtre mais à toutes les disciplines artistiques, à toutes les créations locales. Celles de Vollard y comptent, mais pas exclusivement les siennes, comme il le soutient. Il a d'abord réclamé ce théâtre à grands cris. Aujourd'hui, il dit que l'endroit ne convient pas à ses goûts et l'exige qu'on le réloge ailleurs. Je n'y suis pas opposé, je veux bien le reléguer, poursuit le maire de Saint-Denis, je lui ai proposé plusieurs solutions : il les a refusées. En dernier ressort, je lui offre la mairie de Saint-Denis.

A quelques heures de l'ouverture du théâtre Fourcade, la ville grande toujours dans l'attente du Grand Marché. Les « créateurs » de Vollard croient les « stratèges » des nouveaux locaux, sous l'imperturbable des mélodramatiques de la mairie, qui maintiennent et les conflits s'élèvent aussi dans le domaine artistique, et c'est bien dommage. Ainsi, le « cas » du théâtre Fourcade. Ce « carrefour des créations » de la mairie de Saint-Denis, ouvert à toutes les troupes théâtrales, musicales, folkloriques, écoles de danses, de l'île, confondu, à la veille de son inauguration, fait l'objet de mises au point, conférences, discussions, lettres et tracts en tous genres. Les anciens pensionnaires s'insurgent contre la démolition de leur outil de travail, nécessaire pour permettre l'accès au nouveau théâtre. Les nouveaux se plaignent du malaise créé par l'agressivité des

Un centre dramatique

Quelques instants plus tard, c'était au tour d'Emmanuel Gervin, le directeur de la troupe Vollard, de faire le point de la situation : On veut nous envoyer dans un quelconque garage. On ne nous propose

On ne va pas en faire un drame, conclut le maire, il faut rester, qu'il reste. Il sera bien obligé de partir un jour ou l'autre ».

5. AOUT 1987

SECRETARIAT
N° 300/87

THEATRE FOURCADE
GRAND-MARCHE
rue Marechal LECLERC
97400 SAINT-DENIS

Saint-Denis, le 17 août 1987

PROGRAMMATION DES ACTIVITES

HALLE DU GRAND-MARCHE

DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE :

Atelier folklorique pour les enfants animé par
Bernadette LADAUGE

Atelier magique (créatif pour enfants) animé par
Annick DUMONT

Atelier coiffure et cuisine pour enfants animé par
Annick CAZANOVE

Atelier de danse pour enfants animé par
Marielle ROQUES

DU 15 SEPTEMBRE AU 19 SEPTEMBRE :

Exposition de poteries et artisanat par
Christophe DUMONT

DU 21 SEPTEMBRE AU 26 SEPTEMBRE :

Exposition et composition de compositions florales par
Renée RENNIE

DU 28 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE :

Exposition de peintures sur soie par
Dominique BRIFFA

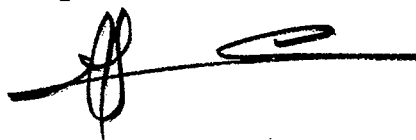
Installation du matériel de la Conférence organisée par
le Conseil Régional

DU 03 OCTOBRE AU 12 OCTOBRE :

Stands et buffets de la Conférence organisée par
le Conseil Régional

Programmation suivante en cours d'établissement.

Brigitte GAUCI, Directrice.



Le théâtre Volland

UN DÉPART EN FANFARE

Le divorce est consommé. Dans l'histoire du théâtre Volland et de la salle du Grand-Marché, une page est désormais tournée. Hier matin, les comédiens avec l'aide des ouvriers de la capitale ont démonté en musique et en peinture le théâtre qui a vu naître la majorité de leurs pièces. Cette semaine, la troupe aménage dans les locaux du Cinéma à la Possession. Le baptême de leur nouveau départ se fera vers la fin du mois d'octobre avec leur nouvelle pièce, «Garçon»

On a été assigné en justice. Demain matin, nous devons présenter devant le tribunal administratif suite au référé en expulsion engage par la mairie de Saint-Denis. Pour Emmanuel Genvrin, les locaux du cinéma de la Possession constituent une planche de salut. «On ne voulait pas quitter le Grand-Marché sans savoir où aller». Suite à la décision d'expulsion prononcée par la mairie de Saint-Denis, de nombreuses propositions de salle ont été faites aux compa-

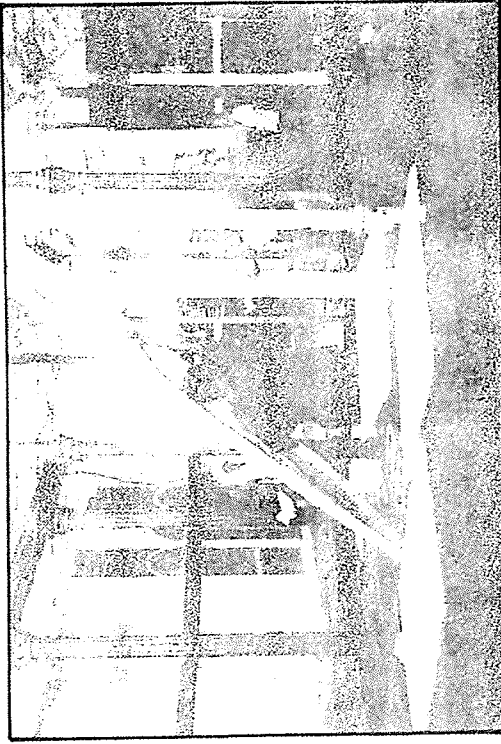
gnons de Genvrin. Mais aucune ne les satisfaisait entièrement. «Le marché de Sainte-Clotilde il y avait trop d'aménagement à faire; la salle de cinéma à Saint-Denis, la location était trop chère. On nous a même proposé des hangars, mais cela ne convenait pas». Finalement, coup de théâtre, le cinéma de la Possession décide de mettre la clé sous la porte. Le malheur des uns fait le bonheur des autres, c'est bien connu! Et la troupe du théâtre Volland saisit donc l'occasion. Des négociations

sont engagées et l'affaire aboutit. «Nous avons reçu un très bon accueil de la part de la mairie de la Possession qui a été l'intermédiaire dans l'affaire et nous a apporté sa caution». Ainsi donc, la salle de spectacles de la Possession ne deviendra pas un garage comme on l'avait envisagé. Les locaux du cinéma continueront à accueillir des spectacles. Le théâtre Volland qui louera les murs entend garder la salle de projection car des séances de cinéma ne sont pas à exclure de leur programme d'animation.

Grand-Marché s'en allait, chargé sur un camion vers une nouvelle vie, la Possession. Après le théâtre du Tampon, Saint-Denis, le théâtre Volland trouvera-t-il un havre de paix à la Possession? «Pour nous, c'est un nouveau pari, nous envisageons maintenant de nous implanter sur la zone Nord-Ouest». En ce qui concerne le public du Grand-Marché, Volland ne se fait pas d'inquiétude. «Nous tenons le pari qu'une grande partie de ce public viendra à la Posses-

sion». En attendant la réalisation du Centre Dramatique Régional et leur prochaine tournée aux Antilles et à Paris, le public pourra applaudir de nouveau «Marie Décembre» au mois de décembre et «Run Rock» en début de l'année prochaine. Pour très bientôt, au mois d'octobre, la troupe Volland présente «Garçon» dans leur nouveau théâtre de la Possession.

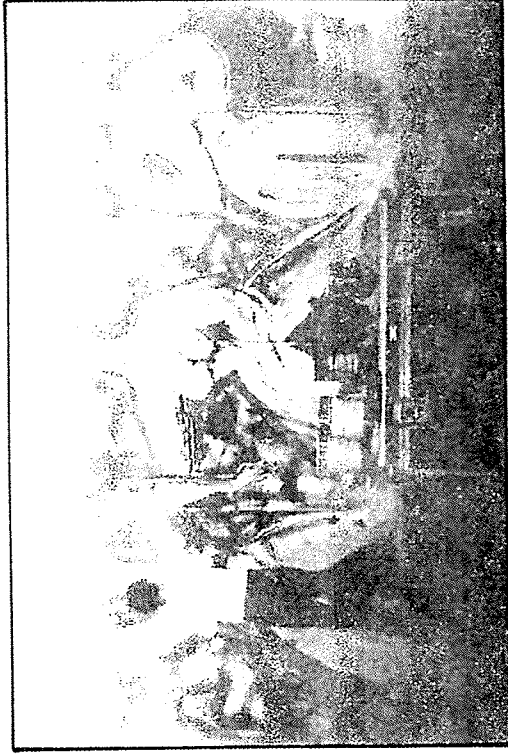
J.-R. F.



ARNAUD DORMEUL NE MENAGE PAS SA PEINE, IL S'ATTAQUE À PLUS GRAND QUE LUI.

PEINTURE ET MUSIQUE

L'avenir s'annonce donc sous les meilleures auspices pour la troupe. Mais la séparation d'avec la salle du Grand-Marché n'a pas été facile. Loin de là. En six années, la troupe Volland avait fait de cette salle, la place forte du théâtre réunionnais. Mais gageons que l'optimisme et le talent des comédiens de Volland leur permettront de relever ce nouveau défi. «On ne voulait pas partir comme des voleurs», déclarait hier Emmanuel Genvrin. Le départ ne devait pas passer inaperçu. Musique et peinture sont venus accompagner les coups de marteau et de «rache pointe» des ouvriers municipaux. Plaques par plaques, le théâtre du



LAURENT SEGELSTEIN EST VENU RÉALISER UNE ŒUVRE ÉPHÉMÈRE SUR LES PANNEAUX DU THÉÂTRE VOUES À LA DESTRUCTION.

Théâtre Volland

12 septembre 87

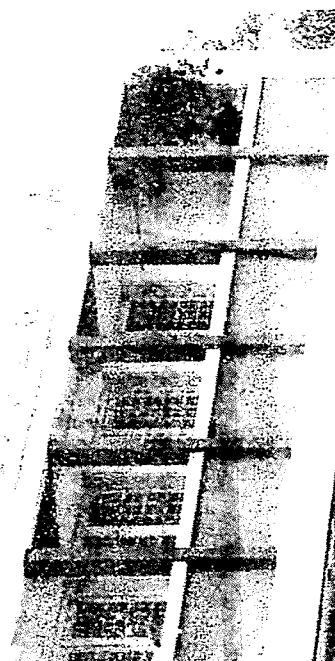
« Fin du cauchemar »

Leur expulsion du Grand Marché a fait l'objet de polémiques houleuses. L'horizon des comédiens de la troupe Volland s'éclaircit enfin, puisqu'ils viennent de trouver un lieu pour planter leurs décors, l'ancien Cinéma de la Possession.

Nous avons bel et bien failli tout perdre, constate Emmanuel Genvrin. Personne n'a vraiment compris qu'en perdant le théâtre Fourcade, c'est son budget que moi tout seul. Mais quand on fait un

véritable travail de création, qu'on le veuille ou non, on mobilise un théâtre pour 3 mois, en comptant les répétitions. Si on fait deux pièces dans l'année, on l'utilise pendant 6 mois. Avec les reprises on arrive vite à 12 mois. Et que ça plaise ou non, nous avons besoin d'un lieu de création, car c'est notre travail de professionnels qui l'impose.

Ce lieu, il existe maintenant, depuis quelques jours. En procès avec la mairie de Saint-Denis, le théâtre Volland devait passer en jugement mardi dernier. Coup de chance, Emmanuel Genvrin entend parler de la fermeture du Cinéma. L'endroit lui convient, le bail est signé lundi et la troupe emménage : « c'est une sorte de miracle, précise son leader, la mairie de la Possession nous a réservé un très bon accueil. Bien sûr nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur, mais il fallait trouver une solution. On repart à zéro, il ne faut pas se leurrer, il y a beaucoup de travail ».



Le nouveau théâtre Volland, 22 rue Sarda-Garriga à la Possession.

Les comédiens ont déjà retrouvé leurs manches pour aménager cette salle de cinéma Rachel Poifin déboulonnée à tour de bras les 300 fauteuils qui seront remplacés par les célèbres gradins du théâtre Volland, pendant que Pierre-Louis Rivière, Emmanuel Genvrin, Arnaud Dormeurt et les autres, juchés sur des échelles, démontent le faux-plafond pour installer les projecteurs. Le Cinéma prend des allures de chantier de démolition.

Mais bientôt ses murs seront repartis en noir, l'écran laissera place à la scène tendue de rideaux et la troupe espère bien frapper les trois coups avant la fin octobre. Avec une nouvelle pièce écrite par Pierre-Louis Rivière, « garçon » un titre qui fait référence à la façon dont les créoles parlaient autrefois du héros de westerns, « Kid Carson ».

L'objectif du théâtre Volland d'animer un centre dramatique

régional se profile toujours à l'horizon : « C'est une structure qui manque à la Réunion, et pour laquelle nous nous préparons depuis des années, précise Emmanuel Genvrin. Le théâtre Fourcade avait été construit pour cela. Devenu salle de spectacles municipale, l'Etat a cessé de le financer, puisqu'il ne correspondait pas au projet initial. Et comme nous avons été pressentis pour diriger un tel centre, et que nous bénéficions toujours de l'appui très net du ministère de la culture, nous serons Centre dramatique régional en préfiguration avant la fin de l'année.

Nos problèmes financiers se sont réglés par une subvention spéciale pour ce centre. Finalement il aura peut-être fallu le gachis de Fourcade pour que les choses évoluent. En tout cas, conclut le directeur du théâtre Volland, pour nous, c'est la fin du cauchemar ».

MARINE

Vollard perd Fourcade

« **C**ARREFOUR des créations... Le projet de Brigitte Gaucy a fait impression auprès des élus puisque c'est celui qui a été retenu au terme d'une longue réflexion. « Carrefour des créations » prône l'ouverture du nouveau théâtre à toutes les troupes locales, quel que soit le domaine artistique dans lequel elles s'expriment. Ce projet a, d'ailleurs, reçu le soutien de nombreuses troupes. « Brigitte Gaucy est celle qui nous a paru réunir le plus de qualités et la plus d'expériences pour répondre à la satisfaction des artistes et du public, expliquait Auguste Legros hier, lors d'une conférence de presse. Il faut à ce nouveau théâtre une structure qui soit efficace. On ne pouvait pas en confier la direction à une seule troupe. Nous voulons que tous aient accès à cette salle. La direction revient à Brigitte Gaucy dans le cadre d'une mission exploratoire. Un collectif de six élus, présidé par Eric Boyer, s'occupera de l'arbitrage et des financements ».

Livrée à la fin du mois de mai, cette nouvelle salle verra le 15 juin sa « réception officielle... » et la démolition de l'actuelle salle de fortune dans laquelle Vollard travaille depuis 6 ans. Mais, si Vollard occupe et fait vivre les lieux depuis 6 ans, Vollard n'entrera pas à Fourcade, sinon au même titre que tous les autres, professionnels ou

Elle s'appelle Brigitte Gaucy. Elle est enseignante dans un collège. La mairie de Saint-Denis vient de lui confier une « mission exploratoire » à la direction du théâtre Fourcade. Dans les « coulisses », une troupe de comédiens professionnels, qui comprend sept salariés (la troupe Vollard), fait ses valises. Le rideau vient de tomber sur six ans de leur travail dans le cadre du Grand-Marché. Demain, ils iront à la recherche d'autres murs et d'autres « planches »... pour une nouvelle création : « Run Rock » et le début d'une nouvelle époque.

pas. On peut se demander pourquoi la mairie a préféré, à des professionnels du théâtre (qui ne vivent que de ça), une enseignante... « Emmanuel Genyvin n'a pas été retenu parce qu'il représente une troupe, poursuit Auguste Legros. Brigitte Gaucy s'est présentée en indépendante et son projet, dans lequel elle réserve une place à tout le monde, correspondait à l'esprit de ce que nous voulions faire.

Nous ne mettrons personne au chômage dans cette affaire. Il s'agit du théâtre Fourcade et non du théâtre Vollard. À notre niveau, nous sommes sereins. Il faut calmer les esprits ».

Si Brigitte Gaucy s'est effectivement présentée en indépendante, elle n'en demeure pas moins partie intégrante des « Zanonymes », une troupe de « café-théâtre », dont le dernier spectacle « Canal déchainé »

s'est déroulé dans la salle du Grand-Marché en octobre dernier. Mais Brigitte Gaucy de préciser : « Les Zanonymes n'ont rien à voir là-dedans. J'ai fait une demande individuelle ». Une demande individuelle qui se traduira par la collaboration de Brigitte Gaucy et de « Live », en ce qui concerne la gestion du théâtre.

« Il y a une confusion entre le directeur de ce théâtre et la survie d'une troupe, précise Eric Boyer. Vollard

aura toute sa place dans cette nouvelle structure. Je pense qu'il faut arriver à faire fonctionner cette salle sans qu'il y ait de contraintes ». Malheureusement, la première à subir les contraintes sera bien la troupe Vollard qui, de la direction de l'actuelle salle, passe à une absence de décision dans la nouvelle salle. Deux solutions : attendre son tour dans une programmation déjà prévue et chargée, ou quitter les lieux. Les co-

médiens de Vollard ont choisi le départ.

« Avec ce théâtre, je donne des moyens, poursuit Auguste Legros, il s'agit de les utiliser. Mais s'ils ne veulent pas, je ne les force pas. Il faut faire la part de la passion dans cette affaire ! »

De la passion, il en faudra effectivement à cette troupe qui existe depuis maintenant huit ans, et qui a fait ses preuves plus d'une fois devant le public réunionnais, mais aussi lors de tournées en métropole. Il lui en faudra pour poursuivre son aventure théâtrale hors du Grand-Marché. Il lui faudra de la passion pour « trouver » un autre lieu, le faire vivre, lui donner une âme... repartir à zéro.

Une chose est certaine, Vollard a marqué le Grand-Marché. Ceux qui viendront après auront un héritage à double tranchant.

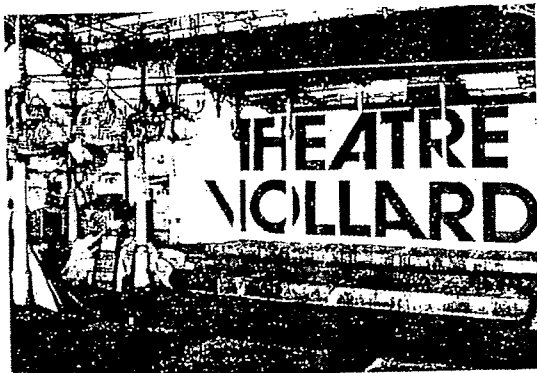
Nathalie LEGROS

Vollard : « On quitte le Grand-Marché »

SEPT comédiens salariés attendaient avec inquiétude la décision de la mairie. Hier après-midi, l'heure était à l'amertume.

« On part, on quitte le Grand-Marché, on fait nos valises, déclare Emmanuel Genyvin, directeur de la troupe. On ne sait pas où on va. Nous sommes en train de préparer notre prochaine création : « Run Rock ». Nous espérons la jouer en mai dans l'actuelle salle, mais elle sera sur le point d'être détruite. Donc, nous ne savons pas où nous la jouerons. Je pense que tout ce qui s'est passé est honteux. Cela fait six ans que nous sommes

au Grand-Marché. On vient de construire une nouvelle salle à quelques mètres de celle que nous occupons et qui doit être détruite pour laisser la place à l'autre, et nous n'avons aucun droit sur cette nouvelle salle. Cela revient à nous mettre à la porte. Pourtant, depuis que nous sommes là, nous avons toujours ouvert notre théâtre aux autres troupes locales. Nous leur avons même payé un cachet l'année dernière pour qu'elles se produisent lors du Festival du théâtre local que nous avions organisé... Aujourd'hui, nous allons tenter de « reconstruire » quelque chose ailleurs... ».



L'actuelle salle, occupée par la troupe Vollard depuis six ans, sera détruite pour laisser la place au « théâtre Fourcade ».

Avant Fourcade

C'EST en 1981 que la troupe Vollard entre dans la salle du Grand-Marché avec une création que le public n'est pas prêt d'oublier : « Marie Dessempre ». Un local municipal que la troupe va équiper et faire vivre, le transformant en haut lieu de la culture réunionnaise. Il y a deux ans, des travaux étaient entamés pour la construction d'une nouvelle salle de 300 places dans l'enceinte du

Grand-Marché juste derrière la salle occupée par Vollard. Financée conjointement par l'Etat et la commune (50/50), elle sera livrée à la fin du mois de mai et dirigée par Brigitte Gaucy. L'actuelle salle occupée par Vollard sera détruite. Les comédiens se retrouveront à la rue

4 500 personnes sont venues apporter leur soutien à Vollard en signant une pétition en leur faveur.

Le QUOTIDIEN de la Réunion

8 septembre 87

DEMOLITION EN FANFARE

Vollard : du Grand-Marché au cinéma

8 h 30. Le Grand-Marché de Saint-Denis résonne : on démolit le petit théâtre. Une à une, les planches sont arrachées par les employés municipaux. Les comédiens plient bagages et réalisent une dernière séance sur les lieux de six années de travail : la fanfare de la troupe Vollard accompagne la performance en direct du peintre Laurent Ségelstein. Sous le pinceau de couleurs, des comédiens atteints en plein cœur par des flèches assassines... « Viens chez moi, j'habite dans un cinéma ». Vollard s'installe à La Possession dans l'ancien « Cinérama » qui vient de

fermer ses portes. Le spectacle continue : fin octobre, « Garson », une pièce signée Pierre-Louis Rivière.

« Nous avons signé le bail hier matin, explique Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe Vollard ». 13 500 francs par mois pour le « Cinérama » de La Possession. La troupe Vollard vient de quitter Saint-Denis pour s'installer plus à l'Ouest. L'ancien « Cinérama » revivra bientôt sous le signe du théâtre. Quelques rangées de fauteuils seront remplacées par la scène, et le tour sera joué.

« Nous allons construire une vaste

scène et retirer le faux plafond afin d'installer les rampes de projecteurs, poursuit Emmanuel Genvrin. Nous refferons la devanture et nous installerons des panneaux indicateurs sur la route. Cependant, ce lieu est transitoire puisque la finalité est de construire un centre dramatique régional. Pierre Lagourgue a d'ores et déjà donné son aval pour ce projet. Il sera vraisemblablement réalisé dans cette région ».

En s'installant dans le « Cinérama », Vollard offre au public des conditions de spectacle différentes de celles du Grand-Marché : salle climatisée, parking, 200 fauteuils... On est loin des gradins et des cloisons en contre-plaqué. La municipalité de La Possession a accueilli la troupe dans des conditions appréciables : un local situé à côté du cinéma a été mis à la disposition des comédiens pour entreposer leur matériel. Pour l'heure, la troupe continuera d'occuper ses bureaux au-dessus du Grand-Marché (20.33.62) avant d'intégrer totalement le « Cinérama ». Dès la fin du mois d'octobre, elle présentera sa nouvelle création intitulée « Garson » et signée Pierre-Louis Rivière. Pour la fin de l'année, « Marie Desseembre » devrait revenir en haut de l'affiche. Théâtre Vollard à La Possession : 22.21.27, 22, rue Sarda-Garriga.

N. L.



L'heure de la démolition. Le théâtre Vollard se retire en fanfare.

BAPTÊME, PIQUE-NIQUE ET FANFARE

Il y avait du monde, hier après-midi, devant les grilles du Cinéma, où la troupe Volland baptisait son dernier-né, dans l'ambiance des grands jours

Le public de La Possession venu très nombreux n'a pas boudé l'offre d'une animation nouvelle dans leur quartier. Les spectacles étaient de qualité - ce qui ne gâte rien - et l'ambiance plus que chaleureuse. Bouge-Coco a réuni autour de ses maloyas plus d'une centaine de personnes venues « pour voir ». Juste avant le pique-nique improvisé. Elles allaient devenir 300 à 400 au plus fort de l'après-midi.

Après un baptême en musique sous une pluie de flocons en savon, tout le monde s'est précipité à l'intérieur, pour visiter les lieux: un honnête pe-

tit théâtre, avec des gradins couverts de moquette grise et une scène de 8 m sur 11 m, sans les poteaux qui, au Grand-Marché, coupaient souvent l'angle de vue des spectateurs.

Le directeur du théâtre, Emmanuel Genvrin, a présenté son équipe aux élus municipaux venus arroser le baptême. Le maire, Roland Robert, le premier adjoint, d'autres élus et l'équipe culturelle municipale ont souhaité « bon vent » à Volland, non sans souligner au passage ce que l'implantation d'un théâtre comme celui-ci allait valoir de



IL Y AVAIT DU MONDE POUR LA BAPTÊME (NOTRE PHOTO) MAIS PLUS ENCORE POUR LES SPECTACLES DE L'APRÈS-MIDI.



DEVANT UNE FACADE DÉCORÉE PAR LAURENT SEGELSTEIN, LE PUBLIC A « BAPTISÉ » LE THÉÂTRE EN MUSIQUE. DANS LE HALL, IL POUVAIT ACHETER DES AFFICHES DU THÉÂTRE VOLLARD, DES LIVRES RÉUNIONNAIS APPORTÉS PAR L'ADER ET DES CARTES DE VOEUX VENDUES AU PROFIT D'OHI. ET DANS LA SALLE: PLACE À LA FANFARE.

réputation à la petite commune...

La troupe, quant à elle, a le projet d'animer un lieu culturel qui fera place au théâtre et au cinéma, grâce à une convention passée avec la fédération Abel Gance. Ce programme a connu un début de réalisation hier, avec les représentations de « Tyé sèt, biès katorze », « Nelson et le volcan »

et la projection du film de Ernst Lubitsch « To be or not to be » (Jeux dangereux - 1942). La foule s'est pressée dans le petit théâtre en cours d'après-midi, les enfants du quartier n'étant pas les derniers à prendre d'assaut les gradins. La journée d'hier, en

démontrant qu'on peut « faire la fête » même sans grands moyens, a donné à la troupe Volland un « capital confiance » dont elle a le plus grand besoin, dans la conjoncture actuelle. Il lui reste maintenant à transformer l'essai.

Pascale David

Témoignages

Quotidien du parti communiste réunionnais



Le théâtre Volland au Cinérama de La Possession

BAPTÊME AU CHAMPAGNE

La Troupe Volland invite dimanche la population de La Possession et des environs à une ouverture baptême de leur nouveau local.

Les comédiens de la Troupe Volland ont momentanément troqué leurs accessoires de théâtre contre des pinceaux et des truelles, le temps d'installer leur nouveau local - le Cinérama de La Possession - afin de le rendre habitable et accueillant pour le public.

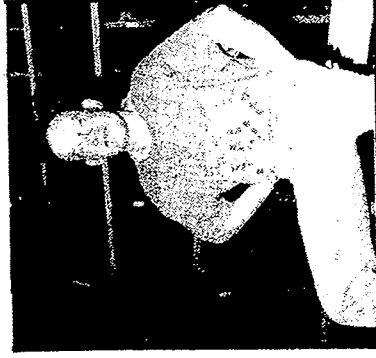
La grande salle, destinée par son propriétaire à devenir un

garage, a trouvé sa nouvelle vocation: les larges sièges ont disparu pour laisser place aux gradins naguère installés au cœur du Grand Marché de Saint-Denis. Les comédiens, aidés de quelques amis, donnent les derniers coups de pinceaux. Dimanche prochain, 25 octobre, ils accueilleront le public du quartier, de la commune et de ses environs immédiats pour un baptême, une petite fête de famille en quelque sorte (voir le programme ci-après), préparée en fonction des (maigres) finances de la troupe.

Malgré les difficultés qu'elle rencontre depuis son éviction du Grand Marché, la troupe Volland a tenu à donner une petite fête gratuite, en direction de la population proche de son nouveau lieu d'implantation. Elle prépare par ailleurs un prochain spectacle, «Carcon», une pièce Cinérama le 18 novembre prochain.

LES MAINS LIBRES

Ainsi, tout en gardant les mains libres pour un projet de «Centre dramatique régional», Volland a choisi de ne pas mourir et de maintenir ses activités, mais au prix de quelles difficultés et de combien de sacrifices! Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe, les résume ainsi: «Nous n'avons plus d'argent dans la caisse pour payer les comédiens, alors que ceux-ci ont déjà accepté un demi-salaire au mois de septembre. Le choix de toute autre entreprise serait le licenciement collectif, mais nous ne voulons pas de cette solution».



EMMANUEL GENVRIN, SUR LES GRADINS FRAÎCHEMENT POSÉS: ON PREND LES MÊMES ET ON CONTINUE...

Comme il faut bien en trouver une autre, la troupe Volland s'est tournée vers les assemblées locales. Au Conseil Général, la commission culturelle a répondu par un «avis défavorable» à la demande de la troupe d'un soutien financier. Un rendez-vous avec Eric Boyer, président de la commission, devrait permettre à Emmanuel Genvrin de savoir s'il s'agit là d'un refus irrévocable.

Mais dans les difficultés qui sont les siennes, la troupe semble compter plutôt sur un soutien du Conseil Régional, sous forme d'une «Avance» sur le budget du futur centre dramatique régional, lequel reste plus que jamais d'actualité.

En attendant des jours meilleurs, Volland a choisi de faire une petite fête, à laquelle sont conviés ses amis de toujours, son public d'hier et celui d'aujourd'hui.

P.D.

Programme du dimanche 25 octobre:

- 12h00: Pot offert au conseil municipal - Baptême (au champagne, s'il vous plaît) et en musique, avec «Bouge Coco» - suivi d'un pique-nique, sur place.
- L'après-midi: Porte-ouverte au théâtre avec, dans le hall, une exposition (photo, diapo, vidéo, masques, etc...) retraçant l'histoire de la troupe Volland et de ses activités et, dans la salle, diverses animations.
- 14h30: Tié sèt, bless ka torze
- 15h30: «Nelson et le Volland»
- 17h30: «Jeux dangereux» (To be or not to be) d'Ernst Lubitsch, un film produit en 1942 et projeté avec l'aide de la fédération Abel Gance, racontant les démêlés d'une troupe de comédiens polonais avec les autorités et la censure, du temps de l'occupation nazie. D'une certaine façon: un film de circonstance et d'une certaine actualité...

Les raccourcis du Grand-Marché

Le numéro 1 du mensuel édité par l'OMTL (Office municipal du temps libre) vient de paraître sous le titre des « Cahiers de notre histoire ». Consacré au passé, au présent et au devenir du théâtre local, l'ouvrage a été réalisé par Eric Boyer, Jean-Hugues Catherine et Jean-François Sam-Long. Une couverture sur fond jaune qui reproduit la façade extérieure du théâtre Fourcade nouvellement implanté dans l'enceinte du Grand-Marché, 17 pages illustrées de photos d'époque, plus particulièrement axées sur ce lieu au passé bien rempli. Ce sont les étuves qui inaugurent la place. En 1789, elles sont transformées en caserne, l'année suivante la première assemblée coloniale s'y installe... Enfin, le 1^{er} no-

vembre 1876, le marché investit les lieux...

A la lecture de ce premier numéro des « Cahiers de notre histoire », on apprend que déjà, entre 1795 et 1800, une salle de spectacles prédestinait le lieu au théâtre. Surnommée le « théâtre des étuves », cette salle était « desservie par une troupe d'amateurs au nombre desquels se trouvaient des membres de l'assemblée coloniale et du comité administratif et était improvisée dans des constructions en bois destinées à stocker et à étuver le blé ». 1987, la boucle est bouclée : un nouveau théâtre lève le rideau, appelé « théâtre Fourcade ».

Signalons un document particulièrement

passionnant à l'intérieur de cet ouvrage : un plan de la ville de Saint-Denis datant du 14 mai 1777 et réalisé par le Chevalier Banks. On apprend ainsi que l'ancien jardin de l'Etat était situé dans le « fond de la Rivière » et l'on découvre des noms de rues oubliées : rue de la Boucherie, rue Royable (rue de Paris), rue de l'Eglise, rue du Bazard, rue de la Fontaine...

Un ouvrage dans l'ensemble particulièrement intéressant auquel on peut toutefois reprocher quelques raccourcis dans l'histoire sommaire du théâtre du Grand-Marché. La troupe Vollard qui a fait vivre ce lieu pendant plus de six ans est résumée en une date : décembre 1981 pour la pièce « Marie Desseembre ».

N. L.



les lecteurs du Quotidien écrivent

Vol de l'art au-dessus d'un nid de magouilles

Peut-on décemment empêcher la troupe Vollard de se produire dans le futur théâtre du Grand-Marché ? Peut-on priver le public de spectacles marqués du sceau de l'art et lui faire ingurgiter d'autres sots et au goût de lard ? Car le débat est bien entre l'art et le lard, c'est-à-dire entre des cartes théâtrales relevées — parce que professionnellement préparées — et des menus du jour (continuons de filer la métaphore culinaire) composés rapidement par des amateurs méritants certes mais de toute façon moins performants que des professionnels.

Il n'est pas question de faire ici le procès de l'amateurisme — ce système a ses avantages — mais il faut quand même faire preuve de lucidité et garder à l'esprit que les spectacles qui plaisent sont ceux qui sont réalisés par de vrais artistes dont l'expression scénique est facilitée par de bonnes conditions matérielles : un bon théâtre pour une troupe d'art dramatique par exemple.

Vollard a montré dès ses débuts qu'elle avait une dimension artiste en animant un lieu boudé par les autres troupes du fait de sa vétusté et de son manque de confort. Le troisième œil de Vollard a saisi quant à lui dans une fulguration tout à fait artiste ce que l'œil cyclopéen des autres troupes n'a pu percevoir, à savoir le parti théâtral qu'il était possible de tirer du pittoresque de la salle du Grand-Marché. L'imagina-

tion au pouvoir donc, mais aussi l'audace. Audace s'exhibant dans la tentative réussie de la troupe d'établir une continuité physique entre le spectacle et les spectateurs — manifeste dans Nina Ségamour — ce qui constitue une rupture avec le théâtre bourgeois.

Le talent existe donc chez Vollard (CQFD) et serait de mauvaise foi celui qui le nierait. Il manque cependant à ce talent pour explorer dans le firmament culturel réunionnais puis rayonner dans le ciel national, un théâtre de trois cents places et de conception moderne où la troupe pourra répéter jusqu'à une certaine conception ses créations. O miracle ! un tel lieu existe. Bénie soit la municipalité de Saint-Denis qui a fait construire le théâtre Fourcade en remplacement de l'actuel théâtre du Grand-Marché.

L'embryon d'art dramatique de qualité générale par Vollard va pouvoir se développer dans des conditions normales de température (le nouveau théâtre est certainement climatisé) et de non-pression (la création en sera facilitée). Vollard a enfin trouvé son biotope, jubile le spectateur de base. Mais l'affaire est moins simple qu'il n'y paraît à première vue (naïve). Car dans l'ombre pullulent des postulants — pour certains pustuleux — au titre encre de directeur administratif du nouveau théâtre. Des troupes coexistant harmonieusement jus-

qu'à présent en sont alors venues à s'affronter pour l'occupation du nouvel espace dramatique. Espace d'ailleurs doublement dramatique.

Convoitises — convois de bêtises que ces arguments déployés dans une optique de désinformation et destinés à évincer Vollard d'un lieu fait pour elle — ce qu'on reproche principalement à E. Genviron c'est de vouloir réserver le théâtre, si jamais il en obtenait la direction, à l'usage exclusif de sa troupe. Il s'agit là d'une contrevérité criante de mauvaise foi, le groupe ayant élaboré un projet d'animation dont les maîtres mots sont : nouveauté, modernité, créativité et ouverture ; ouverture aux troupes locales, pourvu que les spectacles proposés soient de qualité, et extérieures.

A vous maintenant de jouer, messieurs les décideurs. Nous avons espéré que ce ne sera pas une tragédie (celle qui consisterait à priver un groupe d'artistes de leur outil de travail et donc la preuve de votre intelligence politique en favorisant un culturel sain, et non vicié par des partages pâtisseries et démagogiques : faire plaisir à tout le monde en donnant à chacun une part du « gâteau ». Ce serait privilégier la quantité aux dépens de la qualité. Il ne tient qu'à vous que le lard devienne de l'art.

L'ami rebelle - Robert
Jean-Marie L.
Saint-André

Le QUOTIDIEN

LA POSSESSION : CINERAMA

23/10/1987

Vollard sort les dragées



La fanfare de la troupe Volland animera la journée de dimanche à la Possession.

Spectacles « non-stop » dimanche à la Possession.

Le Cinérama s'est reconverti en salle de théâtre sous l'impulsion de la troupe Volland. De la musique, des pièces pour les enfants, un film, une expo de photos et affiches... Le tout servi chaud pour zéro franc.

Depuis sa dernière pièce, « Run Rock », Vollard n'a pas eu l'occasion de retrouver son public sinon par les animations destinées aux enfants. Entre temps, la troupe s'est installée du côté de la Possession dans l'ancien Cinérama et prépare une prochaine création pour la deuxième quinzaine du mois de novembre : une pièce intitulée « Garson ». Le temps de « dépoussiérer les lieux à coups de peinture et de transformer la salle de cinéma en salle de spectacles, et Vollard ouvre donc dimanche les portes de son nouveau repère.

Honneur sera fait aux habitants de la Possession puisque les festivités commenceront dès le matin à la fin de la messe avec la fanfare. Vous pourrez ensuite

venir pique-niquer derrière le Cinérama sur une aire spécialement aménagée pour la circonstance (apporter son casse-croûte). Le travail des mâchoires sera accompagné par celui des musiciens.

Le programme des spectacles débutera à 14 heures 30 avec une pièce de la troupe destinée aux enfants : « Tyé set bless quatorz ». A 15 heures 30 toujours pour les enfants : « Nelson et le volcan ». La salle ensuite retrouvera ses origines avec un film d'Ernest Lubitsch à 17 heures 30 : « To be or not to be ». Notons à ce sujet la participation de la Fédération Abel Gance. Mais le spectacle sera aussi dans le hall avec une exposition-rétrospective sur l'histoire de la troupe depuis sa création : affiches, photos, coupures de presse, masques, et une vidéo-diffusion permanente qui présentera le feuilleton réalisé par la troupe : Les Flamboyants » et quelques pièces.

Toute la journée, une animation musicale sera assurée (en plus de la fanfare) par l'orchestre « Bouge coco » qui a signé notamment la musique des « Flamboyants ».

Nouveau départ donc pour la

troupe Volland qui fut créée le 1^{er} avril 1979 dans la commune du Tampon. Les pièces depuis se sont succédé à un rythme soutenu. La plus célèbre reste « Marie Desseembre » (créée le 12 décembre 1978 et jouée 23 fois) qui sera d'ailleurs une reprise d'ici la fin de l'année. Citons également « Nina Ségamour » (reprise dernièrement), « Tempête », « Torouze », « Colandié », « Le triomphe de l'amour », « Le barbier de Séville »...

Du côté des projets, la création d'un centre dramatique régional reste l'objectif principal de la troupe qui rencontre cependant quelques difficultés financières ces derniers temps. Dimanche, la nouvelle salle sera baptisée au champagne aux environs de midi. Le peintre Laurent Ségelstein profitera de cette journée pour s'adonner à son « sport » favori : une performance de peinture en direct !

N.L.

► **Programme :** dimanche 25 octobre : 14 heures 30 : « Tyé set bless quatorz ». 15 heures 30 : « Nelson et le volcan ». 17 heures 30 : « To be or not to be ».

JEUDI 26 NOVEMBRE 1987

Vollard ou le blues du Grand Marché

Quelques jours après la première de « Garçon », qui affichait complet, le théâtre Vollard faisait encore salle comble mardi soir. Le dernier-né de la groupe n'est pas le moins du monde victime de l'exil des comédiens à la Possession, et c'est une très bonne chose. La fidélité de leur public constitue bien le meilleur atout de ces artistes associés pour l'amour du théâtre. Un théâtre réunionnais. Celui qu'ils dorment à voir aujourd'hui est des plus réalistes. Comme pour ne pas couper le cordon qui les lie encore à leur ancien théâtre de Saint-Denis, ils en ont tout simplement reconstitué le cadre à la Possession et leur dernière pièce résonne comme un vieux blues du Grand Marché.

A l'évidence, les années passées dans ce lieu pittoresque les ont tous marqués. Surtout Pierre-Louis Rivière, l'auteur de « Garçon ». Et si son œuvre souffre un peu d'inachevé et de lenteurs, si la saveur de ses dialogues en créole échappe souvent aux non-initiés, c'est bien à lui que reviennent les éloges de cette création moins fictive qu'on pourrait le penser. En interprétant avec infiniment de talent le personnage du clochard Ti-Rouz, Pierre-Louis Rivière quitte enfin le registre souffreteux et tristounet, auquel l'avaient confiné jusqu'alors les textes d'Emmanuel Cerwyn, pour un rôle de composition bien vivant, coloré et crédible dans le moindre geste et la moindre intonation.

Les deux nouveaux de la troupe, Delixias Perrine et Serge Dufreville, tiennent très honorablement leur place dans la distribution. Tout comme les « anciens » ; mais c'est vraiment Tirouz qui donne toute son authenticité à cet épisode de l'imagerie réunionnaise.

Marine

Mardi 15 Décembre 1987

«Garson» ou le Grand Marché universel

Vendredi dernier, je suis retourné au Grand Marché. C'était au Cinéma à La Possession. On appelle ça le miracle du théâtre. Volland y jouait GARSON, la pièce de Pierre Louis Rivière.

Quant à l'occasion, Pierre-Louis Rivière joue Blue Monk, le morceau reste encore un peu prisonnier du saxo ténor, mais, en revanche, quand il conçoit une pièce de théâtre, c'est un concerto.

Un concert du créole, l'harmonie des divers registres de la langue (c'est ma petite fille qui, après l'avoir lu dans une revue pour enfants, m'a rappelé Mozart s'insurgeant contre l'italien et composant le premier opéra en allemand...).

Ainsi, lorsque Garson, le héros, reprend en final l'ouverture chantée par Tirouz, c'est aussi Serge Daffreville, chanteur dans l'emploi du comédien, qui reprend, prolonge. Pierre-Louis Rivière, le comédien, chanteur du début.

Entre ce début et cette fin, rendus nécessaires par leur accord même, se tendent alors les lignes mêlées des deux mélodies de Tirouz et de Garson.

Comme un orchestre les accompagnant, les acteurs tiennent une partie qui les lie à tous les autres: écho encore entre Leroy le diurne, accapareur de l'argent, se jouant des règles politiques et sexuelles illa eu la Reine; il a maintenant Suzy qui pourrait être sa fille), et Grand Dyab, le maquereau, nocturne accapareur du plaisir. La Reine, tenancière de buvette, prêtresse dérisoire au chant grêle, préfigure le destin des filles de son lupanar glauque. Ses hommes, la vierge électrique, la lâchent selon le leitmotiv de la déchéance et de la nostalgia.

Suzy, Lulu engluee au Grand Mar-

ché, est la créature d'un rêve pauvre de putes, issue de romans-photos de Janet, et du cynisme de Rita, ses deux «frangines» de besogne.

Quant aux musiciens, Joni, Moïse, et Isaak, ils jouent l'inaction agitée, ils dansent la parodie du moringue, ils effacent le maloya originel esquissé par Janet et Rita. Leur musique est celle de la ville cosmopolite: french-cancan océanique, blues tropicalisé...

Avec une rigueur classique, au Grand Marché, du crépuscule à l'aube, tout se joue. Ou plutôt rien!

Car, l'amour, même dans les souvenirs, se résout en quelque chose de furtif, sans l'avenir en grand A qu'on lui accorde chez les midinettes ou dans la tragédie.

Et, la mort n'achève rien, au contraire, elle sert à perpétuer: Grand Dyab et Koboy, ou Leroy; Tirouz en Garson, avec toutefois, dans cette étrange génération, une entropie implacable. Comme par exemple, la dégradation du père depuis Tirouz, l'homme aimant et aimé, à Grand Dyab et ses «filles», jusqu'à «papa» Leroy...

Pourtant, on rit des fadaises de Janet, de l'aigreur de Rita, des bouffonneries de Tirouz, des fanfaronnades des hommes, des gesticulations de Garson avec son ombre, de la mascarade de la Reine...

La tragédie est transmuée en comédie. Mais que l'on y prenne garde: la comédie se déroule dans un monde où le danger provient de l'ordre établi, où l'orchestre dirige les solistes.

Au contraire, par exemple, du Tartuffe de Molière, au noyau familial défendu par le domestique Dorine, et menacé par un individu isolé, dans GARSON tout s'inverse: avec Leroy, la Reine, figures du père et de la mère, et leurs enfants; prostituées et pillers de cantines,

la famille dégradée aidée de Koboy se déchire et assassine ou éloigne l'homme des marges. L'ordre de ce monde est mauvais: les valeurs passées meurent, vivre au présent suivant la justice, l'amour, débouche sur un avenir de folle ou d'exil: c'est bien la même fuite qui réunit Tirouz et Garson. «Mi mars, mi mars...», mais avancent-ils vraiment ces pantins?

Et pour finir, le miracle n'a pas lieu: aucun deus ex machina, aucune intervention extérieure ne rendra meilleur le monde.

J'ai lu quelque part que nous avons la possibilité d'inscrire une tribu — près de 3000 personnes — dans notre mémoire. Pierre-Louis Rivière n'épuisera pas de sitôt ses réserves: ce qui lui évitera de tirer depuis des encyclopédies les personnages de ses pièces futures! Alors que manque-t-il à GARSON pour paraître totalement achevé? Peut-être une meilleure cohérence de la langue de chacun des personnages... Et aussi plus de faste musical en contrepoint de la richesse dramatique...

En tout cas, Pierre-Louis Rivière, en donnant comme maîtres de langue aux Réunionnais les «désordres» du Grand Marché, a échappé au piège des langages savants, et aux fiorlilles des «savoureuses expressions bien de chez nous» (se-raient-elles cagnardes!). C'est un pas essentiel vers la décolonisation du créole (mais, n'oublions pas que Leroy parle le français...). La troupe Volland, Emmanuel Genyvin, Pierre-Louis Rivière, sont d'extraordinaires fomentateurs d'émotion, de lucidité, de beauté.

Je retournerai au Cinéma.

Edward Roux
La Saline-les Bains

Le QUOTIDIEN

DE LA REUNION ET DE L'OCEAN INDIEN

14 décembre 1989

THEATRE ET RETROUVAILLES

Vollard joue « Etuves » au Grand Marché

En 1987, la troupe Vollard était contrainte de quitter le Grand Marché, lieu magique où elle avait travaillé pendant six ans, puisque le théâtre Fourcade ouvrait ses portes au même endroit et que sa direction était confiée à une autre équipe. Depuis deux ans, c'est donc au Cinéma de la Possession, que les comédiens d'Emmanuel Genvrin travaillent. Alors, leur retour au Grand Marché, l'espace de quelques représentations à l'occasion des fêtes du 20 décembre, prend une allure de retrouvailles... comme si tout-à-coup, une parenthèse s'était refermée.

— Quel effet cela vous fait-il de vous retrouver aujourd'hui au Grand Marché, après deux ans d'absence ?

— Cela peut paraître un peu revanchard mais pour nous, c'est avant tout sentimental puisque nous allons rejouer à l'endroit exact où nous avons joué de 1980 à 1987, c'est-à-dire jusqu'à l'affaire Fourcade. De plus, cet endroit est le lieu historique des étuves. C'est là que se trouvait cette fameuse salle, lieu de la première assemblée coloniale de la Réunion, lieu de la première municipalité de Saint-Denis et enfin lieu théâtral pendant la période révolutionnaire.

— Votre pièce « Etuves » retrouve donc ce lieu historique qui est le cadre même où se déroule l'action. Pensez-vous qu'elle serait jouée un jour ici ?

— Le projet des « Etuves » datait de 1985. Donc c'est une pièce qui aurait dû être jouée dans cet endroit avec un théâtre Fourcade qui aurait du être ce lieu de création théâtrale professionnelle que nous voulions faire vivre. Le théâtre Fourcade est devenue une espèce de salle de MJC. Moi, je n'ai jamais mis les pieds au théâtre Fourcade et toute une partie de notre public refuse d'aller là-bas. Nous sommes donc toujours à la recherche d'un lieu de création

théâtrale professionnelle. Le jour où les créateurs professionnels auront un lieu de travail décent, ce jour-là, il n'y aura plus de conflit ni avec Fourcade, ni avec Champ Fleuri.

— Le fait que vous veniez jouer ici présage-t-il d'un retour sur Saint-Denis ?

— Je serais prudent à ce sujet parce que des négociations sont en cours, donc je ne veux préjuger ni des résultats de ces négociations ni du projet de Centre Dramatique Régional. Le Centre Dramatique Régional est un projet de la Région, ou plutôt, un « non-projet ». La Région doit s'occuper de la création théâtrale professionnelle et elle ne s'en occupe pas. Donc, elle fait traîner les choses et notre préfiguration de Centre Dramatique traîne. Nous attendons mais il est bien entendu que si la Région ne prend pas ses responsabilités et si l'Etat continue à faire traîner les choses, nous, nous prendrons nos responsabilités en temps utiles.

— Depuis deux ans que vous avez été contraints de quitter Saint-Denis, le décor du Grand Marché a changé. Le Grand Marché a-t-il perdu son âme ?

— Non. Cela n'a pas vraiment changé, on retrouve les mêmes gens... Ils ont peint en jaune, ce n'est pas très beau... Je me sou-

viendrai toujours qu'ils ont commencé à faire des travaux dans le Grand Marché le jour de notre départ. Donc pendant 6 ans, nous avons eu des trombes d'eau sur la tête et ils n'ont commencé à boucher les trous que le jour où l'on est parti. Cela montrait le mépris profond que pouvait avoir l'ancienne municipalité vis à vis du théâtre Vollard et du public.

— C'est quand même un lieu qui est un peu un sommeil par rapport à l'ambiance qu'il y avait à l'époque...

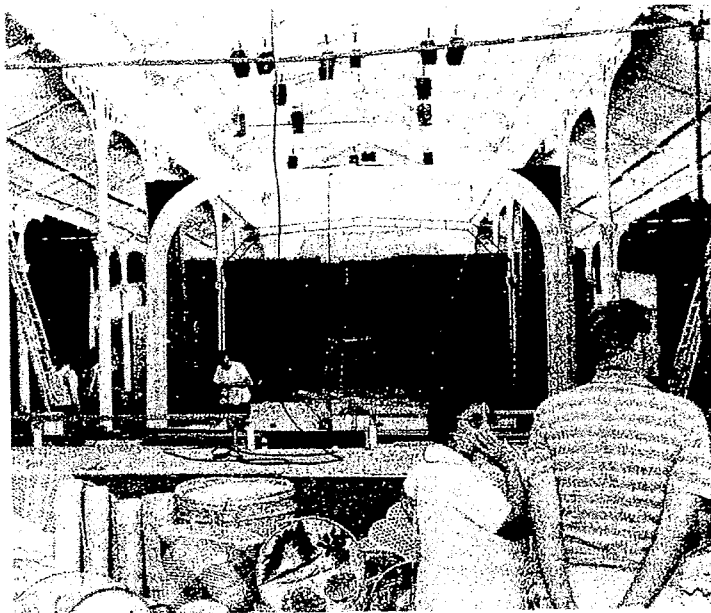
— C'est ce que nous disent les commerçants, c'est ce que nous disent les gens qui ont vécu toute cette période ici avec nous, c'est ce que nous disent les clochards... C'était plus drôle de notre temps... Mais je dis à tout le monde que ce temps-là, il est fini. Il est fini pour tout le monde, il est fini pour nous aussi. Il faut savoir tirer un trait. Si jamais il devait y avoir un retour du théâtre Vollard sur Saint-Denis, il se pourrait que ce ne soit pas au Grand Marché. Je rappelle que nous n'avons rien contre un type de théâtre comme celui du théâtre Fourcade. Simplement nous étions contre le fait qu'on nous prenne cette salle. Ceci dit, il faudra toujours un lieu à Saint-Denis où chacun pourra se produire comme il l'entend.

— Est-ce que la structure interne du théâtre Fourcade vous convenait ?

— Non ! Si par hasard on nous redonnait le théâtre Fourcade, on commencerait par faire passer un bulldozer à l'intérieur.

— Etes-vous nostalgiques au théâtre Vollard ?

— J'aurais pu penser être nostalgique... et puis une fois qu'on est là, c'est drôle, mais on se retrouve chez nous... deux ans après. Il y a une sorte de parenthèse de deux ans. C'est comme si vraiment on était chez



Vollard retrouve son Grand Marché et ses habitudes... (Photo Emmanuel GRONDIN)

nous ici. Tout va bien, on a repris exactement les mêmes relations avec les gens ; ils sont contents de nous voir revenir. Le public sera content aussi de revenir dans cet endroit. C'est vrai qu'on pourrait se réinstaller là et continuer... mais bon, entre temps, nous avons grandi et nous avons d'autres ambitions. On a fait d'autres choses. Il faudrait que cela soit autrement.

— Vous êtes installés juste devant la porte d'entrée du théâtre Fourcade. Quelles sont les relations que vous avez avec les gens qui travaillent à l'intérieur ?

— Ce sont des relations correctes avec le personnel, parce qu'il n'y a pas de raison qu'elles soient autres que celles-là. Je crois effectivement qu'il y a un « esprit » Grand Marché qui est

parti avec nous et dont les gens du théâtre Fourcade n'ont pas hérité.

— Le 20 décembre est une date fétiche pour vous. C'est à cette occasion en 1981 que vous êtes entrés au Grand Marché avec une pièce intitulée « Marie Desseembre ». Aujourd'hui, votre retour s'effectue à nouveau autour de cette date...

— Oui c'est vrai mais il ne faut pas pousser la symbolique trop loin puisqu'on aurait du jouer « Etuves » le 26 août au Jardin de l'Etat pour la fête des droits de l'homme. Bon, on se retrouve ici pour le 20 décembre, c'est très bien. Mais nous n'avons pas couru après le symbole.

— C'est le symbole qui court après vous alors...

Nathalie LEGROS

« Etuves » (d'Emmanuel Genvrin) au Grand Marché, à Saint-Denis, à 19 heures 30 : vendredi 15 décembre, samedi 16 décembre, mardi 19 décembre.

— Repas disponible à l'entracte lors de la fête des lumières : carri républicain à 25 francs.

— Animation au Barachois dimanche 17 décembre à 17 heures.

« L'esclavage des nègres » (d'après Olympe de Gouges) au Grand Marché, à 21 heures (16 heures animation-défilé à Saint-Denis) mercredi 20 décembre.

« Etuves » au Cinéma de la Possession à 19 heures 30 : Vendredi 29 décembre, les 3, 5 et 6 janvier.

Tarif : adulte : 60 francs, enfant : 30 francs. Réservations : 22-21-27